l'unité

N° 233 — 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 14 au 20 janvier 1977

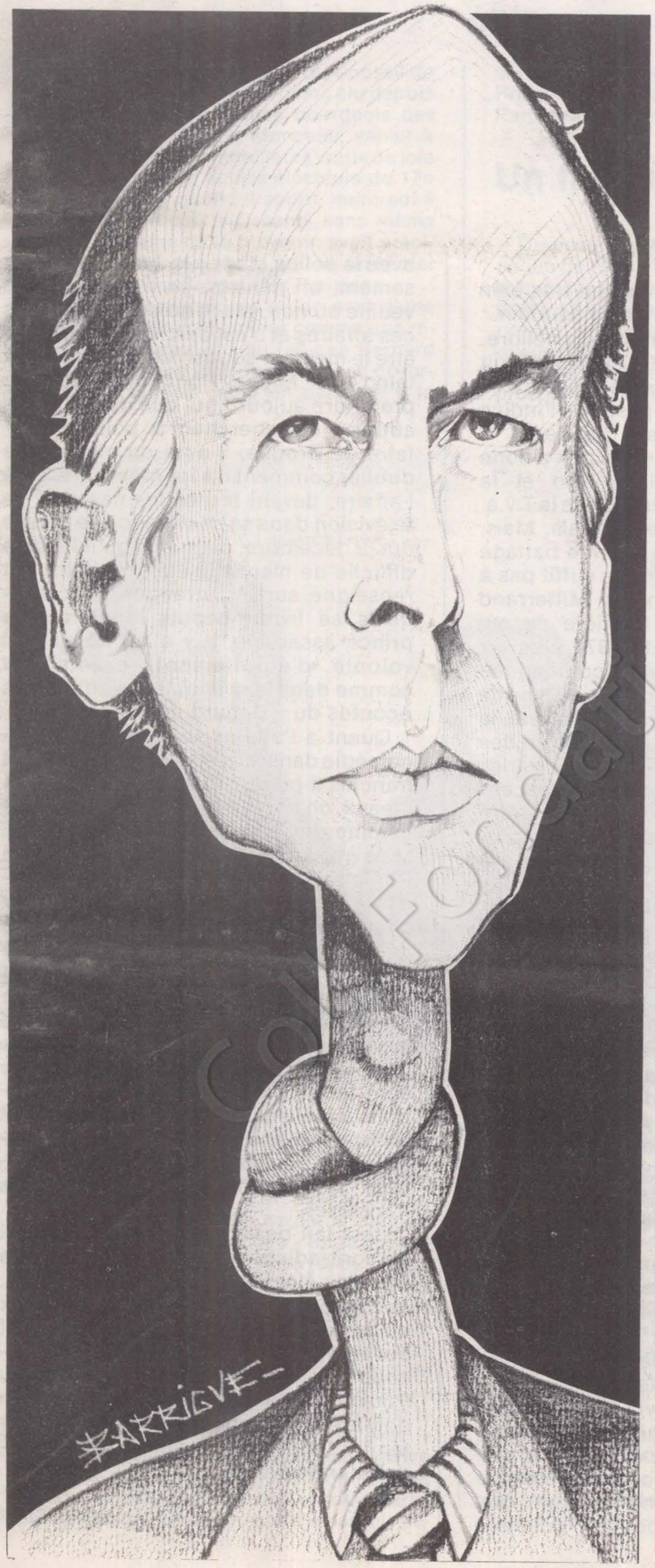

LE P.S. ET L'ECOLE PRIVEE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Le Pouvoir noué

Valéry Giscard d'Estaing a annoncé pour lundi prochain une conférence de presse de « clarification ». Il aura de quoi faire ! Et il lui faudra beaucoup de talent pour répondre à une série de questions qui mettent de nouveau en cause, aux yeux de l'opinion, le Pouvoir et ceux qui le servent.

Lorsque le président de la République a décidé de rencontrer les journalistes le 17 janvier, il espérait sans doute pouvoir leur dire simplement qu'une mauvaise passe venait d'être franchie et que les choses commençaient à aller mieux. C'est, en effet, le leitmotiv que l'on entend depuis deux semaines à longueur d'émissions de radio et de té-

→

HUIT PAGES SPECIALES DIJON

POLITIQUE DANS L'ENTREPRISE :

La réponse socialiste, 20 000 militants

Fondation Jean Jaurès

Sommaire

3
PARIS : LA GAUCHE PEUT GAGNER, PAR ANTOINE VIOLET

4
POLITIQUE DANS L'ENTREPRISE : LA REPONSE SOCIALISTE, 20 000 MILITANTS, PAR ALAIN RANNOU

6
DIPAPACÉQUOI, PAR PIEM

9
AMNESTY INTERNATIONAL : LES EMPECHEURS DE TORTURER ET D'EMBASTILLER EN ROND, PAR JEAN-LOUP REVERIER

13 à 20 SPECIAL DIJON
- LA GAUCHE MAJORITAIRE, PAR EMMANUELE PLAS
- MEFIEZ-VOUS DE L'EAU QUI DORT, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN
- UNE BELLE VITRINE... PRESQUE VIDE, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

21
VENEZUELA : LA DEMOCRATIE DU PETROLE, PAR FRANCIS PISANI

24
ECONOMIE AMERICAINE : CARTER-NIXON MEME COMBAT, PAR CHRISTIAN GOUX

26
ARTISTES-INTERPRETES : LA PAROLE EST AUX « VOIX », PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

34
CAFETIERS-LIMONADIERS : L'ART ET LA MANIERE DE SE SUCRER, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

40
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS MITTERRAND

PHOTOS ET DESSINS

A.f.p. (page 8), Barrigue (pages 1, 3), Cubo (pages 11, 26, 35), Keystone (pages 24, 25), Pascal Lebrun (pages 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 30, 31), Norma (pages 3, 10, 11, 21, 22, 23), Pym (pages 9, 34), Schatzberg (page 27), Solo (pages 5, 24, 25, 32).

→

lévision. Sans que l'on sache très bien ce qui justifie cet optimisme soudain.

Les prix ? La situation s'améliore, nous a-t-on dit, puisque si l'on déduit l'incidence de la hausse de l'essence — curieux tour de passe-passe — l'indice officiel n'aurait progressé que de 0,4 % en novembre. Le « gel » des prix a donc été un succès, proclame-t-on et la baisse de 2,6 % d'un des taux de la T.v.a. va maintenant prendre le relais. Mais, même soutenu par un énorme battage publicitaire, un discours ne suffit pas à faire une vérité. François Mitterrand rappelait la semaine dernière ce qui s'est passé au début de 1973, à savoir que lorsqu'elle n'est accompagnée d'aucune mesure structurelle du type de celles que propose le Parti socialiste, la baisse du taux de la T.v.a. n'a que des effets très temporaires, vite contrariés par la reprise d'un mouvement ascendant qui peut d'ailleurs lui-même être accéléré par des facteurs circonstanciels comme ceux qui provoquent aujourd'hui une hausse brutale des fruits et légumes, sans parler du café.

L'emploi ? On va se glorifier d'un indice faisant état, semble-t-il, d'une légère diminution des demandes d'emploi alors pourtant que les annonces ou les menaces de licenciements se multiplient dans de nombreux secteurs et que, dès le mois prochain, les plus habiles statistiques auront du mal à dissimuler que la politique gouvernementale est tout à fait incapable de lutter contre le chômage. Nous ne disons pas cela pour nous en réjouir, mais pour souligner le côté artificiel des proclamations suivant lesquelles le plan Barre commencerait à produire des résultats positifs. Il y a déjà longtemps qu'un Premier ministre — c'était Jacques Chirac — annonçait que l'on apercevait le bout du tunnel !

Mais le président de la République, lundi, n'aura pas seulement à jongler avec les chiffres. Il devra aussi s'expliquer sur toutes les dernières affaires qui viennent de jeter à nouveau une certaine lumière sur le comportement de certains services en même temps que sur les rapports du pouvoir politique avec la police et avec la Justice. Curieusement, un ministre se trouve, qu'il le veuille ou non, placé au cœur de toutes ces affaires et c'est celui qui passe pour être le meilleur soutien de Giscard d'Estaing. Car Michel Poniatowski a beau prétendre aujourd'hui que ce sont « les autres » qui cherchent à politiser l'affaire de Broglie, il aura du mal à faire oublier comment il a lui-même présenté l'affaire, devant toutes les caméras de télévision dans sa conférence de presse du 29 décembre, de même qu'il lui sera difficile de nier qu'il était parfaitement renseigné sur les étranges trafics auxquels se livrait depuis longtemps le prince assassiné. Il y a eu de sa part volonté d'étouffement, exactement comme dans la scandaleuse affaire des écoutes du « Canard enchaîné ».

Quant à l'affaire Abou Daoud, tragi-comédie dans laquelle le gouvernement français a perdu la face sur tous les tableaux, on a voulu la présenter à l'Elysée comme une simple décision de police. Mais qui est ministre de la police, sinon Poniatowski ? Ou bien, en arrêtant à Paris le leader palestinien, possesseur d'un visa en bonne et due forme et reçu la veille au Quai d'Orsay, la D.s.t. a agi à l'insu de son ministre et c'est grave. Ou bien celui-ci a été informé au préalable et il a commis ou laissé commettre une maladresse inexplicable. Ou bien la D.s.t. et le gouvernement lui-même se sont laissé piéger par les services secrets israéliens ou par le gouvernement ouest-allemand dont l'attitude, en l'occurrence peu claire, ne suffit pas à atténuer la responsabilité des autorités françaises.

Cela fait beaucoup d'incohérence et de contradictions et, si l'on ajoute que pour les élections municipales à Paris, et dans bien d'autres villes, les deux clans de la majorité se sont maintenant ouvertement déclaré la guerre, beaucoup de désordre dans les allées du Pouvoir. Voilà, en tout cas, un certain nombre de questions auxquelles on attendra lundi avec curiosité des réponses clarificatrices.

CLAUDE ESTIER

LA GAUCHE PEUT GAGNER

Bernard Lafay, président du Conseil de Paris depuis un an et demi, élu depuis 30 ans des quartiers bourgeois des Ternes et de la Plaine Monceau, venait à peine d'envoyer ses « meilleurs vœux de joie et de santé » à ses fidèles électeurs du 17e arrondissement quand il apprit, mercredi 5 janvier, que Michel d'Ornano, sans même prendre la peine de le prévenir, avait précisément choisi son fief pour se présenter lui-même aux suffrages des Parisiens.

Agression caractérisée qu'on peut d'une certaine manière considérer comme une réplique des giscardiens au fait que Bernard Lafay, d'ordinaire plus prudent, avait ouvertement choisi son camp en paradant à la grande fête du R.p.r. aux côtés de Jacques Chirac, le 5 décembre, à la Porte de Versailles.

Les choses sont peut-être un peu différentes de cette apparence. Car, dans le 17e arrondissement, Lafay dispose d'une clientèle solide et fidèle, « engrangée » au fil des années par de multiples services rendus et entretenue par un secrétariat bien organisé et par un journal mensuel dont chaque numéro comporte une bonne dizaine de photographies dudit Lafay, coupant un ruban, trinquant avec les pompiers ou décorant un vieux travailleur. Ce qui signifie que face à un tel pouvoir local, même un peu usé par le temps, d'Ornano dont les attaches avec le 17e arrondissement ne dépassent guère l'époque déjà lointaine où il terminait ses études secondaires au lycée Carnot, n'aurait pas gagné d'avance, même s'il passait désormais tous ses dimanches au Parc des Princes à suivre l'équipe de football de Paris-Saint-Germain.

Un faux combat ?

On peut, dès lors, soit admirer le goût du risque de l'actuel maire de Deauville, soit se demander si le combat aura bien lieu. Et, à partir de là, attacher quelque crédit à une rumeur qui court en haut lieu et selon laquelle Bernard Lafay se verrait proposer un poste au Conseil constitutionnel lors du prochain renouvellement par tiers de cet organisme, qui doit avoir lieu dans quelques semaines.

Si donc d'Ornano a peut-être devant lui un terrain plus sûr qu'il n'y paraît, ce n'est pas le cas pour tous ceux qu'il a choisis pour mener en son nom la bataille dans les autres arrondissements. Par exemple, dans le 15e, Françoise Giroud, qui met en avant le fait qu'elle habite depuis longtemps dans cet arrondissement, n'y a politiquement que de faibles attaches par rapport à celles des élus sortants, soutenus par trois députés de la majorité et parmi lesquels se trouve — ce qui ne manque pas de piquant — Antoine Veil, époux de Simone Veil. Circonstance aggravante, Françoise Giroud est mal fondée à se réclamer de sa « condition féminine » puisque la tête de liste sortante du 15e n'est autre que Nicole de Hautecloque qui fut la première femme — et la seule jusqu'ici — à présider le Conseil de Paris.

Dans le 8e et dans le 16e arrondissement, d'Ornano n'a pu donner son investiture qu'à des centristes ralliés, Philippe Tollu, dans le premier cas, le professeur Lépine et le député Georges Mesmin dans le second, qui sont depuis longtemps les bêtes noires des gaullistes parisiens. Ceux-ci ne pouvaient donc que susciter dans tous ces arrondissements des listes concurrentes. C'est chose faite depuis mardi.

Dernière investiture de cette première série giscardienne dans laquelle, curieusement, ne figure pas Jacques Dominati, pourtant toujours secrétaire général des Républicains indépendants, mais qui ne pardonne pas à d'Ornano de l'avoir supplanté dans la course à la mairie de Paris : celle de Roger Chinaud, littéralement sacrifié dans le 18e. Sans le concours de l'autre député « majoritaire » de l'arrondissement le R.p.r. Joël Le Tac, qui entend présenter de son côté sa propre liste, Chinaud n'a, en effet, aucune chance d'arracher les neuf sièges municipaux de Montmartre à la liste d'union de la gauche, qui sera conduite comme en 1971 par Louis Baillot pour le P.c.f. et par Claude Estier pour le P.s.

D'une façon générale, on peut considérer que la gauche conservera les cinq arrondissements où ses listes avaient été élues en 1971 : les 11e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondis-



Françoise Giroud entre ses nouveaux amis Roger Chinaud et Michel d'Ornano.



Jacques Chirac, vu par Barrigue.

→

sements, ce qui lui assurerait 36 sièges sur les 109 que comportera le nouveau Conseil de Paris. On peut préciser, au sujet de la répartition de ces 36 sièges entre les trois partis du programme commun, que le différend entre communistes et socialistes ne porte plus que sur un siège, puisque les premiers proposent 21 P.c.f. et 15 U.g.s.d. alors que les seconds s'en tiennent à 20 P.c.f. et 16 U.g.s.d., ce qui leur paraît conforme à l'évolution des forces politiques à Paris depuis 1973, à savoir une importante progression du P.s. et, dans le meilleurs des cas, un maintien du Parti communiste.

Mais la progression du Parti socialiste — tous ceux qui dissertent sur les chances respectives des différents clans de la majorité ont un peu tendance à l'oublier — pourrait aussi permettre à la gauche de créer quelques surprises dans des arrondissements où elle n'a pas d'élus. Un bon connaisseur de la vie politique parisienne, Roger Laurent, soulignait mardi dans « France-Soir » que cela peut être le cas dans les 2e et 3e arrondissements (qui ne forment qu'une seule circonscription dans le 10e où le R.p.r. Claude Marcus est très menacé, dans le 12e où la majorité n'a plus de grand leader depuis le départ de Roger Frey et dans le 14e où la position de Christian de La Malène est beaucoup moins assurée qu'il ne paraît (1). Or, ces quatre secteurs représentent ensemble 21 sièges qui, s'ajoutant aux 36 des cinq autres arrondissements, placeraient la gauche juste au-delà de la majorité absolue.

Ce ne sont évidemment que des hypothèses qu'il serait téméraire de prendre pour argent comptant. Mais elles trouvent une certaine plausibilité dans le fait même que les observateurs les plus sérieux les retiennent en soulignant que, contrairement à une idée un peu trop répandue, les transferts de population intervenus à Paris au cours des dernières années ne sont pas toujours favorables à la majorité. Sans doute la population aux ressources les plus modestes a-t-elle été chassée progressivement vers la banlieue, mais les opérations de rénovation ont amené dans certains quartiers de Paris de nouveaux habitants au niveau de vie plus élevé mais qui ne sont pas pour autant sociologiquement de droite. C'est en fonction de cette conviction que la gauche peut sensiblement progresser à Paris comme ailleurs, que les socialistes parisiens se battent actuellement pour que les listes d'union et le programme sur lesquelles elles se fonderont soient susceptibles d'entraîner tous ceux qui attendent, avec le nouveau statut de Paris, une autre façon de gérer les affaires de la capitale.

ANTOINE VIOLET

(1) Aux législatives de 1973, de La Malène n'avait été élu qu'avec 52,60 % au second tour contre une candidate communiste après avoir perdu au 1er tour près de 5 000 voix par rapport à 1968.

Politique dans l'entreprise

LA REPONSE DU P.S. : 20 000 MILITANTS

PAR ALAIN RANNOU

Lorsqu'au début de 1976 le président de la République annonça un débat national sur la réforme de l'entreprise, le Parti socialiste s'était interrogé sur les conclusions possibles d'un tel débat. Lorsque les députés en avaient été saisis, Louis Mermaz, au nom de notre organisation, avait fait des propositions précises concernant le contrôle des travailleurs, l'hygiène et la sécurité, le droit syndical, etc. Valéry Giscard d'Estaing avait donné un terme pour sa concrétisation ; fin 1976. Eh bien ! aujourd'hui, nous savons : la réforme de l'entreprise, pour le Président en exercice, c'est, premièrement, le dégagement des responsabilités patronales en cas d'accident du travail ; deuxièmement, l'interdiction pour les salariés de discuter sur les lieux de travail des problèmes politiques, économiques et sociaux.

Nous avons, en son temps, traité du problème de la sécurité du travail. Je n'y reviendrai pas. Plus grave, peut-être parce que plus lourd conséquence pour la démocratie, est la déclaration du gouvernement concernant l'expression politique dans l'entreprise. Ainsi, au moment où les principaux problèmes politiques, ceux présents dans l'esprit de tous les Français, sont d'abord d'ordres économiques et sociaux, il serait interdit d'en débattre dans la celllule de base de l'économie qu'est l'entreprise. L'inflation, nous pourrions en discuter partout, sauf dans l'endroit où elle naît : l'entreprise. Le chômage pourrait être le sujet de conversation dans les files d'attente aux bureaux de l'Agence pour l'emploi, mais pas celui des travailleurs menacés de licenciements. Le blocage du pouvoir d'achat des salaires, Raymond Barre peut l'imposer depuis l'Hôtel Matignon, les travailleurs n'auraient pas le droit de protester et de proposer une autre politique là où se font leurs feuilles de paie ! C'est au moment où l'échec du plan anti-inflation apparaît clairement, où la récession économique est le résultat le plus évident de la politique gouvernementale, où tous les records du nombre de demandeurs d'emploi sont battus, que le Pouvoir voudrait nous faire taire là où sont rassemblés ceux qui subissent le plus directement, le plus injustement sa politique. Il n'en est pas question.

Que l'on nous comprenne bien. Il ne s'agit pas, pour le Parti socialiste, de vouloir se substituer aux organisations syndicales. Elles remplissent leur rôle de rassemblement des travailleurs quelles que soient leurs opinions politiques et philosophiques, afin de défendre leurs intérêts individuels et collectifs. La détermination des revendications, l'action pour les faire aboutir, c'est la vocation des organisations syndicales, pas la nôtre.

Mais la critique d'une politique gouvernementale qui crée des problèmes pour les salariés, les propositions pour une autre politique, cela c'est notre rôle. Chercher à nous empêcher de le remplir partout où c'est nécessaire, c'est contraindre les syndicats de le faire à notre place dans l'entreprise. Il serait alors facile à la majorité actuelle de dénoncer avec vigueur la politisation de ces mêmes syndicats, Giscard d'Estaing ferait d'une pierre deux coups : museler l'action de l'opposition dans les lieux où se rassemblent des millions de Français neuf heures par jour et diminuer l'influence syndicale parce que ces organisations rempliraient une fonction qui n'est pas la leur. L'intention est évidente et le piège grossier.

Les travailleurs, d'ailleurs, ne s'y trompent pas, qui viennent chaque jour renforcer l'action de notre Parti dans les entreprises : 54 implantations en 1971 lors du congrès de Pau, 958 à la fin décembre 1976. Soit 60 % d'augmentation par an depuis notre dernier congrès, 20 000 militants de notre Parti organisés aujourd'hui dans les entreprises. Après s'être fait sur le plan électoral, le rééquilibrage de la gauche est en bonne voie dans ce secteur, puisque notre implantation correspond à environ 2 400 cellules d'entreprise du P.c.f. (1).

La droite aussi agit politiquement dans les entreprises. Directement en s'organisant en tant que parti, comme le R.p.r., mais elle a peu de succès. Ou bien, plus hypocritement, les journaux d'information patronaux, base de classe du pouvoir actuel, sous couvert d'apolitisme, attaquent vigoureusement le programme commun, l'antisocialisme et l'anticommunisme y sévissent. Giscard d'Estaing voudrait-il que les patrons soient les seuls à avoir une expression politique dans l'entreprise ?

Le but de notre Parti n'est pas de transformer l'entreprise en forum permanent, de désorganiser le fonctionnement économique du pays. Nous voulons pouvoir débattre en dehors des heures de travail, mais sur les lieux de travail (comme le tribunal d'Amiens en a d'ailleurs jugé), avec l'ensemble des salariés, des grandes options politiques qui permettront de sortir de la crise, de juguler l'inflation, de réduire le chômage.

La victoire de la gauche en 1978 sera le début de la construction d'une société où cessera l'exploitation de la majorité de la population par une petite minorité de possédants. Nous ne construirons pas cette société sans en débattre avec les travailleurs. Pour ce faire, n'en déplaise aux tenants actuels du pouvoir, c'est 1 500 sections et groupes d'entreprise qui défendront le programme commun de gouvernement et les grandes options du Parti socialiste lors des prochaines élections législatives.

(1) L'organisation de nos deux partis est très différente : les chiffres que nous donnons correspondent à une seule organisation par entreprise, alors que le P.c.f. est organisé en plusieurs cellules.

Affaire de Broglie

LE " PRECIEUX RIDICULE "

« S.a.s. » se dissimulait-il sous l'air bonhomme et les costumes d'apparence modeste de Jean de Broglie ? S'il faut en croire les nombreuses révélations qui fleurissent dans la presse, cela ne fait pas de doute. Des plus vraisemblables aux plus farfelues, ces informations venant tantôt de la police, directement ou indirectement, tantôt des milieux les plus divers, ne contribuent pas vraiment à clarifier l'affaire. Dans le climat d'intoxication et de règlement de comptes qu'elle suscite, en débrouiller l'écheveau n'est pas chose aisée. Le juge Guy Floch, chargé d'instruire le dossier, a pu s'en rendre compte. Il a toutefois su garder la tête froide devant la tourmente en repoussant les auditions des différents inculpés. Si les pressions dont le Pouvoir est coutumier sur la Justice ne parviennent pas à arrêter ce magistrat réputé indépendant, peut-être connaîtra-t-on un jour la vérité. Ou une partie de celle-ci. En tout cas, cela prendra pas mal de temps.

De quoi peut-on être sûr aujourd'hui ? Depuis la conférence de presse organisée par Michel Poniatowski le 29 décembre, en violation du secret de l'instruction malgré ses dénégations du 10 janvier, les hypothèses se sont multipliées. Tout comme les agressions, vols et cambriolages qui visent les protagonistes de l'affaire et leur entourage. La personnalité du prince de Broglie, député R.i. proche des plus grands de ce régime, mais aussi affairiste notoire aux fréquentations ambiguës, a permis d'alimenter toutes les spéculations.

Quelques points paraissent actuellement se préciser. Ainsi de Broglie a-t-il effectivement été à la tête de la Sodetex, cette société écran créée en 1968 à Luxembourg pour faire transiter des fonds importants d'origine politico-crapuleuse. Filiale de la Matesa, la société espagnole à l'origine du plus grand scandale du régime franquiste, la Sodetex a fait mardi dernier l'objet de l'ouverture d'une information par le Parquet général de Luxembourg. Le Brincom, dont de Broglie s'est effacé en 1973 à la demande de son ami Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur de l'époque, s'est livré à toutes sortes de commerces avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Et notamment, précisions-nous la semaine dernière, au trafic des armes. Ce que dément aujourd'hui avec obstination Akli Rahal, ce milliardaire algérien devenu seul patron du Brincom depuis le retrait de son associé et ami Jean de Broglie.

Le député R.i. a également présidé de 1969 à 1972 la Société française d'expansion économique. Selon « le Canard enchaîné », la Sofradec touchait des commissions sur certains marchés franco-arabes. De Broglie avait aussi placé des capitaux dans Publi M.g., une firme de publicité... dont curieusement on ne trouve pas trace au registre de commerce, pas plus que de la Société financière du Luxembourg dirigée par le mystérieux homme d'affaires Raoul de Léon, « administrateur délégué » du prince-député à la Sodetex.

Enfin, propriétaire de milliers d'hectares de terres et de bois, de plusieurs fermes et d'un château comptant plusieurs centaines de fenêtres, de Broglie prêtait à un taux élevé des fonds qu'il empruntait lui-même sur son nom. C'est ainsi qu'il avait rencontré Pierre de Varga et Patrick Allenet de Ribemont qui, selon Poniatowski, l'auraient fait éliminer pour ne pas lui rembourser le prêt consenti pour l'achat du restaurant « La reine Pédauque ».

Les R.g. et le Sac

A n'en pas douter, des liens étroits existaient entre Jean de Broglie, Guy Simoné et Pierre de Varga. Mais il ne semble pas que ces liens se limitaient aux 120 000 F dus par le policier au prince, ni aux 4 millions prêtés pour « La reine Pédauque ». La Soficop, société fiduciaire de Ribemont et Varga, faisait des placements de fonds. De Broglie figurait parmi ses clients, ainsi que quelques autres dont les policiers ont emporté les dossiers lors d'une perquisition au 2, rue des Dardanelles. Qui étaient ces gens et où étaient placés les fonds pour que la police s'y intéresse ainsi ? Mystère...

Plusieurs personnages de l'affaire et notamment Simoné et Varga auraient travaillé pour la 2e section des Renseignements généraux (celle des affaires politiques) de la préfecture de police de Paris. Un des anciens responsables de cette section, l'inspecteur en retraite Boucher connaît, en effet, Varga de longue date. Sa femme fut même un temps employée par Varga et les deux hommes possédaient un terrain à Mareil-Marly, près de Marly-le-Roi, où Simoné exerça un temps ses fonctions d'inspecteur. Boucher et Varga se sont-ils connus lorsque Boucher travaillait pour les R.g. sur le Service d'action civique, ce Sac au sein duquel Varga comptait des relations ? Cela paraît probable. Ce qui suit demande par contre à être vérifié. Même si plusieurs confrères le présentent comme plausible.

Avant de prendre sa retraite, Boucher aurait — ce qu'il nie — utilisé un certain Simon Kolkowicz comme indicateur pour les R.g. Celui-ci révèle à Boucher, à la fin novembre 1976, que Simoné lui a versé un acompte de 6 000 F pour tuer de Broglie. Immédiatement, Boucher fait parvenir un rapport détaillé à son ancien service. De son côté, Kolkowicz et son ami André Bernard — aujourd'hui tous deux inculpés — cherchent en vain à rencontrer de Broglie pour l'avertir de ce qui le menace. Simoné, de son côté, est désormais filé par la 2e section. Les policiers le voient notamment recruter Frèche. Ils sont même en planque, au moment du meurtre, à quelques centaines de mètres de la rue des Dardanelles, lieu du drame. Ils y voient Frèche rejoindre Simoné en courant et prennent sa voiture en filature, tandis que de Broglie gît inanimé.

Selon cette version, inspirée par le journaliste Hubert Lassier — celui qui prétend avoir des révélations importantes à faire mais ne les fait pas, celui encore qui a été agressé dans d'étranges conditions samedi à l'aube au bois de Boulogne — la 2e section des R.g. n'aurait pas averti le ministère de l'Intérieur de ce qui se tramait. Explication avancée : les policiers auraient craint de n'être pas pris au sérieux. C'est plutôt ce qui risque d'arriver à cette explication.

« Le Canard enchaîné » prétend, au contraire, que deux mois avant l'assassinat →

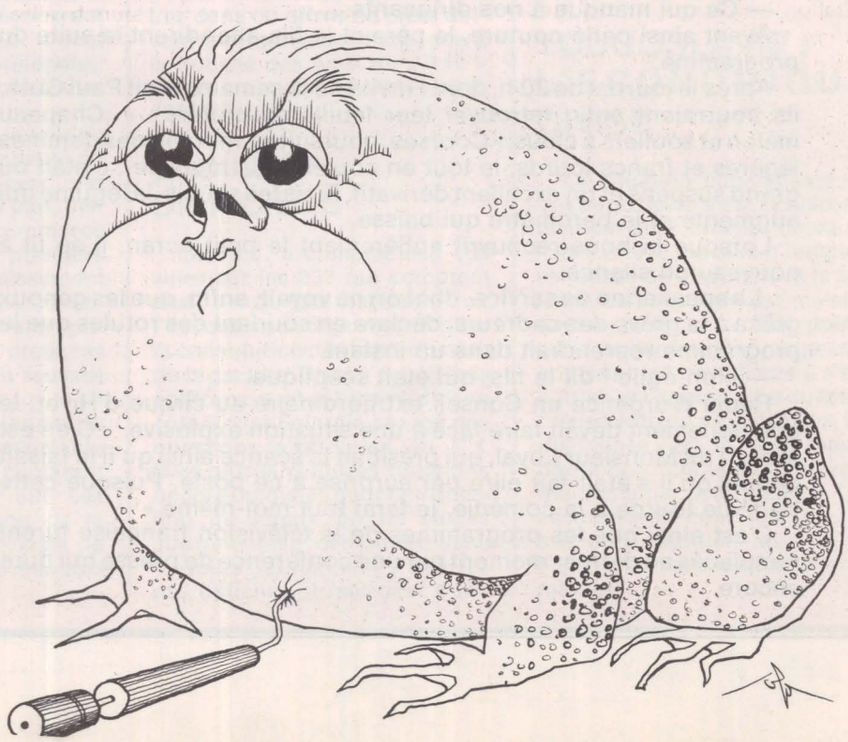

DIPAPACÉQUOI

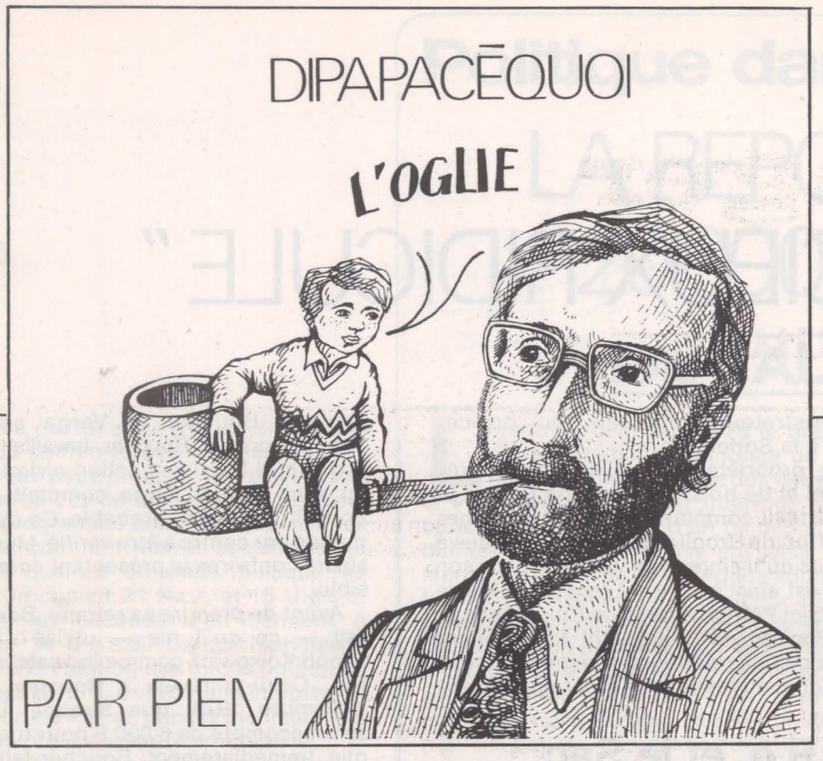

PAR PIEM

Pour la quarante-septième fois dans la semaine, ils avaient eu droit, à la télévision, aux souvenirs de Paul Guth.

C'était la grève des comédiens et la direction des programmes bouchait les trous avec du vide.

— S'ils pensent nous distraire avec ça, dit le père, ils se mettent le doigt dans l'oglie.

— Dis papa, c'est quoi l'oglie ?

— C'est l'expression moderne pour dire œil.

L'enfant se bouche le nez.

— Il y a grève des comédiens parce que ceux-ci voient leur avenir d'un mauvais oglie.

Sur le petit écran, Paul interviewait Guth, puis il y eut un communiqué du gouvernement : « En raison de l'arrêt de travail prolongé des comédiens, les ministres et responsables ont décidé de prendre la relève. »

En effet, un Conseil des ministres extraordinaire avait été convoqué d'urgence à l'église Montmartre et des décisions importantes avaient été prises, non sans difficultés, chacun voulant tenir son rôle : Giscard ne voulait pas se faire doubler par Chirac, d'Ornano par Bernard Lafay, Poniatowski par Marcantoni. Seul Lecanuet acceptait de se faire remplacer par Paul Guth.

— Dis, papa, c'est quoi une doublure ?

— L'étoffe qui garnit l'intérieur d'une veste.

— C'est quoi l'étoffe ?

— Ce qui manque à nos dirigeants.

Ayant ainsi parlé couture, le père et le fils attendirent la suite du programme.

Après le journal de 20 h, dont l'invité de la semaine était Paul Guth, ils pourraient enfin retrouver leur feuilleton préféré : « Chapeau melon et souliers à clous ».Courses, poursuites, mitraillades, femmes légères et francs lourds, le tout en couleurs de muraille ; c'était du grand suspens et un excellent dérivatif. Finis les soucis, la légume qui augmente et le baromètre qui baisse.

Lorsque la boue recouvrit entièrement le petit écran, il se fit à nouveau un silence.

La speakerine de service, dont on ne voyait, enfin, que les genoux grâce à la grève des cadreurs, déclara en souriant des rotules que le programme reprendrait dans un instant.

— Mon oglie ! dit le fils, qui était sceptique.

Réuni d'urgence en Conseil extraordinaire au cirque d'Hiver, le gouvernement devait faire face à une situation explosive. « C'en est assez ! dit Monsieur Loyal, qui présidait la séance ainsi qu'il le faisait depuis qu'il s'était fait élire par surprise à ce poste. Puisque cette tragédie tourne à la comédie, je ferai tout moi-même.»

C'est ainsi que les programmes de la télévision française furent remplacés au dernier moment par une conférence de presse qui dure encore.

→

du prince deux rapports des R.g. étaient parvenus au ministère de l'Intérieur pour signaler qu'« un mauvais coup » se préparait. Ces rapports seraient même parvenus à Jean Paolini en personne, directeur du cabinet de Poniatowski. Si cela a été, pourquoi avoir laissé abattre de Broglie ? A défaut d'être explicite, cette version a au moins le mérite d'éclairer un peu la promptitude et l'efficacité avec lesquelles la brigade criminelle a opéré. Pour la plus grande fierté — apparemment, du moins — de Poniatowski...

Quant au mobile du meurtre, la multiplicité des explications avancées n'a pas encore suffi à l'éclaircir. « Rouge » croit savoir que de Broglie, un des responsables du financement des R.i., s'apprêtait à passer au R.p.r. avec des dossiers compromettants pour son ancien parti. Lequel serait financièrement quelque peu délaissé par le patronat. « Le Journal du Dimanche » parle d'un colossal marché de camions avec l'Algérie sur lequel le prince touchait une commission. « L'Aurore » parle de bons offices du député français entre l'Arabie saoudite et l'Algérie pour l'obtention d'un crédit de 200 millions de dollars à celle-ci. Ce journal imagine aussi de Broglie complotant, dans le même temps, avec les adversaires du président Boumediène et fournissant des armes à tous les pays arabes progressistes !

Il n'y aurait pratiquement pas de transactions entre l'Europe et les pays arabes, portant sur des armes, des avions, des munitions, des camions, du pétrole, du whisky ou des capitaux, derrière lesquelles on ne trouverait pas de Broglie, efficace et discret, se jouant des uns et des autres et touchant au passage de colossales commissions. L'excès des propos brodés sur ces thèmes ne permet pas d'y déceler la toujours possible part de réalité. Et c'est regrettable.

Plus solide paraît l'information du « Point » selon laquelle Simoné aurait été surpris alors qu'il essayait d'écouler, voici quelques mois, de faux bons du Trésor. Il semble enfin établi que Simoné et probablement aussi Varga et de Broglie organisaient des « partouzes » dans le « beau monde ». Photos à l'appui, « l'artiste » Simoné se livrait ensuite à un chantage rémunérateur.

Que trouve à dire à tout cela cet autre prince qui dirige le ministère de l'Intérieur ? Cherchant à nier les propos qu'il a tenus au cours d'une conférence de presse, il met en cause « l'hypocrisie des Trissotin » et attribue à l'Agence France-Presse, qui en a rendu compte dans un communiqué, la désapprobation publique de sa conférence de presse par la Chancellerie. Après l'affaire Dassault et quelques autres, qu'il serait fastidieux d'énumérer, l'accélération du rythme auquel éclate ce type d'affaires et l'embarras qu'elles révèlent en haut lieu, sentent décidément beaucoup la fin de règne. La « pourricratie » avancée, en quelque sorte.

JEAN-LOUP REVERIER

changer la vie politique

LES MALHEURS DE BOISSET

« Le juge Fayard dit le Shérif », le nouveau film d'Yves Boisset, n'est sorti sur les écrans que tard mercredi. Le tribunal de Paris, saisi la veille en référé par le Service d'action civique, le Sac, a pris une décision qui interdit la projection avant que toute référence au Sac soit supprimée.

Jean Auboin, premier vice-président du tribunal qui a signé l'ordonnance en référé, écrit : « Mon sentiment est que le film suggère au spectateur moyen une responsabilité importante du Sac dans l'assassinat du juge Renaud ».

Déjà, pour « Un condé », Boisset avait eu des ennuis, avec la préfecture de police de Paris cette fois : elle lui avait interdit de tourner dans les rues de la capitale. Pour « Dupont-Lajoie », c'est un des principaux interprètes — un Algérien — qui avait été victime d'un ratonnade à Toulon à l'époque du tournage.

L'OISE VIRE A GAUCHE

Puissamment contrôlé jusqu'à présent par Marcel Dassault et Robert Hersant, le département de l'Oise est en train de virer à gauche. L'élection cantonale de Méru, dimanche dernier, vient de confirmer cette tendance. Le candidat socialiste Guy Vadepied, a enregistré un gain de 7% par rapport à mars dernier, passant devant le candidat du P.c.f., lui-même en légère progression, et il devrait l'emporter dimanche prochain contre le candidat des « socialistes démocrates » d'Eric Hintermann dont le premier test, au lendemain de son pitoyable congrès de Nice, sera une défaite cinglante dans son propre département !

« CERTAINS APPUIS »

Joli scandale à Saint-Quentin-en-Yvelines autour de la ville nouvelle. Il semblerait que plusieurs millions de nouveaux francs aient été détournés par une société, la Compagnie générale du bâtiment (C.g.b.). La C.g.b. jouait le rôle d'intermédiaire entre l'établissement public d'aménagement (Epa) et des entreprises privées pour les travaux nécessaires à la ville nouvelle. Par exemple, l'Epa a payé à la C.g.b. 190 000 F pour travaux de jardinage, alors que la facture de l'entreprise locale ne s'élevait qu'à 30 000 F...

Tout cela a éclaté au grand jour lorsque les 29 entreprises concernées ont vu revenir des factures impayées : au total, 8 millions de francs. Constituées en association de défense, elles ont déposé plainte, découvrant également que la C.g.b. n'était pas, comme elle le prétendait, mandatée par l'Epa pour traiter avec elles...

Le scandale va loin. Il touche d'abord l'Epa qui a accepté de traiter sans contrôle avec une société venue de nulle part, inscrite au registre du commerce sept mois après ses premiers contrats avec l'établissement public. L'Epa a d'ailleurs été jusqu'à proposer aux entreprises de leur régler les créances de la C.g.b. contre de fausses factures.

Plus grave encore : Dionisi, le P.d.g. de la C.g.b., s'est prévalu de certains appuis, déclarant qu'il pouvait dormir sur ses deux oreilles en raison de la présence dans cette affaire de personnes nanties de mandats électoraux.

PAS DE CLERC

Affaire de fraude fiscale à Belfort, entraînant l'inculpation d'un certain Pierre Guichard et d'un nommé Henri Clerc. Banal ? Pas tout à fait. D'abord, parce que le premier est huissier de Justice et le second notaire. Ensuite, parce que tous deux sont des élus de la majorité au conseil municipal réactionnaire : Guichard comme centriste, Clerc comme R.p.r.

Tous deux avaient « oublié » de déclarer des sommes coquettes (360 000 F en 4 ans pour ce qui concerne Guichard !) mais comptaient sur leurs amitiés politiques pour échapper aux ennuis : Clerc n'était-il pas président local de la Fondation Claude-Pompidou et son comptable n'était-il pas Baudouin, éminence grise du R.p.r. en Franche-Comté ?

A afficher ainsi leurs sympathies chiraquiennes, les deux nigauds ne se sont pas méfiés. Maintenant que leur grand homme n'est plus à Matignon, il y a des risques...

Après les malheurs de l'ex-maire Jean Bailly, voilà qui ne va pas redorer le blason de la majorité dans le Territoire de Belfort : sa représentation au Conseil général y a fondu à 6... dont Bailly et le fameux Clerc.

POUR SAUVER « POLITIQUE-HEBDO »

Plusieurs dirigeants du P.s., François Mitterrand, Jean-Pierre Chevènement, Claude Estier, Pierre Joxe, Gilles Martinet, Michel Rocard, etc., et de nombreux hommes politiques, journalistes, écrivains, universitaires français et étrangers ont signé l'appel — publié mardi dans « le Monde » — pour sauver « Politique-Hebdo » menacé de mort en raison de ses dettes immédiates. L'équipe de « l'Unité » s'associe à cet appel. Les dons ou offres de prêts doivent être adressés d'urgence à la Société des Amis de « P.H. » 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

LES CAS DIFFICILES

Le P.c.f. a comptabilisé 136 villes sur les 233 qui comptent plus de 30 000 habitants, où l'accord s'est déjà réalisé pour la constitution des listes d'union de la gauche. C'est à peu près le chiffre auquel est arrivé de son côté Roger Fajardie, chargé des questions électorales au P.s. Mais plusieurs autres situations encore bloquées pour une question de répartition de sièges pourraient se débloquer dans les jours qui viennent. Parmi les cas difficiles, il faut citer quelques villes où le conflit porte toujours sur le choix de la tête de liste : Angoulême, où le P.c.f. refuse toujours Jean Pronteau, Villeurbanne, où il oppose un veto à la candidature de Charles Hernu qui envisage donc de présenter une liste socialiste-M.r.g. et Toulon, où le P.c.f. n'a toujours pas accepté la proposition socialiste pour que la tête de liste soit confiée à l'amiral Antoine Sanguinetti, ce qui est pour le moins peu conforme à la volonté proclamée par les communistes d'ouverture vers les gaullistes.

L'ALLEMAGNE FACE AU CHOMAGE

Le comité des sages que consulte le gouvernement allemand en matière économique a rendu son verdict pour 1977 : la priorité à Bonn n'est plus la lutte contre l'inflation, mais contre le chômage. En douze mois, les prix ont monté de 3,9%. Mais il y a un million de chômeurs et, sur la base prévue pour la croissance, on ne croit pas qu'en 1977 le nombre des sans-emploi puisse descendre au-dessous de 900 000. Cependant le chômage a déjà reculé de 17,3% depuis janvier 1976.

YOUGOSLAVIE : L'ECONOMIQUE DIVISE

La situation économique de la Yougoslavie s'est considérablement améliorée au cours de l'année 1976. Le taux d'inflation est passé de 26 à 12% et la balance commerciale est maintenant excédentaire. Les points noirs restent le chômage, qui contraint les travailleurs à s'expatrier, et l'aggravation du fossé creusé entre le nord du pays, industrialisé, et le sud, sous-développé. L'équilibre politique maintenu par la fermeté de Tito se trouverait donc menacé, en cas de disparition du chef de l'Etat, pour des raisons économiques.

changer la vie sociale et économique

QUI DEVIENT CHOMEUR ?

Comment devient-on chômeur par les temps qui courent ? Le ministère du Travail vient d'examiner 226 200 nouvelles demandes d'emploi. 44 % émanent de femmes, et 55 % d'hommes. Les motifs d'inscription comme demandeur à l'Agence éclairent bien la situation actuelle. Près du tiers de ces nouveaux chômeurs ont été licenciés (11 % pour raison économique, 19 % pour des raisons diverses). Viennent ensuite tous ceux qui n'avaient pas de situation stable : un chômeur sur quatre (20 % viennent d'arriver en fin de contrat à durée déterminée, 5 % en fin de mission d'intérim).

LOCK OUT A MARCOULE

A Marcoule, la direction du C.e.a. ne veut toujours pas négocier. Jusqu'à présent, elle ne répondait pas aux revendications des salariés (maintien des activités du C.e.a. dans un service public sous contrôle de l'Etat, reconduction de la convention collective nationale du nucléaire), en grève depuis plus de 2 mois et demi. Aujourd'hui, elle passe à la répression. Le lock out, d'une part : 8 heures de chômage partiel la semaine dernière, réduction à 24 heures cette semaine, puis à 20 heures la semaine prochaine. Une mesure qui frappe 750 personnes, la moitié du personnel concerné indirectement par l'arrêt de l'usine. D'autre part, la direction attaque en justice plusieurs travailleurs (parmi eux, des militants F.o. et C.f.d.t.) pour atteinte à la liberté du travail.

SATISFACTION POUR LES O.S. DES NEIGES

Les divers mouvements des O.s. des neiges ont été efficaces. Ils sont 8 000, répartis dans 210 stations de sports d'hiver à travailler aux remonte-pente, à damer les pistes, bref à faire fonctionner les stations. Les salaires les plus bas : ceux des employés des remontées mécaniques, qui gagnent entre 1 290 F et 1 930 F par mois. Astreints à des heures supplémentaires, soumis à de mauvaises conditions de travail, ils se sont révoltés pendant les fêtes. Grèves de quelques heures, d'un jour, ou plus, particulièrement suivies de succès à Saint-Gervais, au Mont-d'Arbois, à Mégève. Et à Val-d'Isère, où les travailleurs de la station ont obtenu un salaire de 2 570 F (pour 47 heures hebdomadaire), six jours de repos par mois et diverses primes.



Raymond Barre et Christian Beullac visitant une A.n.p.e.

L'ECUREUIL CONTINUE...

Au bout de trois mois de grève, les employés de la Caisse d'épargne de Paris ont rouvert leurs guichets, le 6 janvier. Toutes leurs revendications sont loin d'être satisfaites, car l'intransigeance du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, et de son président, le banquier Hottinguer, n'a pas faibli. Cependant, les grévistes ont pu faire céder la direction sur certains points. 20 personnes vont être immédiatement embauchées. Le tableau d'avancement sera établi comme par le passé et l'enveloppe des prêts sociaux au personnel est doublée. La non-privatisation (à l'exception du service immobilier) est maintenue. Le paiement de quelques jours de grève est garanti.

Mais on n'a pas fini d'entendre parler de la Caisse d'épargne. Le tribunal de grande instance doit se prononcer, le 26 janvier, sur le paiement de la prime de fin d'année. Et une grève de 24 heures est déjà prévue pour cette date...

CHAUFFEURS, PAS CHOMEURS

Les chauffeurs de transports en commun ont de très lourdes responsabilités. Aussi sont-ils, ce qui est normal, soumis à des visites de santé périodiques très sévères. Et arrive-t-il à certains d'entre eux que, pour raisons médicales, on leur retire leur permis de conduire en fin de carrière. Mais les possibilités de reclassement sont très réduites et, dans la plupart des cas, les intéressés deviennent des chômeurs. C'est pourquoi le député socialiste Jean-Pierre Cot a demandé au secrétariat d'Etat aux Transports s'il ne serait pas possible que ces chauffeurs, comme les agents de conduite de la S.n.c.f., bénéficient de leur retraite dès l'âge de 50 ans.

APPEL A LA SOLIDARITE... PATRONALE

Les 80 grévistes du laboratoire d'analyses médicales Cerba, à Mafliers, dans le Val-d'Oise, qui occupent leurs locaux depuis le 8 décembre, ont affaire à une direction particulièrement tenace. Pourtant, leurs revendications ne sont pas extrémistes : tout ce qu'ils demandent, ce sont des salaires décents, 2 000 F au minimum. Voilà les réactions que cela provoque chez leurs patrons : une lettre aux directeurs des laboratoires d'analyses qui leur adressent certains examens :

« Je me vois dans l'obligation de vous informer de toute urgence d'une difficulté inattendue dans le cadre de notre collaboration. Une partie du personnel du Cerba a en effet décidé, de façon tout à fait inopportune, et pour des motifs totalement injustifiés, de déclencher une grève sans préavis, paralysant partiellement les laboratoires et le service informatique. N'ayant pas l'intention de céder à des revendications inacceptables sous la pression et la menace, nous avons dû depuis hier prendre toutes les mesures susceptibles de nous permettre d'assurer notre service.

Vous pouvez donc continuer à nous faire parvenir les analyses que vous nous confiez habituellement, et nous vous demandons de nous soutenir, même si notre service n'est pas aussi rapide et aussi régulier que d'habitude. Nous avons en effet accumulé un certain retard qui va se répercuter sur les quelques jours qui suivent. Nous vous demandons de nous en excuser, et de ne pas vous irriter pour un inconvénient temporaire, car notre souci majeur reste de maintenir la qualité des résultats. Toute la direction, tous les cadres du Cerba, et une partie du personnel sont au travail, et font jour et nuit des efforts considérables pour assurer le service. Il est important que vous compreniez nos difficultés et que la solidarité entre biologistes joue à plein en ces circonstances : nous nous sommes associés à la protestation des Laboratoires de Biologie médicale les 15 et 16 septembre 1976 pour la défense de notre profession ; nous vous demandons de nous soutenir dans l'action que nous avons engagée contre les grévistes du Cerba, dont les exigences exorbitantes et le mépris total dans lequel ils tiennent leurs responsabilités vis-à-vis des malades qui nous font confiance risqueraient, si nous cédions, de rejaillir sur toute la biologie française... »

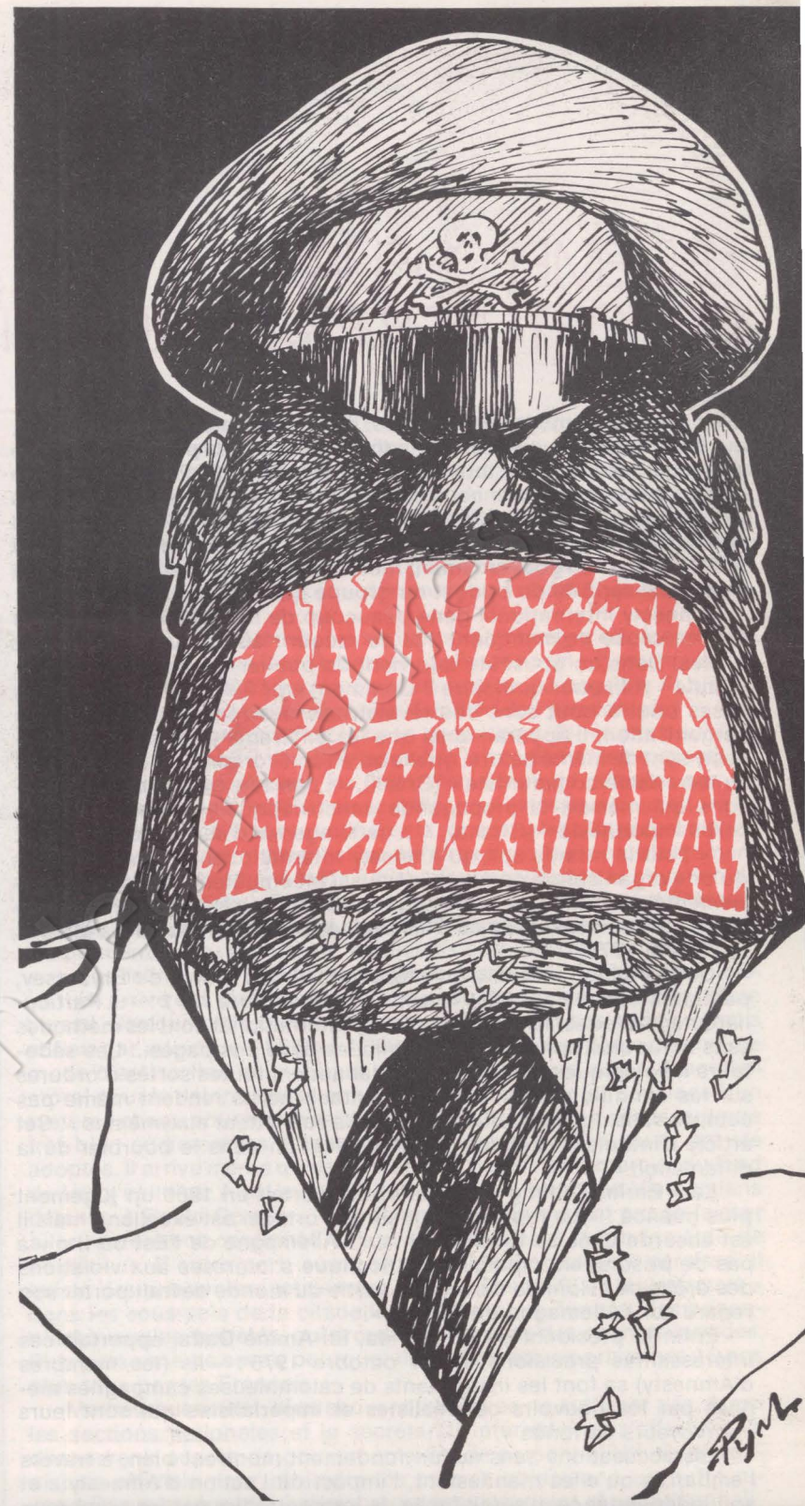

LES EMPECHEURS DE TORTURER ET D'EMBASTILLER EN ROND

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Malgré le recul des siècles, cette profession de foi de Voltaire n'a rien perdu de son utopie humaniste. Les prisonniers d'opinion se comptent toujours par centaines de milliers, dans des geôles ou dans des camps, à travers le monde entier et sous tous les régimes politiques.

Ce ne sont pourtant pas les textes qui manquent. Mais les Constitutions les plus démocratiques, les plus tolérantes ou les plus humanistes, les nombreuses conventions nationales et internationales qui garantissent les droits de l'homme et notamment la Charte de l'Onu, à laquelle souscrit la quasi totalité des pays du monde, les différentes résolutions de cette organisation internationale, celles du Conseil de l'Europe et celles de l'Organisation internationale du travail, rien n'a encore suffi à mettre les individus à l'abri de la détention arbitraire et de la torture. L'opinion, la race, la religion restent des facteurs de persécution de plus en plus organisée, rationalisée qui fait un large appel aux sciences et aux techniques les plus modernes.

La décision du mouvement Amnesty International de faire de 1977 « l'année du prisonnier d'opinion » (1) — expression à laquelle certains ne manqueront pas de substituer celle de « prisonnier politique » — prend ainsi toute sa dimension. Quel peut être l'impact de cette action ?

Lancée en 1961 par une dizaine de juristes regroupés autour de l'avocat britannique Peter Benenson, Amnesty International a connu un rapide essor. Elle regroupe aujourd'hui une centaine de milliers de membres à travers le monde. Selon Dick Börner, président de son Comité exécutif international, tous ces bénévoles ont fait de l'organisation, en 15 ans, « la plus compétente des organisations internationales pour la défense des droits de l'Homme, s'opposant avec fermeté et acharnement, indépendamment de toute considération politique, à l'oppression et à la persécution pour raisons de race, de religion ou de croyance ».

A l'origine d'Amnesty international une indignation provoquée par la dégradation des droits et libertés politiques dans le monde et par le développement de la torture comme « instrument ordinaire » de gouvernement. Une indignation, mais aussi une constatation : l'opinion publique internationale s'était mobilisée en faveur de détenus d'une certaine notoriété, comme Angela Davis ou Régis Debray ; il devait donc être possible de la mobiliser aussi en faveur des centaines de milliers de prisonniers oubliés, ceux dont personne ne s'occupe. A partir de là, un champ d'action a été défini par Benenson et la poignée de juristes qui l'entouraient. Au fil des ans les objectifs et les modalités d'intervention d'Amnesty se sont précisés.

La crédibilité d'Amnesty, l'une des clés de son efficacité, tient à son impartialité et à son refus total de se situer sur le terrain politique. Pour mobiliser l'opinion publique en nombre, l'organisation a donc choisi de se situer délibérément sur le terrain du droit et de se baser sur le principe du respect de ce droit. Les pratiques dénoncées visent tous les Etats qui violent leur propre légalité et le droit international auquel ils ont librement souscrit.

Pour bien marquer sa neutralité et en raison du partage du monde entre démocraties populaires, bloc capitaliste et nations en voie de développement, Amnesty dénonce les manquements au respect des droits de l'Homme de tous ces côtés à la fois. L'U.r.s.s., la Guinée, l'Espagne, l'Uruguay, le Brésil, l'Iran, le Chili, les Etats-Unis, il n'est pas de pays où des sévices aient été commis et où la liberté d'opinion soit bafouée sans qu'Amnesty intervienne. A plusieurs reprises, « l'Unité » a rendu compte des rapports qu'elle a publiés et en a même plusieurs fois donné des extraits.

Cette dénonciation tous azimuts ne suffit pas. L'indépendance n'a de sens que dans l'autonomie financière. L'organisation a donc choisi de s'autofinancer, c'est-à-dire de faire appel à ses groupes d'adhérents. Payer les salaires des permanents (environ 80 aujourd'hui), financer les déplacements des missions envoyées à travers le monde, informer l'opinion, même en faisant au plus juste, le budget de fonctionnement du secrétariat international de Londres a rapidement progressé. D'environ 500 000 F en 1970, il a plus que septuplé depuis lors. Il est vrai que le nombre des groupes d'adhérents dans le monde a

→

LES EMPECHEURS DE TORTURER ET D'EMBASTILLER EN ROND

→

lui-même cru à un rythme accéléré. La cotisation de chaque groupe, qui comprend une quinzaine d'adhérents appuyés par une vingtaine de sympathisants, s'est tout de même élevée à 3 000 F cette année. Le groupe peut se procurer cette somme de différentes manières, que ce soit la quête, l'organisation d'un gala ou la vente de vieux vêtements. Il peut même recevoir des dons. Toutefois, l'argent venant d'un parti politique ou d'un gouvernement n'est jamais accepté et aucun don ne doit dépasser 5 % du budget du groupe qui le reçoit.

Amnesty International gêne beaucoup de monde. Et ceux qu'elle met en cause ne manquent pas de recourir aux arguments les plus faciles. Dans un opuscule que vient de publier la section française, intitulé « A.i., pour quoi faire ? Comment agir ? », quelques citations mises bout à bout sont très révélatrices des réactions que suscite l'organisation. Il apparaît ainsi que les différents jugements sur Amnesty sont de même nature, quelle qu'en soit l'origine : « ... instrument du terrorisme communiste » (Brésil), « ... en tête parmi les organisations qui mènent la propagande antisoviétique » (U.r.s.s.), « ... ce corps impérialiste » (Ghana), « ... cette agence d'espionnage » (Iran).

« Tout le monde sait qu'Amnesty International n'est rien d'autre qu'une organisation communiste aussi incompétente à juger les événements du Chili que toute organisation contrôlée par Moscou... » (lettre de l'ambassadeur du Chili publiée par « Cambio 16 » à Madrid, le 28 avril 1975).

Cette citation mérite d'être rapprochée de l'article de Bryantsev, publié à Moscou dans les « Izvestia » le 24 octobre 1971 : « ... Particulièrement zélée est la célèbre Amnesty International dont les méthodes sans scrupules ont déjà été dénoncées dans ces pages... Les saboteurs idéologiques de l'Ouest qui clabaudent toutes sortes d'ordures sur les conditions des malades mentaux ne se rendent même pas compte dans quelle position ridicule ils se mettent eux-mêmes ». Cet article s'intitulait « Zélotes de la falsification dans le bourbier de la diffamation ».

La « Berlin Zeitung » de Berlin-Est portait en 1966 un jugement plus nuancé : « Le rapport d'A.i. sur le Portugal est excellent, mais il est absurde dans sa localisation sur l'Allemagne de l'Est où il n'y a pas de prisonniers politiques. Quiconque s'intéresse aux violations des droits de l'Homme dans cette partie du monde devrait porter son regard sur l'Allemagne de l'Ouest ».

Enfin le président de l'Ouganda, Idi Amine Dada, apportait ces intéressantes précisions le 1er octobre 1975 : « Ils (les membres d'Amnesty) se font les instruments de calomnieuses campagnes menées par les pouvoirs colonialistes et impérialistes qui sont leurs pourvoyeurs de fonds ».

Les accusations sans aucun fondement montrent bien, à travers l'embarras qu'elles manifestent, l'impact de l'action d'Amnesty... et son indépendance. Il serait facile de les contredire par les nombreux témoignages d'anciens détenus exprimant toute leur gratitude à A.i. pour son action efficace et désintéressée.

L'internationalisme d'Amnesty constitue sa troisième règle. Les adhérents n'agissent pas contre les violations commises dans leur propre pays. Cette tâche incombe aux adhérents d'autres pays, à charge pour ceux du pays considéré d'intervenir sur l'étranger. Cette règle devrait faciliter l'action d'Amnesty International en évitant que ses membres ne soient persécutés par les autorités de leur pays. Et comme l'explique Marie-José Protais, vice-présidente de la section française : « Pour nous, les droits de l'Homme n'ont pas de frontières. Il n'est donc pas question d'accepter le principe de la non-ingérence dès lors qu'il y a violation des droits de l'Homme ».

Ces trois règles d'Amnesty sont au service des quatre objectifs du mouvement. Le premier d'entre eux est d'obtenir la libération immédiate et sans condition des prisonniers d'opinion, ceux qui n'ont commis aucun délit, ni aucune violence. Quant aux détenus qui ont violé la loi de leur pays ou qui sont responsables de violence, aussi légitime que puisse être leur résistance à l'oppression, Amnesty International réclame qu'ils soient jugés publiquement dans le respect de la loi et des droits de la défense.

Enfin, les deux derniers objectifs misent sur l'abolition de la torture et de la peine de mort ainsi que la reconnaissance de l'objection de conscience.

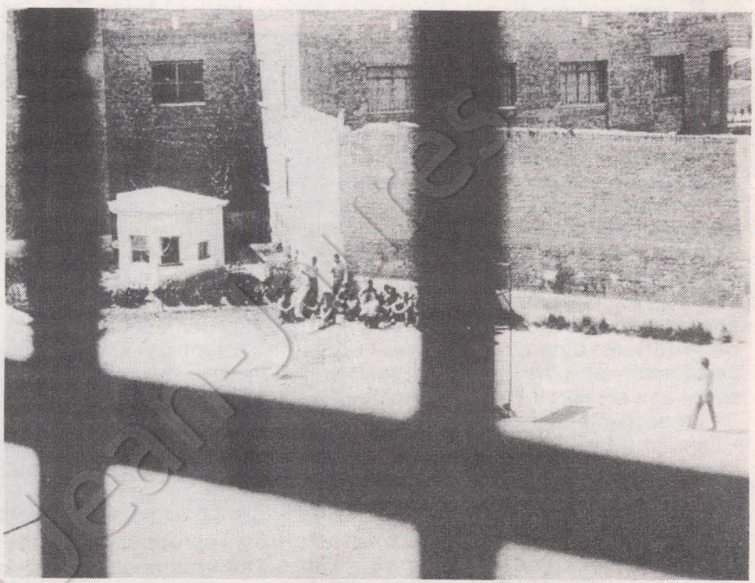

La prison de Carabanchel, à Madrid.

Les citations acerbes rapportées plus haut montrent à quel point les militants d'Amnesty passent un peu partout pour des empêcheurs de torturer et d'embastiller en paix. Involontairement, c'est là un grand compliment que leur font leurs dénigreurs. Compliment qui pose la question de l'organisation interne que s'est donnée Amnesty International pour atteindre une telle efficacité.

Lorsque Benenson et ses compagnons eurent défini en 1961 le sens de l'action qu'il fallait entreprendre, ils lancèrent un appel public. Ils ne tardèrent pas à comprendre qu'ils avaient visé juste. Devant l'écho très favorable rencontré par cet appel et pour faire face à l'immensité de la tâche à accomplir, il devint rapidement nécessaire de constituer une association.

Depuis lors, le mouvement s'est fortement structuré. Il rayonne sur une soixantaine de pays. Ses adhérents, membres individuels ou membres rattachés à des groupes, sont le plus souvent reliés à une section nationale. Les sections nationales gèrent chacune leur propre budget, alimenté par les cotisations des adhérents, pour l'essentiel. Les affaires courantes sont traitées par un comité exécutif avec, à sa tête, un Bureau.

Un conseil international réunit chaque année les sections. Son pouvoir n'est pas mince. Ce conseil décide, en effet, de la politique du mouvement, des grandes lignes administratives, des règlements et du budget. Un comité exécutif international de 9 membres est élu pour deux ans lors des conseils internationaux. Chargé de mettre en œuvre les décisions prises en conseil, ce comité exécutif supervise le secrétariat international installé à Londres, dans un immeuble gris de Theobald's Road. Là est le véritable Q.g. d'Amnesty. Près de 100 personnes s'y activent. Certaines classent et archivent les informations envoyées par les sections nationales. Une soixantaine d'autres procèdent aux recherches.

En quoi consiste le travail de ces hommes et de ces femmes qui traquent la torture et l'arbitraire du monde entier ? Tous les matins, des dizaines de lettres, parfois anonymes, arrivent à Theobald's Road. Il en vient de tous les pays. Parfois ces lettres comportent très peu d'indications : Untel, telle profession, syndicaliste, a été arrêté tel jour à telle heure, il est marié et a tant d'enfants. Parfois, l'enveloppe ne contient pas de lettre, mais une simple coupure de presse qui fait état d'arrestations ou de sévices.

A partir de là, un des chercheurs d'Amnesty, spécialiste du pays en question, dont il connaît sur le bout du doigt la situation politique, la législation et les modalités de détention, va s'efforcer de vérifier l'information. Il s'efforcera de recueillir un maximum de précisions sur les mobiles de l'arrestation, la personnalité du détenu, son « histoire » et

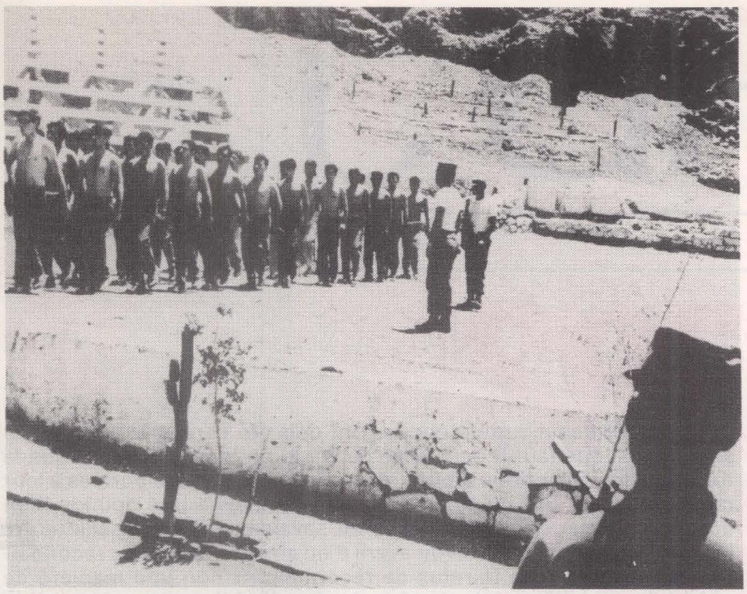



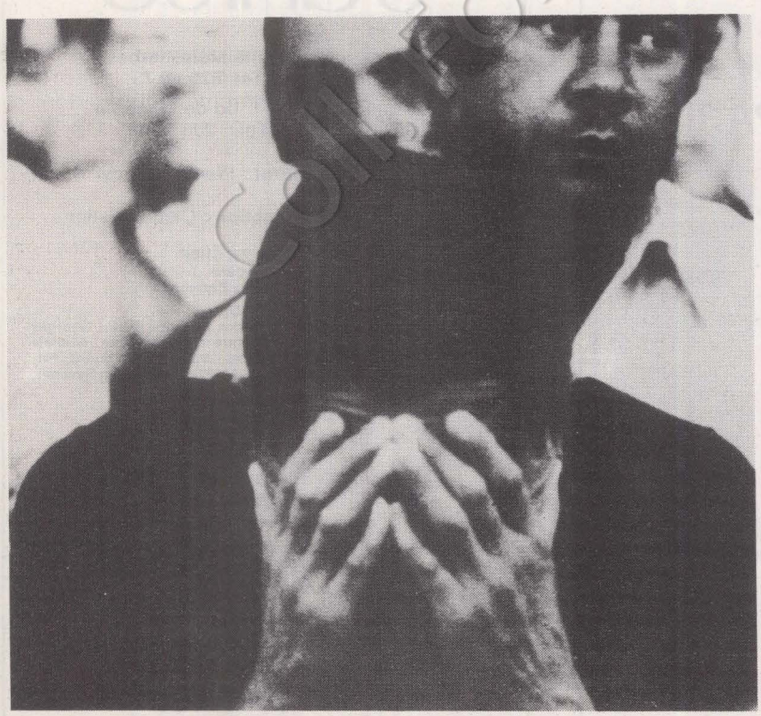

Les deux photos ci-dessus ont été prises au camp de Pisagua, au Chili.

les conditions de sa détention. En particulier il cherchera à savoir si le détenu a été ou est en passe d'être jugé et s'il a subi des sévices. Les différents cas retenus font ensuite l'objet d'actions spécifiques. Les prisonniers d'opinion, au sens donné par Amnesty à cette expression, sont alors adoptés par des groupes. Toujours par trois (un détenu occidental, un détenu de l'Est et un troisième du tiers monde) afin de ne pas privilégier un système idéologique sur un autre. La libération des prisonniers qu'il « adopte » deviendra une des tâches prioritaires de chaque groupe.

Pour les autres détenus, les militants d'Amnesty s'efforcent d'obtenir l'amélioration de leur sort et l'engagement d'un jugement rapide, qui respecte tous leurs droits. Dans la mesure du possible ils s'attachent à soutenir matériellement les familles des prisonniers.

Comment les militants de la base choisissent-ils les cas pour lesquels ils se battront ? Les cas retenus par le secrétariat international de Londres sont recensés dans les listes. Régulièrement diffusées par A.i. auprès de ses membres du monde entier, ces listes leur permettent de se répartir la tâche. Pour les adhérents, une nouvelle lutte commence chaque fois. Il leur appartient alors de faire connaître le plus largement possible, par la presse, à leurs amis, à leurs collègues la situation de « leurs » prisonniers... Surtout, il y a les lettres, cet élément déterminant de leur action. Membres et sympathisants vont écrire aux autorités pénitentiaires, judiciaires, médicales et autres de ces pays.

«Une lettre, cela paraît peu, explique Marie-José Protais. Mais lorsqu'il en arrive des dizaines chaque jour, du monde entier, sur le même bureau ; lorsque cette correspondance ne se ralentit pas au fil des mois et finit par atteindre 6 000 ou 7 000 lettres, pour un même détenu, ce mode d'action finit souvent par payer. Il représente aussi un soutien moral pour le détenu qui se croyait abandonné de tous, seul face à un système conçu pour briser sa personnalité. Sans qu'on sache toujours très bien comment les détenus apprennent en général qu'ils ont été adoptés. Il arrive même qu'ils parviennent à nous en remercier du fond de leurs cellules. Ainsi avions-nous reçu des lettres de Vietnamiens détenus à Poulo Condor... Les détenus qui finissaient par se laisser aller reprennent confiance lorsqu'ils apprennent qu'on les aide de l'extérieur. D'autre part, aussi invraisemblable que cela paraisse, il existe des prisonniers totalement oubliés. En 1969, on a « retrouvé » dans les sous-sols de la citadelle de Bizerte, en Tunisie, des prisonniers aveugles, hébétés, qui croupissaient dans des cachots inondés. Plus personne ne savait pourquoi ils avaient été emprisonnés 15 ans plus tôt... par les Français. »

Malheureusement, bien souvent les lettres ne suffisent pas. Aussi les sections nationales et le secrétariat international s'efforcent-ils d'inhervenir auprès de gouvernements, de personnalités ou d'organismes officiels pour atteindre les mêmes objectifs, à un autre niveau. Des missions officielles composées de juristes et de personnalités se rendent dans les pays où des violations importantes des droits de l'homme ont été relevées. Presque toujours reçues, même froidement, elles essaient d'obtenir des informations et si possible, un changement d'attitude du régime envers ses prisonniers. Parfois A.i. essaie d'envoyer des témoins suivre un procès. Le refus de leur accorder un visa d'entrée ou leur refoulement sont malheureusement choses courantes.

« Même lorsque notre action ne permet pas d'améliorer les conditions de détention des prisonniers, voire leur libération, elle peut avoir des effets positifs, constate Marie-José Protais. Nous avons lancé une campagne d'information sur la torture en Uruguay. Mesurer l'impact de cette campagne n'est pas chose facile. Sans doute les dictateurs uruguyens continuent-ils de traquer, torturer et emprisonner ceux qui expriment leur désaccord avec le régime. Mais l'opinion mondiale, sensibilisée à cette situation, n'est pas restée passive. Aux Etats-Unis, par exemple, son indignation a entraîné la suppression de toute aide militaire directe de ce pays à l'Uruguay. Cela dit, nous ne nous attribuons pas le mérite de cette décision. De même que, lorsqu'un prisonnier adopté vient à être libéré nous ne revendiquons jamais ce résultat. Comment le pourrions-nous, dès lors que nous n'avons pas l'exclusivité de l'action en faveur des prisonniers politiques dans le monde ? »

→

LES EMPECHEURS DE TORTURER ET D'EMBASTILLER EN ROND

Malgré sa modestie, on peut attribuer à l'action d'A.i. de nombreuses libérations de prisonniers. Quels régimes pourraient supporter sans réagir, ne fut-ce qu'au niveau de gestes « publicitaires », l'action de cette organisation ? L'efficacité d'A.i. est donc incontestable. Mais elle est aussi insuffisante. Sur plusieurs centaines de milliers de prisonniers politiques à travers le monde, son action, toujours personnalisée, n'a pu porter que sur quelques milliers d'entre eux. Seul un développement du mouvement permettra de répondre à l'ampleur de la tâche qu'il s'est fixée.

Seize ans après l'appel lancé par ses fondateurs, A.i. couvre maintenant le monde et progresse très vite. Avec désormais 35 sections nationales et des groupes ou adhérents individuels dans près de 70 pays, le développement rapide d'A.i., aussi satisfaisant soit-il, pose même le problème de l'adaptation des structures du mouvement à son succès. En Europe, la R.f.a. et la Hollande ont les plus fortes sections. Les pays scandinaves suivent de près. La France compte 6 000 adhérents et en aura 10 000 d'ici la fin de l'année. Ce n'est pas trop mal mais on reste loin des 25 000 adhérents d'un petit pays comme la Hollande. Il est vrai que la section française n'est apparue qu'en 1971. La section espagnole, pays sur lequel A.i. a beaucoup agi, est en voie de constitution. La section grecque est animée dans une large mesure par d'anciennes victimes de la dictature des colonels dont A.i. avait pris la défense.

En ce début d'année, les membres d'A.i. n'ont donc pas la moindre raison d'être pessimistes, malgré l'immensité de la tâche qui les attend. Leur campagne en faveur des prisonniers d'opinion aura un double objectif. D'une part, elle visera à développer encore le mouvement et son influence tout en recueillant ces fonds sans lesquels nulle action n'est possible. (2) Ensuite, elle informera largement l'opinion internationale sur la situation des prisonniers d'opinion dans le monde. Qui connait leur nombre exact et leur terrible situation ?

Pourtant beaucoup de choses ont déjà été écrites et dites sur le sujet. Aussi que faut-il penser de ceux qui prétendent encore que la torture et les détentions arbitraires n'avaient jamais été portées à leur connaissance ? Sur ce sujet Marie-José Protais a une opinion bien arrêtée : « Ceux qui disent qu'ils ne savaient pas ont oscillé entre l'ignorance et la peur de savoir avant d'en arriver à la peur de reconnaître. Et qu'est-ce que le refus de reconnaître sinon une manière de couvrir les violations et de s'en faire le complice. Il n'y a pas de barrière entre ces différents niveaux. On rencontre souvent des gens très manichéens. Ils savent tout sur les violations commises par des régimes qu'ils combattent mais veulent ignorer celles des pays qui ont leur sympathie. Nous n'acceptons pas cette facilité ».

En 1975-1976, A.i. a relevé des cas concrets de violation des droits de l'homme dans 113 pays, représentatifs de tous les régimes politiques et de tous les systèmes économiques. Une soixantaine d'entre eux pratiquent couramment la torture. Rien n'autorise à se masquer les yeux devant cette pénible réalité. Il ne s'agit pas ici de réflexions morales ou philosophiques. Simplement, il ne faut jamais oublier que la liberté d'autrui est la première garantie de sa propre liberté. Comme le disait si bien Voltaire.

JEAN-LOUP REVERIER

(1) Par « prisonnier d'opinion », A.i. désigne toutes les personnes emprisonnées, détenues, restreintes dans leur liberté ou qui sont l'objet de toute autre contrainte physique, par leurs convictions politiques ou religieuses ou pour toute autre raison de conscience, ou encore en raison de leur origine ethnique, de leur couleur ou de leur langue, à condition qu'elles n'aient pas usé de violence ni été les instigateurs d'actes de violence.

(2) Section française d'Amnesty International 18, rue de Varenne 75007 Paris. C.c.p. 30-160-16 La Source.

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

▶ abonnement d'un an (130 F) ☐

▶ abonnement de six mois (75 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : René Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

L'unité

N° 233 14 au 20 janvier 1977

SPECIAL DIJON

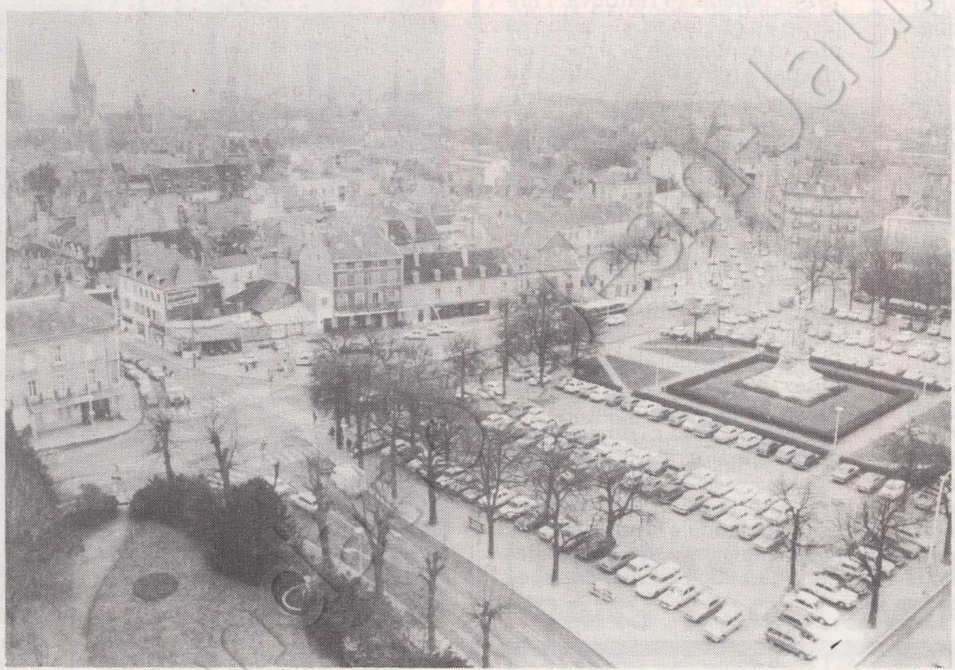

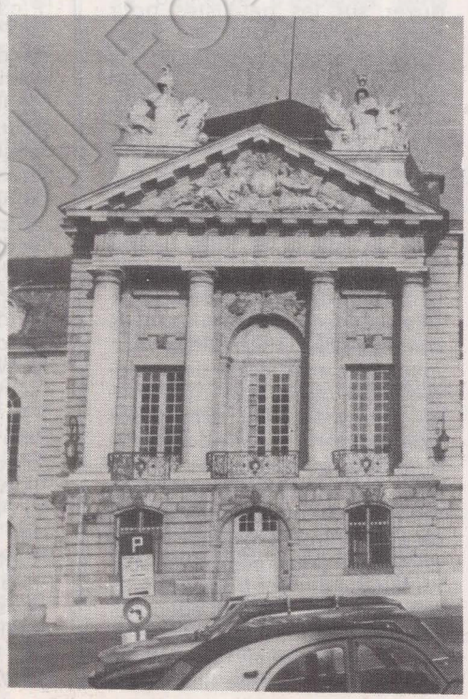

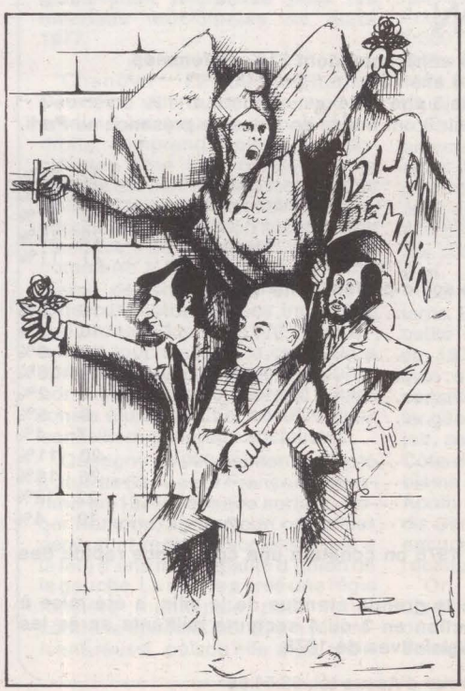

LA GAUCHE EST MAJORITAIRE

De notre envoyée spéciale

En ce mois de janvier, Dijon commémore sans fastes et dans l'indifférence générale le 500e anniversaire du rattachement de la Bourgogne à la France. L'intérêt des Dijonnais — ils étaient 156 524 au dernier recensement — va plutôt à la prochaine échéance électorale. Robert Poujade, ancien ministre de l'Environnement et maire de la ville depuis 1971, retrouvera-t-il en mars prochain son siège au palais des Ducs ? Rien n'est moins sûr.

Le maire disait à qui voulait l'entendre, il y a six mois encore : « Je ne crains rien, je n'ai personne en face de moi ». Et pourtant chacun sait, ici, que depuis les dernières élections cantonales la gauche est majoritaire dans la capitale bourguignonne. Sur huit conseillers généraux représentant Dijon, cinq sont socialistes. Le pourcentage des voix de gauche s'élevait à 51,8 %. Il semble bien, d'ailleurs, que l'optimisme de Poujade ne soit que de façade. Il ne peut ignorer qu'en 1971, 40 % des électeurs dijonnais préférèrent s'abstenir. 51 % seulement des votants donnèrent leurs voix à la liste du député de la première circonscription de la Côte-d'Or. « Actuellement Poujade représente 3 Dijonnais sur 10 », dit un militant socialiste. Statistiques pour statistiques, on peut ajouter que 67 % des habitants de Dijon en 1976 ne résidaient pas dans la commune en 1968. Lorsqu'en 1974 Poujade se retrouva « ministre en chômage » — selon sa propre expression — il ne chercha pas à retrouver son siège au Palais-Bourbon. Pour ses partisans, la chose est simple : « René Blas a refusé de démissionner. Poujade a pris acte de ce refus. Il n'a pas fait d'éclat public, ce n'est pas dans sa manière. » Craignait-il plutôt, comme le pensent certains, d'être battu ?

Blas, suppléant devenu député, c'est un peu une fiction. Pour tout le monde, ici, le député, c'est en fait Poujade. Après avoir présidé les dernières assises U.d.r. du département, le maire de Dijon s'est retrouvé — discrètement, il est vrai — à la porte de Versailles pour applaudir à la naissance du R.p.r. de Chirac. C'est une des contradictions du personnage :



L'Hôtel de Ville de Dijon.

il avait soutenu la candidature Chaban-Delmas aux présidentielles de 1974. Sans grand succès, d'ailleurs, puisque le candidat gaulliste obtenait à Dijon 12,50% des suffrages, un chiffre voisin de son score national.

Les chiraquiens et Giscard

Donc, si Poujade peut s'appuyer sur les gaullistes pour garder la mairie, il doit aussi compter avec les Républicains indépendants. Michel Poniatowski, venu en mai dernier lui apporter son soutien, ne manquait pas de dire sa « satisfaction devant la volonté des Républicains indépendants d'être largement représentés aux prochaines élections municipales de Dijon où leur place doit être à la mesure de leur assise électorale. » Quelques mois plus tôt, le président de la République venu inaugurer les travaux de percement du canal mer du Nord-Méditerranée s'était trouvé sur la place grand-ducale déserte et entourée par les forces de police nez à nez avec une centaine de manifestants qui criaient « Chirac président ! » On découvrait peu après que les manifestants étaient un groupe de militants U.d.r. venus spécialement d'Auxonne. Il n'y eut jamais d'explication officielle à leur présence en ce lieu. D'ailleurs, Poujade reste le seul chef de file de la droite dijonnaise. Même s'il a décidé de ne rendre publique sa liste qu'au dernier moment, on sait déjà qu'elle ne différera guère de l'actuelle. Un peu rajeunie, peut-être.

En face, même si l'on parle d'une hypothétique liste constituée par les amis de Michel Jobert, il n'y a en réalité que la gauche unie. « A Dijon, comme dans d'autres grandes villes de France, les négociations avec le P.c.f. ont été longues et difficiles dit Pierre Palau, secrétaire fédéral du P.s. Cependant, le 16 décembre, le constat a pu être fait qu'il n'y avait plus de difficultés pour la présentation et la composition détaillée de la liste. Le lundi 3 janvier, une réunion amicale a permis à l'équipe des adjoints pressentis, socialistes et communistes, d'accueillir en commun les personnalités extérieures. A cette occasion, le calendrier pour la mise en place de la campagne commune, déjà prévu le 16 décembre, a été accepté par tous. Mais le 6 janvier les communistes semblaient vouloir reporter la présentation officielle de la liste à la population ».

Pierre Palau, conseiller général du 8e canton de Dijon, a battu en mars 1973 le Dr Berger, député U.d.r. et conseiller général sortant. Professeur et directeur adjoint du Centre régional de documentation pédagogique, 42 ans, Palau conduira cette

LE P.S. A DIJON

Le P.s. à Dijon compte 188 adhérents, dont 21% de femmes.
Adhérents depuis plus de 3 ans : 64
Adhérents depuis moins de 3 ans : 124
Pratiquement 2 adhérents sur 3 ont moins de 3 ans de présence au Parti.

Répartition par âge :

moins de 30 ans	42	22%
de 30 à 40 ans	57	31%
de 40 à 50 ans	39	21%
de 50 à 60 ans	29	15%
plus de 60 ans	21	11%

Répartition par catégories socio-professionnelles

Employés	15	8%
Techniciens	10	5%
Fonctionnaires	16	9%
Enseignants	49	26%
Ingénieurs	4	2%
Ouvriers	9	5%
Artisans, commerçants	7	4%
Professions libérales	20	11%
Etudiants	26	14%
Retraités	22	12%
Divers	10	4%

Depuis les cantonales de 1976 on constate une croissance rapide des effectifs.

D'autre part, en raison de la grande étendue de la ville, a été mise à l'étude une division de la section en 3 ou 4 secteurs militants après les municipales de 1977 ou les législatives de 1978.

Section de Dijon du P.s., 30 rue d'Assas tél. 32.54.69



Pierre Palau.

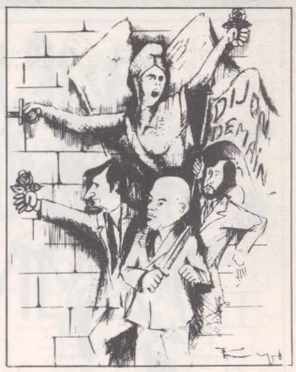



Parking souterrain, place Granier.

iiste d'union de la gauche. Une liste dont la crédibilité ne fait pas de doute ici. A noter d'abord qu'elle comprendra 10 femmes sur 43 candidats. C'est aussi une liste largement ouverte aux personnalités extérieures. Gérard Pelissonnier, par exemple, qui conduisait aux dernières élections municipales une liste centriste contre Poujade ; Michel Burdeau, polytechnicien fonctionnaire au ministère de l'Equipement et encore Me Vincent Berthat, avocat bien connu des Dijonnais.

Crédible, la liste de gauche l'est aussi par la compétence de chacun des candidats dont trois sont conseillers généraux, quatre anciens conseillers municipaux de Dijon, et connaissent tous bien les problèmes de la ville et du département. Palau, Michel Charruau et Maurice Fournier animent déjà l'opposition de gauche au Conseil général en obtenant notamment, comme lors de la dernière session, que soient subventionnées en priorité les associations à but social, éducatif et à vocation populaire.

Devant cette liste, on se dit serein du côté de la mairie, où l'on vante les qualités morales de Poujade, le sérieux et l'autorité qu'il saurait redonner à l'image du maire, bien entamée par les côtés trop folkloriques du chanoine Kir. On assure que le ministre de l'Environnement est sympathique aux écologistes, sa politique d'espaces verts n'étant pas discutable.

Il n'empêche que les contribuables dijonnais qui paient de deux à quatre fois plus d'impôt que leurs voisins de banlieue commencent à trouver le m2 d'espace vert bien coûteux : dans le quartier populaire des Grézilles le locataire d'un F4 a payé 1 080 F en 1976 !

Le minibus et la reine-mère

Quatrième ville au classement des villes fleuries Dijon détient en effet le triste privilège d'être au 7e rang pour le poids de la fiscalité locale en 1976. Elle avait atteint le 3e rang en 1975 !

« Mais déboulonner un maire sortant n'est pas chose facile », dit un ami de Poujade. Puisqu'il faut absolument se rassurer côté Palais grand-ducal on feint de croire que ces élections ne sauraient être « politiques ». « Ce ne sera pas une campagne féroce, peut-être un .débat d'idées d'un bon niveau », dit un conseiller municipal sortant.

Est-ce aussi pour se rassurer que Poujade, qui nie s'être déjà mis en campagne, se montre partout depuis quelques mois jouant à fond la carte du maire, à la façon Pradel ? Les journaux locaux regorgent de photos du premier magistrat dijonnais qui va jusqu'à inaugurer une stèle à la mémoire de Kir. Non content de cette adhésion enthousiaste de la presse locale, en particulier du « Bien public », la publication municipale « Dijon, notre ville » chante la gloire de Poujade. Chaque numéro le montre jouant au milieu des enfants d'une maternelle ou offrant un panier de vivres à une vieille femme, quand il ne pose pas à côté d'un minibus ou de la reine-mère Elisabeth d'Angleterre en visite à Dijon.

Est-ce encore pour se rassurer que Poujade évite les journalistes de la presse de l'opposition ? Il n'a pas jugé utile en tout cas de recevoir « l'Unité ».

Lorsque en revanche on interroge Palau sur la campagne que mèneront les socialistes et qu'il mènera lui-même à la tête de la liste d'union de la gauche, il répond sans hésiter : « Il est évident que notre campagne sera très politique. .Nous voulons d'abord que les gens se prononcent contre la politique du pouvoir en place. Cette campagne de l'union de la gauche pour les municipales prépare des changements fondamentaux au niveau du pays tout entier. Nous mettrons l'accent sur la situation financière catastrophique des collectivités locales et de Dijon en particulier dont le gouvernement — et Poujade en fut solidaire longtemps — est responsable ».

Une responsabilité qui devrait se payer au mois de mars ainsi que le prédisent déjà les sondages des R.g. locaux.

EMMANUELE PLAS

L'IMPLANTATION DU P.S. DANS L'AGGLOMERATION

Les espoirs socialistes dans l'agglomération dijonnaise pour les élections municipales de mars 1977.

Chenôve : 22.000 habitants. Deuxième ville du département. La municipalité actuelle, en majorité de droite, comprend 4 conseillers socialistes. Une liste d'union de la gauche est constituée avec à sa tête Roland Carraz, universitaire, 30 ans, secrétaire de la section socialiste de Chenôve. Le territoire de cette commune a été l'objet d'un urbanisme démentiel avec une Zup à forte concentration. Les industries de la zone industrielle ont été sévèrement touchées par la crise. On a compté 150 licenciements à Cominor. Chenôve qui comprend 2 cantons a élu en 1973 et en 1976 deux conseillers généraux socialistes.

Quetigny : 6 000 habitants. A voté à plus de 60 % pour François Mitterrand en 1974. Le maire sortant, Roger Remond, agriculteur, conseiller général et régional socialiste, est à la tête d'une municipalité d'union de la gauche. La mairie a créé une régie foncière municipale pour lutter contre la spéculation. Elle a pleinement réussi, puisqu'elle a pu réaliser à Chenôve un urbanisme original qu'on vient voir de toute la France. Chevigny-Saint-Sauveur : 7 000 habitants. Une municipalité sortante, élue sans étiquette en 1971, et qui ne se représente pas. Une liste d'union de la gauche s'est constituée avec à sa tête un jeune universitaire, membre du bureau fédéral du P.s., Michel Rasera. Chevigny est une ville dortoir de Dijon avec un urbanisme anarchique. Elle compte une grosse entreprise (1 millier d'emplois) l'usine de plastique Bap.

Saint-Apollinaire : 5 000 habitants. Elle est gérée par une municipalité sortante élue sans étiquette en 1971. A Saint-Apollinaire, une liste d'union de la gauche a été constituée. René Berthaut, conseiller général du premier canton de Dijon, secrétaire fédéral du P.s. de la Côte-d'Or, en a pris la tête. Un problème capital se pose à Saint-Apollinaire : la ville est déjà coupée de Dijon par la R.n.70 et elle sera encore plus isolée par une nouvelle rocade.

On compte aussi des listes d'union de la gauche conduites par des socialistes à Longvic, à Fontaine-lès-Dijon et à Talant.

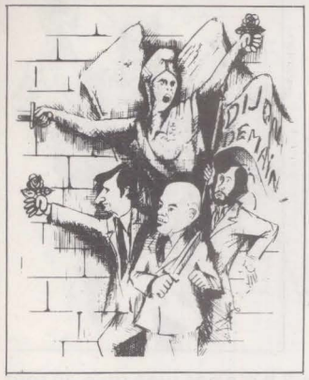

Social

MÉFIEZ-VOUS DE L'EAU QUI DORT !

De notre envoyée spéciale

« Vous n'avez qu'à vous débrouiller. Après tout, on n'est pas allés vous chercher », répondit un jour un collaborateur du chanoine Kir à un industriel récemment implanté à Dijon, venu lui demander un service. Car le chanoine-maire qui régna 23 ans sur la ville, soucieux surtout de sa vocation touristique — et du « calme social » — n'aimait pas beaucoup les industries. Elles finirent par le lui rendre, fuyant une région pourtant bien desservie. Ce que l'actuel maire U.d.r. Robert Poujade, dans sa campagne pour les municipales de 1971, ne manqua pas de reprocher à son prédécesseur. « On a voulu faire de Dijon une ville consacrée aux activités traditionnelles, à de petites et moyennes industries, une ville vivant surtout de ses traditions et ne cherchant pas à déborder le cadre dans lequel elle a vécu au XIXe siècle... C'était peut-être l'espérance de la tranquillité, de la sécurité. Mais une telle option, ce n'était certainement pas la tranquillité et la sécurité de nos enfants. Ce serait la quasi-certitude qu'ils seraient obligés d'aller chercher du travail ailleurs » (interview au quotidien local « les Dépêches », en février 1968). Dans le « Courrier de la Côte-d'Or », quelques mois plus tard, le futur maire précisait : « Pendant longtemps on a pensé que Dijon n'était pas fait pour la grande industrie... C'était une erreur : la présence de grandes industries joue un rôle d'entraînement pour les autres, de stimulant pour son commerce. La relative stagnation de Dijon s'explique par son retard à l'industrialisation. » D'ailleurs, ajoutait-il en mars 1971, « d'ici à 1977, 25 000 emplois nouveaux devraient être créés dans l'agglomération. Il est capital qu'il s'agisse surtout d'emplois qualifiés du secteur industriel », avant d'affirmer : « Autrefois on laissait faire. On empêchait quelquefois de faire. Ces méthodes appartiennent au passé... ».

Cinq ans plus tard, le passé, si bien décrit par Poujade, est toujours le présent. Sous-industrialisée, n'offrant que des emplois sans qualification — ou dans le tertiaire, omniprésent — Dijon voit sa main-d'œuvre qualifiée fuir, ses jeunes contraints à l'exil. On ne sort pas du cercle vicieux : les industriels tentés par la ville y renoncent le plus souvent, justifiant cet abandon par la difficulté de recruter sur place du personnel qualifié. Il faut dire qu'entre-temps les opinions de Poujade sur la nécessité du développement industriel ont changé du tout au tout. Plus question de grandes industries jouant un rôle d'entraînement : aujourd'hui, « des entreprises moyennes par la taille et diverses par leurs fabrications » (auxquelles allaient aussi les préférences du chanoine Kir) constituent une « chance ». Et l'avenir de Dijon, c'est le tertiaire. « On dira, déclarait récemment Poujade à l'issue d'une conférence de presse, qu'il y a déjà trop de tertiaire. En fait, le tertiaire va continuer à se développer. La proportion du tertiaire pourrait y passer, d'ici à la fin du siècle, à 70 ou 80 %... Il faut souhaiter que le tertiaire devienne l'un des moteurs de l'agglomération dijonnaise. »

Oubliés les 25 000 emplois industriels qualifiés jugés indispensables... avant les élections. Oublié le déséquilibre d'une ville où 60 % de la population active travaille, déjà, dans un secteur tertiaire qui commence à donner des signes de saturation : trois grands ensembles de bureaux construits dernièrement dans Dijon sont à moitié vides... Oubliés les cris d'alarme : « Pour assurer son avenir, la ville devra accueillir, au cours du VIe Plan, des unités industrielles plus diversifiées et de plus grandes dimensions que les établissements actuels », lisait-on, en mars 1973 dans « Bourgogne aujourd'hui, demain ».

Plus de matière grise

Des réalisations qui brillent toujours par leur absence. La majorité des entreprises (85 % environ) emploient moins de 5 salariés, dans le commerce et les services en particulier. Une étude réalisée à la fin de 1974 dénombrait 4 200 entreprises dont le patron était le seul employé, 5 100 employant entre 1 et 5 salariés et... 11 employant 1 000 personnes et plus. Parmi ces dernières, 5 entreprises de transport, 3 sociétés de services et 3 entreprises industrielles (Peugeot, Bourgogne-Electronique, dans la zone industrielle nord de Saint-Appollinaire, les usines Vallourec de Montbard). Les entreprises connues par leur ancienneté à Dijon (les chocolats Lanvin, la moutarde Amora) n'emploient, elles, guère plus de 500 personnes. Et, surtout, toutes ces usines n'offrent guère que des emplois de manœuvres ou d'O.s. « Beaucoup de firmes cherchant à s'implanter ici, Solex, Michelin, entre autres, se sont vu mettre des bâtons dans les roues, accuse Jacques Chapotet, secrétaire de l'Union départementale C.g.t. Celles qui ont réussi n'ont guère créé d'emplois qualifiés. Notre département se déqualifie en matière grise. »

A l'écart des grands axes

Pourtant, Dijon, avec ses 5 collèges techniques et son I.u.t., prépare les jeunes à autre chose qu'à un emploi d'O.s. Mais ils ne trouvent que ceux-ci : que ce soit chez Hoover ou à Bourgogne-Electronique, 80 % du personnel est formé d'O.s. Et c'est partout pareil, sauf dans la zone de Montbard, où les usines Vallourec emploient un personnel plus qualifié. On connaît, chez Peugeot, des salariés qui sont O.s. depuis 10 ans... avec un baccalauréat technique ! On continue dans les C.e.t. de Dijon, comme dans ceux de Bretagne, à faire passer des C.a.p. de couturière, formant ainsi une main-d'œuvre privilégiée pour l'électronique : habituée aux travaux de précision et... bon marché, puisque sans qualification dans la branche. De bas salaires, donc, à peine plus élevés que ceux pratiqués dans le commerce où une vendeuse travaillant depuis 15 ans au « Pauvre diable », un magasin du centre-ville, gagne 1 600 F net. Sur la fiche de paie d'une ouvrière, employée chez un petit confectionneur ayant pignon sur rue, on peut lire : 7,16 F l'heure, 5 heures supplémentaires à 8,95 F, net à payer : 1 170 F

Mal préparée à la crise, Dijon l'a durement ressentie. « Nous



avons peut-être subi le chômage un peu plus tard que d'autres départements, constate amèrement Maurice Fourrier, conseiller général socialiste de Dijon, mais nous risquons bien aussi de sortir plus tard de la crise. Dijon est maintenant à l'écart des grands axes de circulation. Cela n'est peut-être pas encore nettement ressenti, mais la fin a déjà commencé. Cela apparaîtra quand on verra d'autres villes émerger. Et pas nous ».

Dès 1973, pourtant, les organismes économiques de Bourgogne prévenaient : « Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites ont augmenté de 6 % »... « La situation du marché du travail s'est détérioré à partir du mois de juillet pour atteindre en décembre un niveau jamais atteint précédemment »... « L'inadéquation entre les offres et les demandes

d'emplois s'accentue : pour les ouvriers qualifiés, 5 offres non satisfaites coexistent avec une demande non satisfaite... 8 offres non satisfaites sur 10 concernent des métiers industriels » (« Dimensions économiques de la Bourgogne »). Et l'Insee, tirant le bilan de l'emploi pour l'année 1975, conclut en soulignant la chute spectaculaire des offres d'emploi, l'élévation du taux de chômage féminin, l'augmentation du nombre des licenciements, en particulier en Côte-d'Or. Dans le département, le nombre de demandeurs d'emploi est passé de 4 381 en janvier 1975 à 5 918 un an plus tard, et 5 509 en octobre 1976. Depuis 1972, une centaine d'entreprises ont fermé leurs portes. Aujourd'hui, réductions d'effectifs et chômage partiel sont à l'ordre du jour, dans la métallurgie et le bâtiment en particulier. Cominor (une entreprise métallurgique) vient de licencier 150 ouvrières, la S.c.m.b. de Montbard (ancienne usine Vallourec) veut licencier un sixième de ses effectifs ; Paravex, qui fabriquait l'appareillage de petits moteurs, employait 900 personnes l'an dernier, il en reste aujourd'hui 500. Et les semaines de 32 ou 36 heures deviennent monnaie courante. Tandis que l'on assiste au recours de plus en plus fréquent à des agences d'intérim, dont le nombre vient de tripler en trois ans.

Dernier au rendez-vous d'un climat social qui s'alourdit : un durcissement patronal certain, « comme on n'en a jamais connu ici », affirme Marie-Thérèse Muttin, responsable fédérale du P.s. aux Entreprises, citant comme exemple « l'intervention de la police en milieu rural, lors de l'occupation, cet été, des fromageries Bel, à Vénaray-les-Laumes ». La direction de l'usine Floralux à Montbard exige des dommages et intérêts pour fait de grève, le patron d'Ami-Plastique, à Is-sur-Till, se met à ses fenêtres lors des manifestations pour filmer ceux de ses ouvriers qui y participent ! Quinze ouvriers qui étaient en grève à Bourgogne-Electronique au printemps 1976, attendent le jugement du tribunal sur leur licenciement, et les gardiens de l'usine connaissent les noms des permanents syndicaux de la ville à qui ils interdisent l'entrée de l'entreprise. « Nous assistons, constate Paul Plagne, secrétaire de l'Union départementale C.f.d.t., à un blocage patronal extraordinaire. Il faut se battre pour obtenir la simple application des conventions collectives. »

Pas de trêve des confiseurs

En fait, l'image « Dijon ville tranquille » est bousculée par un simple chiffre : « La Bourgogne est, en 1975, la région de France où il y a eu, relativement à l'effectif salarié, le plus de journées de grève », dit l'Insee. Dans ce bouleversement, Dijon était en bonne place cette année-là : mouvements de grève, à Vallourec, chez Poron, chez Bel, aux usines Hoover, dans l'agriculture... Et, en 1976, la trêve des confiseurs n'a pratiquement pas eu lieu. A la mi-décembre, les 100 employées de Steram se sont mis en grève 48 heures pour qu'on leur paie leur 13e mois. Elles l'ont obtenu. A la même époque, chez Aussage (appartenant au groupe de la Générale alimentaire) les employés d'un atelier débrayaient plusieurs fois par jour pour l'amélioration de leurs conditions de travail : ils ont obtenu de ne plus avoir de sacs de 50 kilos de poivre à verser à la main dans les broyeurs. Dans une entreprise de charpentes métalliques, Estiot, les ouvriers, qui n'avaient pas de treizième mois, ont obtenu une prime de 300 F. De nombreux petits conflits localisés se poursuivent, sur des revendications de salaires, en général...

Si Dijon est, comme la décrit lui-même un syndicaliste, « une ville tranquille où le mouvement ouvrier, c'est vrai, a toujours été le reflet de la mentalité dijonnaise, plutôt réservée et neutre », on peut prédire sans grand risque d'erreur que cette mentalité est en train de changer. Et qu'elle n'est plus à la neutralité.

MICHELE KESPI-BACKMANN

Vie culturelle UNE BELLE VITRINE... PRESQUE VIDE

De notre envoyé spécial

Dijon : ville d'art et de tradition ? Les slogans des dépliants touristiques l'affirment. Le maire actuel, le normalien Robert Poujade, l'a toujours prétendu : « Dans le domaine culturel, Dijon doit prendre ses responsabilités ; la noblesse de son passé l'exige ». La question est bien là : la vie culturelle actuelle de la capitale de la Côte-d'Or est-elle digne de son patrimoine ? En février 1971, au cours de sa campagne électorale pour conquérir la mairie, Poujade avait promis à tous les Dijonnais « une culture vivante et accessible ». Six ans après ces beaux discours, il convient de s'interroger : qu'y a-t-il de vivant à Dijon ? La municipalité a-t-elle aidé les créateurs de notre temps et démocratisé l'accès à la culture ?

Les forces existent : quatre Maisons des jeunes et de la culture, un théâtre municipal, une Association bourguignonne culturelle (l'A.b.c.), une troupe de théâtre universitaire (le Grenier de Bourgogne), une antenne du Centre dramatique national (le Théâtre de Bourgogne) installée au Parvis Saint-Jean depuis deux ans, un musée des Beaux-Arts flanqué de la Fondation Granville, un groupe de création contemporaine pluridisciplinaire (Delta-Phi), une équipe de diffusion musicale (Loisirs-Action) et quelques compagnies de théâtre amateur. Une belle affiche qui peut faire illusion. Mais y a-t-il vraiment une politique derrière la vitrine ? Y a-t-il une conception globale de l'animation ? Que représente l'aide à la création ?

Léger saupoudrage

Il n'y a à Dijon ni Maison de la culture ni Centre d'animation culturelle. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune coordination à l'échelle de la ville. Poujade prétend que les Dijonnais peuvent s'en passer, « puisqu'il y a l'A.b.c. ». Cette association, c'est vrai, regroupe près de 22 000 adhérents. Née en 1945, elle s'occupe essentiellement de diffusion. Et que diffuse-t-elle ? A peu près tout et n'importe quoi. Le pire et le meilleur. C'est un choix assumé par son directeur, qui revendique « la liberté par la quantité ». C'est un fourre-tout gigantesque : plus les propositions sont diversifiées, plus l'éclectisme est vaste, plus le public a de chances d'y trouver chaussure à son pied.



Répétition de « La Cerisaie » par le Théâtre de Bourgogne.

Ce raisonnement, pour séduisant qu'il soit, réduit l'action culturelle au rôle passif d'un libre-service. Qui donne aussi droit à des tarifs réduits pour la foire gastronomique et à des avantages dans certaines stations de sports d'hiver... La confusion la plus totale règne : Marc Oraison voisine avec Manitas de Plata, Memphis Slim avec « Tintin objectif Lune » et Baden Powell avec les « Magiciens et lamas de l'Himalaya » (sic). Vous voulez de la culture ?

→

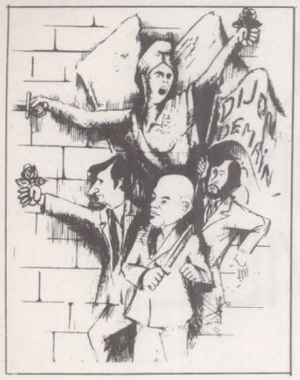

Eh bien ! L'A.b.c. va vous en servir. Vous en déverser même.

Les Dijonnais s'y retrouvent-ils ? En fait, l'A.b.c. se contente d'additionner les différentes catégories de publics, d'appâter à n'importe quel prix. Ne serait-ce, par exemple, qu'en inscrivant en gros sur une affiche : « 9e symphonie »... et beaucoup plus discrètement : « par l'Ensemble de Mayence » (qui connaît ?) Le tout patronné par l'Association Bourgogne-Rhénanie-Palatinat dont la visite de caves viticoles est l'activité essentielle. Avec de telles méthodes, l'A.b.c. s'autofinance à 80% et ne proteste que pour la forme quand la municipalité dijonnaise diminue ses subventions de 20%. L'inconvénient, c'est que les usagers paient l'addition : à l'A.b.c. le prix des billets est plutôt élevé...

L'idée n'est évidemment pas venue au directeur de l'A.b.c. d'accueillir ou d'aider les créateurs locaux. Pas assez rentable ! Il préfère le ron-ron sans surprise de son garage culturel. Il n'est d'ailleurs pas le seul. Guy Grinda, directeur du Théâtre municipal, mitonne des recettes aussi peu risquées : un soupçon d'opérette, deux doigts de Claude François ou de Sheila, une grosse pincée de théâtre de boulevard de chez Herbert-Karsenty, un peu de valses de Vienne, un léger saupoudrage de Jeunesses musicales de France (si vous y tenez vraiment) et le tour est joué. Moyennant quoi, monsieur Grinda s'est vu renouveler son contrat de concessionnaire jusqu'en octobre 1979.

Pour des activités aussi « prestigieuses », le Théâtre municipal a reçu en 1976 une subvention municipale de 1 460 000 F. Dans le même temps, on a attribué royalement 1 200 F à Delta-Phi, le Grenier de Bourgogne recueillant 8 000 F et Loisirs-Action 20 000 F ! Ce sont pourtant ces équipes qui sont les cellules vivantes de la culture dijonnaise.

On entend d'ici Poujade jurer ses grands dieux qu'il a néanmoins beaucoup agi ces derniers temps en faveur de la culture contemporaine, que la Ville ne peut pas tout faire à la fois, qu'elle a déjà dépensé 3 500 000 F pour accueillir les trésors de la donation Granville au musée des Beaux-Arts : des œuvres qui vont de Corot à Picasso. Mais qu'a-t-on fait à côté pour les artistes plasticiens locaux ? Où sont les aides, les bourses, les ateliers ? Où est le budget d'acquisition d'œuvres de créateurs de la région ? Là encore, une opération de prestige a remplacé un travail fondamental.

On astique les cuivres

A priori, la signature d'une « Charte culturelle » en sept points entre l'Etat et la Ville semblerait recouvrir des objectifs à plus long terme. Si l'on y regarde de plus près, il s'agit seulement d'un peu plus de poudre aux yeux. Car jamais la population n'a été associée au projet ni consultée sur ses grandes lignes. La plupart des promesses n'ont été ni ne seront tenues. Exemples : l'auditorium du Conservatoire régional de musique ne sera pas construit... parce que la municipalité de Poujade a englouti d'énormes sommes dans un luxueux Palais des sports ; le Musée de la vie bourguignonne est resté lettre morte ; le « programme d'animation » de l'ensemble des musées dijonnais est demeuré paroles en l'air. Seuls les travaux de restauration du patrimoine architectural suivent leur cours. On astique les cuivres et on soigne les dorures, mais on n'introduit surtout rien de contemporain dans l'univers quotidien : c'est la culture à la Poujade !

A Dijon tout est concentré au centre-ville où vit l'élite riche et cultivée. Rien n'est fait pour les habitants des quartiers périphériques qui, après 20 heures, ne trouvent plus de transports en commun. En 1971, en période électorale bien sûr, Poujade avait annoncé la création de comités de quartier et la mise en service de bibliobus. Personne n'a rien vu venir depuis. Pour Michel Dornier, responsable de la commission Action culturelle du P.s. à Dijon, tout cela n'a rien de surprenant : Poujade privilégie le « happy-few » accoutumé aux Beaux-Arts. Comme si la culture ce n'était que les Beaux-Arts ! Mais qu'il ne nous dise pas après cela qu'il veut rendre la culture accessible à tous. Il ne le souhaite manifestement pas. Pas plus qu'il ne tient à voir se développer une action culturelle à la base, appuyée sur les animateurs et les créateurs dijonnais. L'absence d'équipements culturels et d'aide aux cellules vivantes locales en font la preuve.


Le théâtre municipal.

Les cellules en question ne vivent pas. Elles survivent. « Loisirs-Action » est une association à but non lucratif qui s'est attelée depuis plusieurs années à la diffusion de toutes les formes musicales. Loisirs-Action fait aussi bien venir à Dijon Alexis Weissenberg que Maxime Le Forestier, le groupe Magma que le Florilegium Musicum de Paris. C'est grâce à Loisirs-Action que les Dijonnais ont pu juger de visu Léo Ferré, Claude Nougaro, Alan Stivell, Anne Sylvestre, Glenmor, François Béranger, Mouloudji, Catherine Ribeiro, etc. C'est Loisirs-Action qui a organisé chaque été, depuis 1974, un festival de jazz : les Haricots rouges, Errol Garner, Charlie Mingus, Dizzy Gillespie, Archie Shepp et bien d'autres ont été au programme.

Daniel Linuesa, responsable de Loisirs-Action, ne dresse pas pour autant un tableau idyllique de sa situation ; « Nous organisons une cinquantaine de concerts par an. Mais, pour certains, c'est comme si nous n'existions pas. Il nous est impossible, par exemple, de travailler en relation avec le Conservatoire, qui reste fermé à tout ce qui lui est extérieur. Il n'y a, par ailleurs, aucune coordination avec l'A.b.c., qui se moque éperdument de savoir si sa programmation et la nôtre ne se nuisent pas. Quant à l'aide des collectivités locales... nous en sommes encore à demander une aide pour acheter un piano ! » Il suffirait d'un « bide » ou deux, et Loisirs-Action devrait mettre la clef sous la porte...

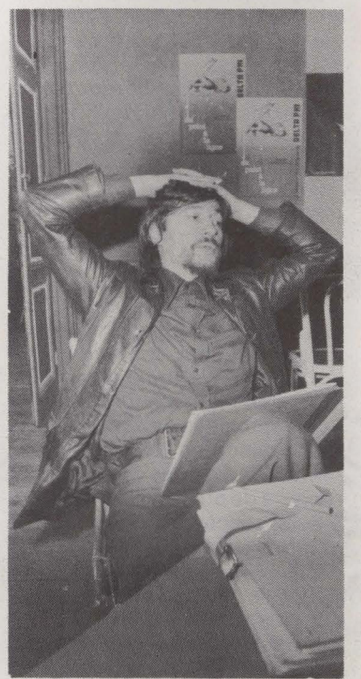
Jean-Jacques Cluzeau, responsable de Delta-Phi

Le Grenier de Bourgogne, lui, est un véritable vivier de la décentralisation dramatique : nombre de comédiens et met-

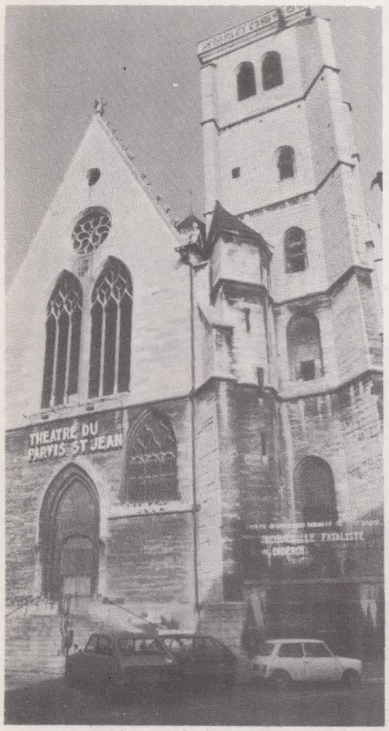

nuelle de Dijon et en organisant des ateliers (20 fonctionnent actuellement chaque semaine dans les lycées, les foyers, les M.j.c. et à l'université).

« Certains, dit Jean Maisonnave, directeur du Grenier, pensent que nous sommes une troupe professionnelle. Nous ne sommes qu'un théâtre universitaire sans statut et sans argent. Comment remédier à cette catastrophe ? Il faudrait refuser les succédanés de la misère. Il faudrait que l'action culturelle soit enfin acceptée comme étant un service public. Et qu'une municipalité, par sa politique, fasse entrer l'animation et la création dans les écoles, l'université, les foyers et les quartiers. Il faudrait que la très théorique liberté d'expression passe dans la pratique par le droit à la création. Bref, il faudrait que ça change ».

A côté du Grenier, le Théâtre du Rocher, le Théâtre-Rêve, le Groupe Avril et le Théâtre de l'index ne demandent qu'à vivre et créer. Et Delta-Phi, né en 1971, qui s'est acquis une renommée internationale dans de nombreux festivals. Ses interventions sur Dijon (créations, expositions, ateliers, stages) ont touché près de 15 000 personnes au cours de la saison 1974-75. « Mais au bout du compte, dit Jean-Jacques Cluzeau, scénographe et fondateur de Delta-Phi, cela ne nous vaut que l'intérêt de la municipalité. Mais pas son aide. La petite somme qui nous est allouée couvre tout juste la location de nos locaux... Nous avons l'impression d'être à Dijon comme des chiens dans un jeu de quilles. »

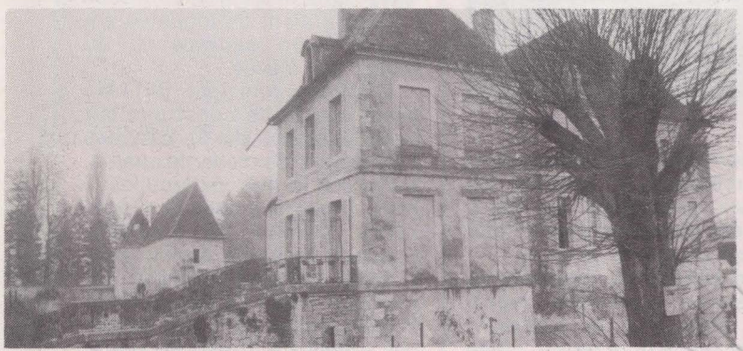

Le château de Gilly-lès-Cîteaux, où le Théâtre de Bourgogne s'installera en juillet prochain.



L'hôtel de Ruffey, au centre de Dijon.

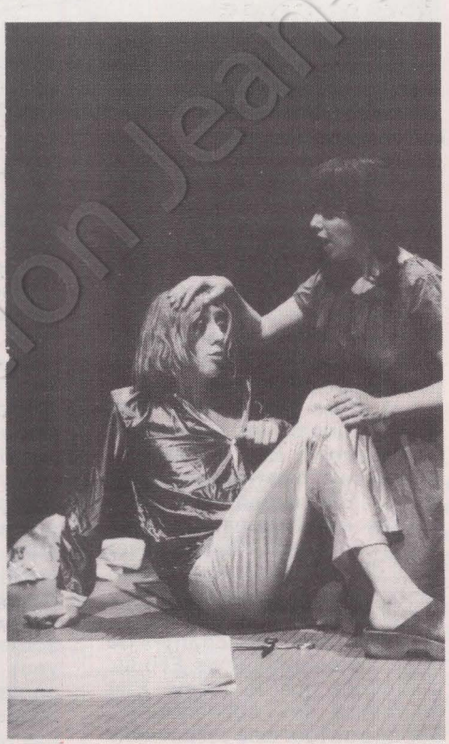

« La nuit des assassins », par le Grenier de Bourgogne.

teurs en scène y ont fait leurs premières armes avant de devoir s'exiler pour trouver du travail. Cette hémorragie dure depuis 12 ans. Le Grenier ne bénéficie d'aucun crédit national. En 1977, pour 8 créations dramatiques et 3 reprises, la municipalité de Poujade lui a octroyé 12 000 F. Pourtant le Grenier a fait ses preuves depuis des années. Avec ses spectacles, en accueillant des « inconnus » devenus célèbres par la suite (Jacques Higelin, Jean-Pierre Bisson, etc.), en prenant une grande part dans l'Estivade an-

Pas de sanctuaire

Le Théâtre de Bourgogne a longtemps été en aussi mauvaise posture que Delta-Phi. Et s'il est aujourd'hui relativement « nanti », cette reconnaissance a été arrachée aux pouvoirs publics en 20 ans de lutte. Le Théâtre de Bourgogne, centre national dramatique dirigé par Michel Humbert, après une phase de décentralisation à travers toute la Bourgogne, vit actuellement une phase de centralisation sur Dijon. « C'est une nécessité temporaire, explique Humbert. Jusqu'à il y a deux ans, notre équipe, cantonnée à Beaune, n'avait pas pu travailler sur Dijon. C'était une situation paradoxale : notre mission régionale pouvait s'exercer partout sauf dans la capitale régionale. Il y avait donc du temps à rattraper. Nos efforts commencent déjà à payer : lors de la dernière saison nous avons attiré près de 10 000 Dijonnais. Il nous faut continuer ; pour affirmer la permanence de la création dramatique à Dijon. » En juillet prochain le Théâtre de Bourgogne ira s'installer au château de Gilly-lès-Cîteaux : une nouvelle conquête. Mais il a fallu 18 ans pour que la droite dijonnaise laisse une équipe de création nationale mettre un pied dans la ville ; 18 ans pour que la municipalité vote des subventions décentes...

Théâtre de Bourgogne, Grenier de Bourgogne, jeunes troupes, Delta-Phi, Loisirs-Action : comment une municipalité peut-elle servir une aussi mauvaise tambouille culturelle avec d'aussi bons ingrédients ? Ne serait-il pas possible de mettre fin à ce gaspillage ? « C'est possible, affirme Michel Dornier. Si l'on ajoute les M.j.c. et le réseau associatif à toutes les équipes de création, si l'on précise les missions respectives du théâtre municipal et de l'A.b.c., si l'on ouvre les musées, le Conservatoire de musique et l'école des Beaux-Arts sur la vie quotidienne, nous sommes sur un terrain solide. Qu'il faudra consolider par des équipements et des crédits. Et, parallèlement, il faudra enquêter sur les besoins des Dijonnais. Cette voie permettrait de mettre fin à l'ère des « sanctuaires » où le public ne va pas et à l'ère de la pauvreté où créateurs et animateurs épuisent leurs forces ».

A Dijon, aujourd'hui, les initiatives culturelles sont morcelées, voire sciemment isolées ou étouffées dans l'œuf. Et si ce vain éparpillement prenait fin bientôt ? Et si demain Dijon s'éveillait à une vraie vie culturelle ? Des grains ont déjà été semés. Reste à les faire germer.

JEAN-PAUL LIEGEOIS

© Collection Jean Dubuffet

changer la vie avec le P.S. à Dijon

SPORTS : LA GAUCHE SE DEMARQUE

Dans la Zup de la Fontaine-d'Ouche, deux C.e.s. et 18 écoles maternelles et élémentaires, — près de 4 000 enfants — se partagent un seul gymnase. Dans cette même Zup une piscine a été construite : coût pour la ville de Dijon, 5 millions de francs. Bénéfice de l'Etat grâce à la T.v.a. 800 000 F. Ces deux exemples montrent les faiblesses de la politique menée par Poujade en matière sportive.

Si la gauche gagne aux prochaines municipales, elle a l'intention de donner un autre visage à la vie sportive dijonnaise. Max Morin sera probablement adjoint aux sports. Max Morin n'est inscrit à aucun parti. Mais, il sera sur la liste d'union. Et son plan de bataille a été approuvé à la fois par les communistes et les socialistes. « Une municipalité de gauche, dit-il doit partir d'un principe simple : affirmer hautement et clairement que les activités sportives et physiques constituent une dimension culturelle du développement de la personne humaine. »

Comment cela peut-il se traduire concrètement ? « Il faudra entretenir et améliorer ce qui existe déjà. Puis créer de nouveaux équipements. La municipalité actuelle a mené des opérations de prestige : la rénovation du Palais des Sports, la construction d'une patinoire et de trois piscines. Désormais il faudra construire des équipements de quartiers légers et couverts qui permettront d'alterner sport scolaire et sport extra-scolaire. Puis il y a des zones entières totalement dépourvues d'équipements sportifs : il faudrait y remédier. Car la population n'a pas seulement besoin du sport de compétition. Il faut donner des moyens au sport-loisir, à la gymnastique d'entretien, au sport corporatif, au sport scolaire et universitaire. Pourquoi ne pas créer, par exemple, des plaines de jeu, gardées mais libres d'accès ? Et obtenir à cet effet la libération du plateau de Chenôve actuellement occupé par l'armée ? On peut concevoir, dans le cadre d'un syndicat intercommunal, des équipements de jeux et de loisirs communs à Dijon et aux communes voisines. Et mettre en place des transports en commun desservant les installations sportives tantôt au bénéfice de la population, tantôt au bénéfice du tiers temps pédagogique. »

Les idées fusent. Mais Max Morin connaît les conditions nécessaires à leur réalisation : « Tout cela n'est envisageable que si l'Etat supprime la T.v.a. sur les installations sportives, que si l'on réussit à faire abroger la loi de 1973 sur la municipalisation de ces installations.

Car cette loi revient à entériner le transfert des charges de l'Etat sur les communes. Et puis, il faudrait que le même Etat augmente ses subventions... Est-ce que tout cela est possible sans changement national ? » Sans doute non. Mais, après les municipales, il y aura les législatives...



Le « campus » de Dijon.

1 ETUDIANT POUR 65 HABITANTS

Située sur un campus au sud-est de la ville, l'université de Dijon compte près de 13 000 étudiants. Elle offre aussi mille emplois administratifs et d'enseignement. On compte, à Dijon 1 étudiant pour 65 habitants.

Cette université s'est sentie sacrifiée dans le projet Saunier-Seïté de redéploiement universitaire qui favorise les grosses universités au détriment des petites notamment par la suppression de 3e cycle.

Une expérience intéressante se déroule cependant depuis trois mois sur le campus : « L'université pour tous », créée par le service universitaire de formation continue de Bourgogne et à laquelle se sont déjà inscrits 350 auditeurs.

Il y a quelques jours, par 35 voix contre 40, Pierre Palau était élu au conseil de l'Université, alors que Robert Poujade, recueillant seulement 15 voix, n'était pas réélu. En effet, la municipalité Poujade n'a jamais soutenu l'université qu'elle ne veut même pas considérer comme une des grosses entreprises de la ville et dont elle utilise rarement les compétences.

LES EXPULSES DE LA RUE CLAUDE-DEBUSSY

La municipalité présidée par Poujade a fait restaurer le centre de Dijon et y a également construit de nombreux immeubles de bureaux, ainsi que des habitations de bon standing. Mais ces opérations se sont faites au détriment des moins fortunés des Dijonnais, qui ont été rejetés à la périphérie de la ville.

Un des derniers exemples de déplacement de familles est celui de la cité d'urgence de la rue Claude-Debussy. Située en bordure du parc de la Colombière, dans un vaste espace vert, cette cité d'urgence, nullement taudis, comptait encore 32 familles. Ces familles aux revenus très modestes puisque un seul salaire était équivalent au Smic, avaient un loyer de 60 F par mois. La plupart d'entre elles étaient domiciliées depuis des années dans ce quartier bien pourvu en équipements sociaux. Le désir de ces familles était d'être relogées dans le quartier ou elles bénéficieraient de logements à loyers sinon équivalents, du moins peu élevés.

L'Office municipal d'H.l.m., ayant décidé de construire sur l'emplacement de la cité des habitations d'excellente qualité, a expulsé toutes ces familles. Il les a dispersées dans des logements sociaux de différents quartiers de la ville, dont une assistante sociale constate « le manque total d'équipement socio-culturel dont ont besoin ces familles ». Il est, en outre, dès à présent certain que des loyers seront impayés : ceux-ci se trouvent multipliés de 6 à 8 fois par rapport au loyer antérieur.

Et de dettes en tutelles, ces familles sont rejetées vers le quart monde.

TRANSPORTS DEFICIENTS

La Société des transports de la région dijonnaise, une société privée, a le monopole des transports en commun sur Dijon et son district. Or, ces transports en commun sont particulièrement insuffisants. A tous les plans : insuffisance du réseau, lenteur et inconfort des voitures... La S.t.r.d., dont le déficit a été l'année dernière de 11 millions, a cependant l'assurance de toujours rémunérer ses actionnaires puisque ce sont les finances du district qui comblent le déficit.

La municipalité actuelle, qui n'a jamais voulu examiner sérieusement le problème, préfère sans doute que les impôts locaux continuent à garantir les intérêts de personnes privées.

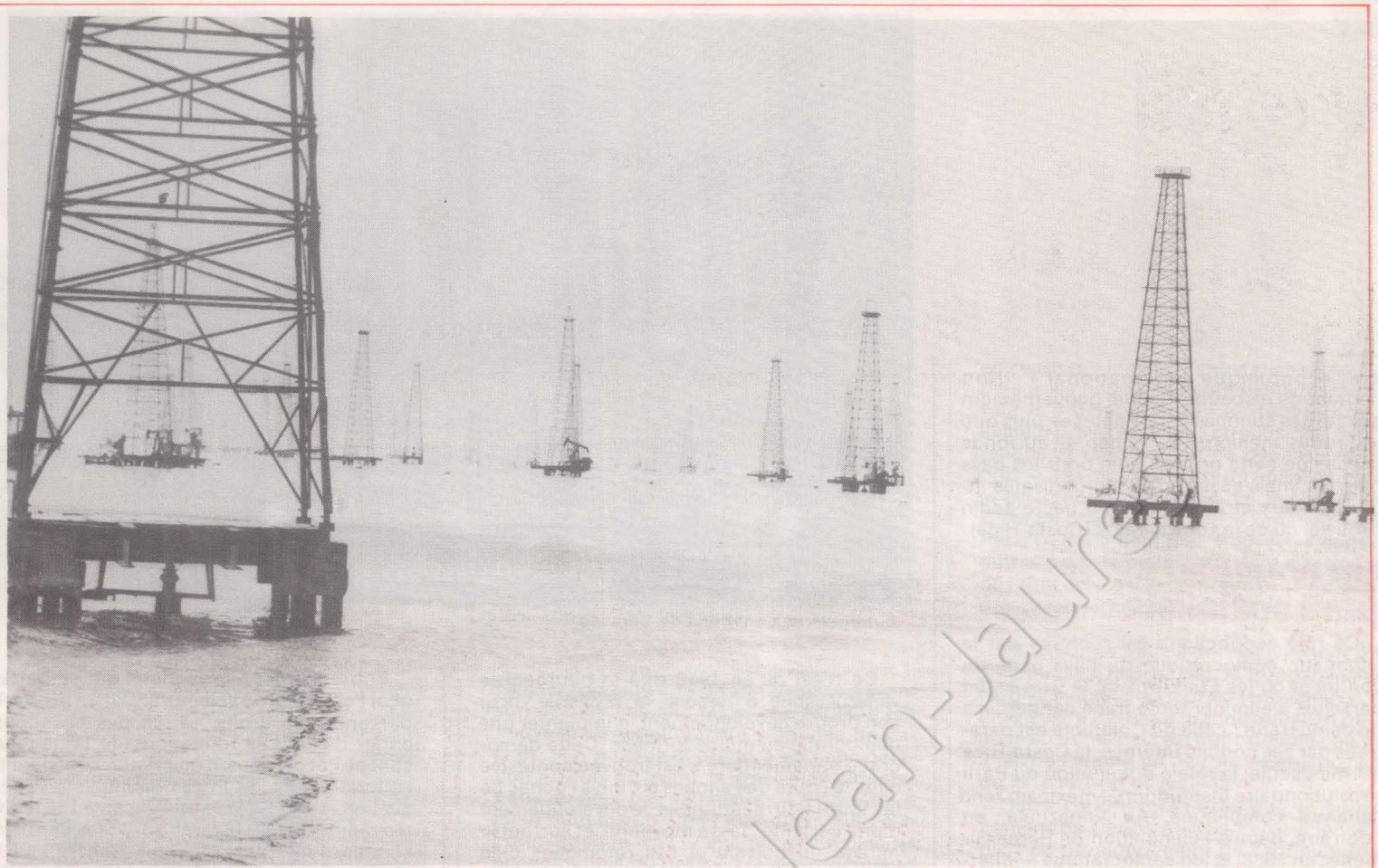

VENEZUELA : LA DEMOCRATIE DU PETROLE

De notre envoyé spécial.

Le parcours qui conduit de l'aéroport à la capitale vénézuelienne est aussi symbolique que celui qui mène de Pudahuel à Santiago du Chili. Mais que les images sont différentes ! Pour celui qui colle son regard à la route, c'est le nombre de voitures qui frappe. Presque toutes américaines, elles consomment d'autant plus d'essence qu'elles sont conduites nerveusement. Et vite. Adieu la tristesse du Chili. Là-bas, les conducteurs respectent le code de la route « pour ne pas donner le prétexte à un carabinier d'intervenir ». Ici, ils respectent en miles la vitesse imposée en kilomètres-heure et doublent à droite sans le moindre scrupule. Des conducteurs « méditerranéens » au volant d'une Dodge ou d'une Buick ! Quelle jouissance d'exprimer sa volonté de domination de mâle au volant d'une grosse cylindrée ! Après Santiago, cette « sauvagerie » fait du bien.

Mais cette autoroute de rêve traverse les « ranchitos » dans lequels vivent les deux tiers de la population de Caracas. Perchés sur les collines loin du centre, ces bidonvilles sont aussi misérables que partout ailleurs : quelques planches et des grappes d'enfants à demi nus, mal nourris. Plus on se rapproche, plus ils s'humanisent, jusqu'à devenir « des bidonvilles en dur ».

Le flot de voitures débouche enfin sur une capitale aux gratte-ciel new-yorkais, aussi bien desservie en autoroutes que Tokyo, mais qui conserverait le charme latino-américain de Rio. Pour achever de surprendre, la radio transmet un programme « politique » où un ancien ministre critique très violemment la politique fiscale de l'actuel gouvernement. Nous sommes bien au Venezuela, 5e pays producteur, 3e pays exportateur de pétrole, la dernière des démocraties politiques significatives de l'Amérique latine.

Audaces internationales

Le mirage du pétrole et de ses retombées attire à Caracas des hommes venus de toute l'Amérique et même d'Europe. Ils espèrent y devenir riches. Mais les contradictions politiques et sociales ont aussi fait rêver plus d'un jeune révolutionnaire : le grand soir devait triompher là plus tôt qu'ailleurs. Ajoutons que les femmes sont splendides... Commerçants, aventuriers et semi-guérilleros y sont également sensibles. Mais c'est l'audacieuse politique étrangère du Venezuela qui, ces dernières années, a retenu l'attention. De loin, il apparaît comme un pays riche qui ne pense pas qu'à soi. Un pays menant une politique « relativement anti-impérialiste », sur des points essentiels. Un pays qui se sert du pétrole pour s'offrir une démocratie... Le chah d'Iran préférant la torture et les émirs la télévision en couleurs.

Dès 1945-1948, le Venezuela de Romulo Betancourt et Juan Pablo Perez Alfonso proposait aux producteurs de pétrole de prendre conscience de leur force. Mossadegh le comprit et tenta de nationaliser le pétrole iranien. Chassés du pouvoir en 1948, Betancourt, Perez Alfonso et leur parti « l'Action démocratique », y reviennent dix ans plus tard, au moment où les grandes compagnies pétrolières entreprenaient de faire baisser les prix du brut : il semblait encore souhaitable aux Etats-Unis de favoriser le développement économique de l'Europe et du Japon. Aussitôt, ils contribuent à la création de l'Opep. Après la guerre de Six Jours, c'est encore le Venezuela qui pousse à l'augmentation des prix. Enfin, le 1er janvier 1976, l'actuel président, Carlos Andres Perez, proclame la nationalisation, « moyennant indemnisation », de toutes les entreprises extractives de pétrole au Venezuela. L'année précédente il avait déjà nationalisé le fer, deuxième ressource du pays.

De plus le Venezuela joue un rôle actif sur la scène internationale, dans le dialogue Nord-Sud, à la tribune des Nations unies ou dans les groupes « régionaux ». En parlant de justice, il contribue à la prise de conscience d'un nombre croissant de pays sous-développés, de la nécessité, de la possibilité d'imposer aux riches « un nouvel or-

→

dre économique international ». Non content de discours, l'actuel gouvernement a prêté des sommes importantes — plus que les autres membres de l'Opep — au fonds spécial de cette organisation pour les pays pauvres, mais aussi à divers organismes internationaux et à des pays du pacte andin (Bolivie) ou de la zone caraïbe (Costa-Rica).

Un nouveau parti socialiste

Ce rôle économique est renforcé par la silhouette démocratique du pays dans un continent où les Etats-Unis et le Brésil sont parvenus à éliminer toute trace dangereuse de démocratie : celle de Colombie est paralysée par ses conflits internes, le Costa-Rica est minuscule, la totale domination du Parti révolutionnaire institutionnel mexicain rend l'analyse compliquée. Au Venezuela, au contraire, depuis l'élimination de Perez Gimenez en 1958, le jeu démocratique — alternance, élections, liberté syndicale et de presse — joue normalement. Toute l'Amérique le sait. L'un des grands historiens du pays, Salcedo Bastardo, aujourd'hui conseiller du Président, le rappelle avec fierté : « Nous n'avons jamais fait de guerre à proprement parler, mais nous avons perdu un tiers de notre population dans la lutte pour la libération du continent ».

Les questions qui se pressent dans la tête du voyageur débarquant à Caracas sont donc évidentes. Pourquoi, comment, jusqu'où le Venezuela est-il une démocratie ? J'entends : comment se traduit, pour les habitants, cette belle image qu'offre le pays à l'extérieur ?

« Nous avons déjà 20 ans de démocratie », m'a-t-on dit souvent avec une fierté bien légitime. Mais tous les Vénézuéliens ne parlent pas de la même façon. Pour Salcedo Bastardo, cette démocratie est une « aspiration » et non l'Histoire complète du pays. Il n'oublie pas les dictatures de Gomez (1908-1936) ou celle de Perez Gimenez (1958-1968). Le modèle de société auquel il aspire implique, « par ordre décroissant d'importance » : la liberté (le héros national, Simon Bolivar, ne s'appelle-t-il pas le Libertador ?), l'égalité, l'appartenance au monde occidental : « Nous apprécions les libertés qu'il y a aux Etats-Unis »... « Tout cela accompagné d'une justice sincère dans l'ordre matériel ».

José Vicente Rangel est le candidat du Mas (mouvement socialiste) à la présidence de la République. Ce nouveau parti socialiste est issu en 1970 d'une scission du Parti communiste. Pour ce riche avocat de 46 ans, « la force de la démocratie vénézuélienne vient peut-être du fait que c'est un des derniers pays du continent où la démocratie politique est arrivée, mais l'un des premiers où a tenté de s'implanter une démocratie sociale ». Pour lui, « les guerres d'indépendance avaient déjà un fort contenu social et c'est lorsque Bolivar l'a compris qu'il est parvenu à s'imposer ».



Autoroute aux environs de Caracas.

Ce n'est qu'en 1958 que la bourgeoisie vénézuélienne a ressenti la nécessité, pour son propre développement, d'implanter une démocratie au moins formelle. Cette démocratie parlementaire s'est trouvée contestée dans le cours des années 60, mais l'échec de la Ligue insurrectionnelle, le développement d'une certaine classe moyenne, et surtout le mirage du pétrole et ses retombées bien concrètes lui ont permis de se renforcer considérablement. Aujourd'hui, les Vénézuéliens y tiennent d'autant plus que ce type de démocratie est une valeur rare sur le continent.

Par les urnes

La Constitution en vigueur date du 23 janvier 1961. Elle stipule que le président de la République est élu au suffrage universel secret tous les cinq ans et n'a pas le droit de se représenter avant 10 ans après la fin de son mandat. Il nomme les ministres. Face à cet exécutif, le législatif se compose d'un Congrès (Sénat et Chambre des députés) élu en même temps que le président de la République pour une durée de cinq ans. Le même jour, tous les Vénézuéliens de plus de 18 ans élisent en outre, et pour la même durée, les autorités locales et régionales. Cet énorme travail accompli, ils retournent à leurs occupations en attendant les prochaines élections. Cette « participation qui se limite aux votes » est jugée suffisamment importante par l'ensemble de la population pour que, tous les cinq ans, on compte moins de 10 % d'abstentions.

Dans ce cadre, on assiste depuis 1958 à une vie politique exemplaire : deux grands partis (Copei, proche des démocrates-chrétiens, et Action démocratique, formation sociale-démocrate aujourd'hui observatrice à l'Internationale socialiste) animent la vie politique. Ils se distinguent, semble-t-il, plus par des nuances que par des divergences de fond. Mais il faut reconnaître l'origine presque révolutionnaire d'une partie de la base de l'A.d., l'énorme enthousiasme que ce parti soulève dès qu'il propose de s'attaquer à des problèmes essentiels. C'est l'A.d. qui est à l'origine des principales positions de pointe prises par le pays sur la scène internationale. Enfin, ce parti semble avoir des préoccupations, un discours populaires, pour ne pas dire populistes.

Entre ces deux formations qui se partagent l'essentiel de l'électorat, il n'y a presque personne. La droite ne fait pas beaucoup parler d'elle. Les formations de la gauche sont plutôt divisées. Il faut noter, cependant, l'effondrement du Parti communiste vénézuélien et surtout le surgissement et la montée rapide du Mas (6 % en 1973 ; les derniers sondages lui donnent 13 %). Encore faut-il signaler que le Mas se donne des objectifs limités. José Vicente Rangel m'a dit : « La seule application de la Constitution en vigueur serait révolutionnaire ».

Cette démocratie parlementaire est, aux yeux de tous les interlocuteurs, « stable ». Ils ne voient pas de risques du côté des forces armées, moins prussiennes, moins conquérantes que celles d'autres pays. La seule source de problèmes peut venir des transnationales. Mais c'est une autre histoire...

Les limites à la démocratie vénézuélienne se manifestent pourtant au niveau politique : répression contre la gauche révolutionnaire — un militant mort sous la torture récemment, mais le fait a été condamné par le président de la République — et limites à la liberté de la presse inhérentes à tout pays capitaliste. Mais c'est au niveau économique et d'abord social que ces limites sont les plus claires.

« La démocratie de Tocqueville est devenue si formelle qu'elle ne satisfait ni le paysan, ni l'ouvrier, ni beaucoup d'autres. Elle fonctionne avant tout pour ceux qui ont le pouvoir économique ». C'est Julios Cacique qui parle, vieux leader syndicaliste de la métallurgie. Tout d'abord les moyens de communication sont aux mains de ceux qui ont le pouvoir économique. Et, plus grave, « les syndicats représentent plus la politique de leur parti qu'ils ne défendent les intérêts des travailleurs ». La Confédération des travailleurs vénézuéliens (1,5 million de membres) est très liée à l'Action démocratique. Elle donne trop souvent l'impression de servir de pont entre les syndicats et les groupes économiques dominants, voir la Fédécamara, le C.n.p.f. du pays. Si Cacique leur reconnaît l'usage d'une « terminologie de lutte de classes », il leur reproche de « ne pas passer assez à l'action ». Les travailleurs doivent en outre s'inquiétier d'une nouvelle réglementation du droit de grève introduite par le gouvernement actuel. Aujourd'hui, toute demande de grève doit être déposée de-

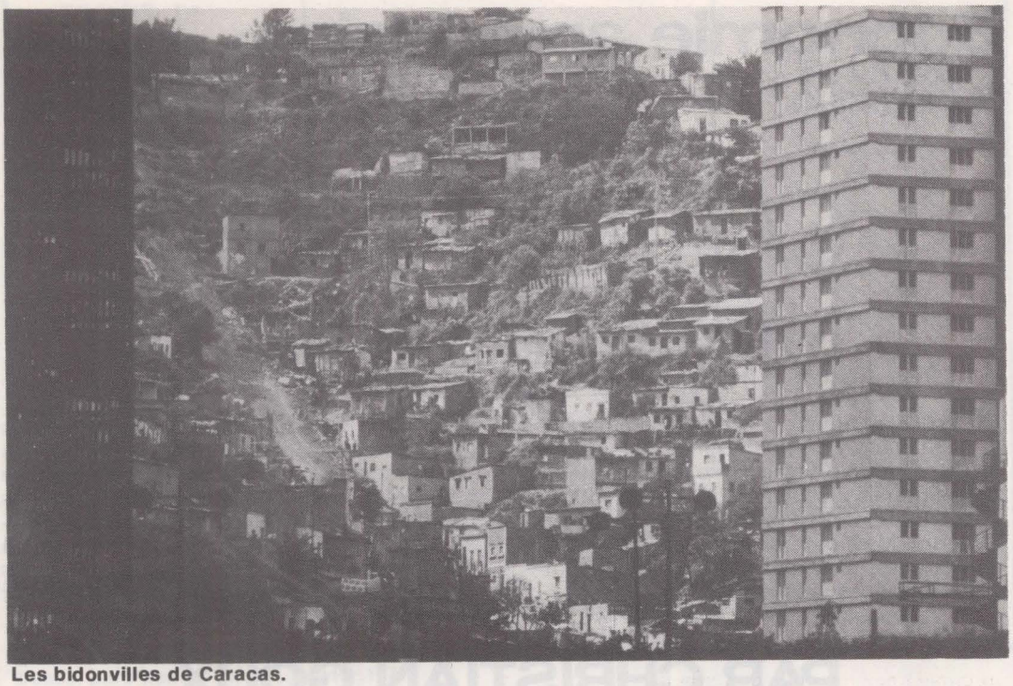

Les bidonvilles de Caracas.



Un jeune Indien près de Maracaïbo.

vant l'inspection du Travail 120 heures avant son déclenchement. Mais, et c'est là le fait nouveau, le fonctionnaire y appose un cachet : « A étudier et prendre en considération ». Alors qu'avant, la grève était automatique au bout des 120 heures. Le gouvernement peut maintenant l'interdire quand elle porte atteinte aux « intérêts politiques et économiques du pays », c'est-à-dire quand elle risque d'entraîner une baisse de la production nationale ou des difficultés avec les investisseurs étrangers. Résultat : 90 % des grèves de ces deux dernières années ont été déclarées illégales.

Le président Carlos Andres Perez, en arrivant au pouvoir, a pris quelques mesures sociales importantes, mais d'effet inégal. Il a porté le salaire minimum à 15 bolivars par jour (18 F), augmentation vite absorbée par l'inflation. Il a en outre obligé tous les grands immeubles de Caracas à employer des garçons d'ascenseur et de toilettes. Dernière mesure pour résorber le chômage : les entreprises doivent réserver 5 % de leur force de travail aux jeunes. 200 000 personnes ont été touchées par ces mesures (le Venezuela compte 12 millions 500 000 habitants et sa population active est de 3 millions et demi. Premier résultat de ces mesures : en 1976, les revenus de l'Etat étant mis à part, ceux du capital s'élèvent à 38 % (contre 42 % en 1973) et ceux du travail à 62 % (contre 58 % en 1973). Pourtant, si un rattrapage a lieu, il est encore modeste : sur 2,3 millions de foyers, 60 000 ont un pouvoir d'achat supérieur à 70 000 F par an, alors que 73% de la population dispose de ressources inférieures à 1 650 F par an.

Reste le pétrole qui, depuis le début du siècle, permet aux économistes de classer le Venezuela dans une catégorie à part. La nationalisation et l'augmentation des prix ont permis au Venezuela de diminuer sa production (moins 9,3 % en 1976 par rapport à 1975), tout en doublant ses bénéfices. Aujourd'hui, les réserves connues sont estimées à 17 ans au rythme actuel d'extraction. Et de nouveaux gisements considérables d'huile lourde — qui posent de sérieux problèmes techniques — viennent d'être découverts le long de l'Orénoque.

L'argent retiré du pétrole sert à financer pour les trois quarts les dépenses publiques. Le rôle des impôts est donc mineur. Mais cette situation joue surtout à l'avantage des entreprises : le tiers d'entre elles seulement paient les impôts. L'économiste Massa Savala m'a démontré qu'« en termes nets le secteur privé reçoit plus en subsides, exonérations et crédits qu'il ne dépense en impôts ». Il y voit à juste titre un financement de la bourgeoisie nationale par la collectivité. C'est un phénomène que le sénateur Tejera Paris (A.d) ne peut nier. Pour lui, « dans les autres pays, le peuple subvient aux besoins de l'Etat, ici c'est le contraire et ça ne facilite pas la redistribution des richesses et l'égalité ».

« Le pétrole nous a donné tellement d'argent qu'il est impossible de le répartir d'une façon équitable du jour au lendemain », estime Tejera Paris. La grande question qui se pose au Venezuela est donc double : qu'est-il fait de l'argent du pétrole ? Est-il possible de le répartir plus justement ?

Outre l'effort vers l'extérieur, le gouvernement de Carlos Andres Perez a lancé un plan de développement de l'agriculture (le revenu des familles y est 2,5 fois inférieur à celui des familles de la ville) et 30 % des terres cultivables sont en friche. « C.A.P. », comme on l'appelle à Caracas, a créé en 1974 un Fonds d'investissements du Venezuela. Cet organisme doit financer les investissements prévus dans le cadre du Ve Plan, c'est-à-dire essentiellement le développement des industries de base et de la sidérurgie.

« On a dépensé autant au Venezuela que le plan Marshall pour toute l'Europe », disent certains. Il est évident que les résultats ne sont pas comparables. Pour l'ensemble de la gauche, cet argent a été mal utilisé. Pour Pompeyo Marquez, secrétaire général du Mas, « le gâchis, les mauvais choix d'investissements, le manque de planification, à quoi s'ajoute la corruption » sont les caractéristiques des efforts actuels. En fait il n'était pas facile de faire autrement. Car le Venezuela est un merveilleux exemple des goulets d'étranglement qui s'opposent à la croissance des pays en voie de développement.

En premier lieu, le Venezuela dispose de seulement 77 adultes (120 en France) pour subvenir aux besoins de 100 enfants. Résultat : 25 % des enfants ne vont pas à l'école. Pourtant, des efforts énormes ont été faits. En 1936, le Venezuela comptait 1 200 étudiants et depuis le début de l'Histoire de ce pays, trois femmes seulement étaient passées par l'Université. Il y a aujourd'hui 185 000 étudiants, dont 49 % de femmes, et le Président a lancé un gigantesque plan de bourses à l'étranger, portant sur 10 000 personnes. Viennent ensuite le problème de la dépendance technologique, brevets, et main-d'œuvre hautement qualifiée ; enfin le problème de l'absence de planification, de l'incapacité à l'organiser. A tout cela s'ajoute d'une façon difficilement explicable, mais certaine, un goulet d'étranglement financier qui pousse le gouvernement à s'endetter à l'extérieur et donc à augmenter sa dépen-

→

dance. Quels que soient les moyens dont on dispose, il est manifeste que l'on ne peut pas transformer un pays du jour au lendemain. Le Venezuela en est une preuve de plus.

Derrière ces difficultés structurelles évidentes se cache un problème politique. Le Venezuela de l'A.d. reste un pays capitaliste dans lequel le pétrole permet à la bourgeoisie nationale de se développer sans accroître outre mesure sa pression sur les travailleurs. Le rôle de l'Etat est considérable mais il sert d'abord les intérêts des groupes privés. C'est ce que l'on pourrait appeler le goulet d'étranglement politique.

Après l'échec de sa politique agraire, qui a surtout profité aux grands propriétaires, Carlos Andrez Perez est en train de passer une sorte de test. Il s'est engagé à mettre au point une réforme fiscale qui ne consiste nullement en une augmentation des impôts, mais en leur rationalisation. C'est le premier pas vers un futur auquel ses concitoyens doivent se préparer: celui de leur contribution véritable aux dépenses de l'Etat. Le tollé des groupes dominants est général. Peu de Venezueliens pensent que la réforme sera un jour appliquée. A moins qu'elle ne soit dénaturée...

Le Venezzuela a le choix entre un développement toujours plus inégal, à la brésilienne, et une tentative de répartition des richesses. Officiellement, il a choisi le second modèle, mais le directeur du Plan, Gumersindo Rodriguez, souligne lui-même que « la nouvelle politique de développement bénéficie d'une conjoncture d'abondance, mais doit faire face à une limitation croissante de l'offre interne de biens, de services et d'emplois. »

Le Venezuela est un pays particulièrement difficile à comprendre. Le pétrole médiatise toutes les considérations aussi bien politiques qu'économiques. Deux discours, deux lectures, s'y tiennent en parallèle, chacun, chacune à juste titre.

L'Action démocratique joue son « modèle de développement» sur une répartition progressive des richesses et une politique extérieure non favorable à l'impérialisme, tout en préservant les intérêts privés, nationaux et étrangers. Le pétrole lui donne les moyens de mener cette politique dans le pays et au niveau continental. Sincèrement adversaire des dictatures qui l'entourent, Carlos Andres Perez s'est engagé à fond dans les tentatives de coopération régionale (association latino-américaine de libre échange, Pacte andin).

Un pôle démocratique de résistance à la double hégémonie Brésil-Etats-Unis est indispensable en Amérique latine. Mais ce pôle s'accommode de la misère d'une grande partie de la population. Pourquoi faut-il que, pour bénéficier d'un mieux-être rapide, les habitants des ranchitos de Caracas doivent avoir en même temps la carte de chacun des deux partis dominants ?

FRANCIS PISANI

CARTER-NIXON : MEME COMBAT

PAR CHRISTIAN GOUX

Que l'économie américaine soit en difficulté et qu'une relance soit nécessaire, on pouvait le lire dans les statistiques depuis plusieurs mois. Qu'il y ait peu de différence entre Ford et Carter, il fallait s'y attendre. Mais que les mesures envisagées soient aussi classiques, aussi conservatrices, on pouvait vraiment espérer mieux.

Car, finalement, la politique adoptée repose sur l'affirmation fondamentale : chômage et inflation sont deux maux antagoniques et on ne peut combattre vraiment le premier sans risquer de voir se développer le second. Cette vision des mécanismes dont tout montre aux Etats-Unis comme ailleurs le caractère irréaliste et absurde constitue pourtant le credo de la nouvelle équipe.

On se croirait revenu aux années 60, car, derrière l'habillage idéologique qui se veut progressiste, c'est une politique classique de type keynésien qui est proposée : augmenter le déficit budgétaire modestement car il tourne déjà autour de 60 milliards de dollars. Et, pour cela, deux possibilités. D'une part, le dégrèvement fiscal pour relancer la consommation des ménages et des entreprises, d'autre part, l'augmentation de certaines dépenses publiques notamment celles des grands travaux.

Le programme comporte en effet trois grandes parties :

▶ Une réduction permanente des impôts par un relèvement de la tranche des revenus non imposables et un remboursement en 1977 d'une partie des impôts sur le revenus payés par les contribuables. Cela a principalement pour but d'éviter une ponction sur la consommation des revenus des ménages pauvres et accessoirement, de ne pas créer dans cette population une nouvelle catégorie de mécontents.

▶ Un allégement des impôts sur les sociétés soit par déduction de leurs impôts sur les bénéfices de 5 % du montant de leurs cotisations patronales, soit par une déduction fiscale classique sur les investissements. Cette dernière solution est pour l'instant écartée mais Lawrence Klein, le président des conseillers économiques, pense qu'elle serait plus efficace et n'y a pas renoncé. Et pour cause, dans la logique du système capitaliste, tout ce qui permet l'accumulation du capital de la façon la plus directe et la plus efficace est naturellement une excellente solution.

▶ Enfin, le financement de programmes de travaux publics et le dégagement de crédits supplémentaires pour embaucher du nouveau personnel dans les services publics.

Au total, une injection de 30 milliards de dollars sur les deux années budgétaires

LES HOMMES DU PRÉSIDENT


Cyrus Vance.

Jimmy Carter a constitué un gouvernement de « centre droit » alors que le Parti démocrate aurait, semble-t-il, préféré un gouvernement de centre gauche. Prenons d'abord le groupe chargé des affaires étrangères : Harold Brown, secrétaire à la Défense, 49 ans, fut secrétaire à l'armée de l'Air dans l'administration Johnson et fervent partisan des bombardements du Nord-Vietnam. Son adjoint, Charles Duncan, 50 ans, est un des anciens présidents de Coca-Cola ; Cyrus Vance, 59 ans, secrétaire au département d'Etat, est un avocat d'affaires, il a participé depuis longtemps à la diplomatie américaine et fut un des négociateurs des accords de Paris avec le Vietnam ; enfin Zbigniew Brzezinski, 48 ans, conseiller à la sécurité nationale, est un brillant universitaire, spécialiste des pays de l'Est. Au total, ce groupe peut ressembler à celui qui se trouvait autour de Kissinger avec peut-être certaines nuances dans sa conception des rapports avec les autres pays du continent américain et dans son approche plus économique de l'influence mondiale du capitalisme américain.

En réalité, la nomination la plus « à gauche » dans ce secteur, et c'est tout dire, serait celle, comme secrétaire au Trésor, de Michael Blumenthal, 50 ans, homme d'affaires qui fut notamment P.d.g. de Bendix International après avoir été un négociateur « musclé » des discussions tarifaires du Kennedy Round. Il faut cependant retenir que Blumenthal se déclare favorable à la planification économique et à l'élaboration d'un code de bonne conduite des firmes multinationales.

Andrew Young, originaire de Georgie comme Carter, est représentant aux Nations unies. Il restera sans pouvoir réel, à moins qu'il puisse nommer lui-même les membres de son état-major de Washington.

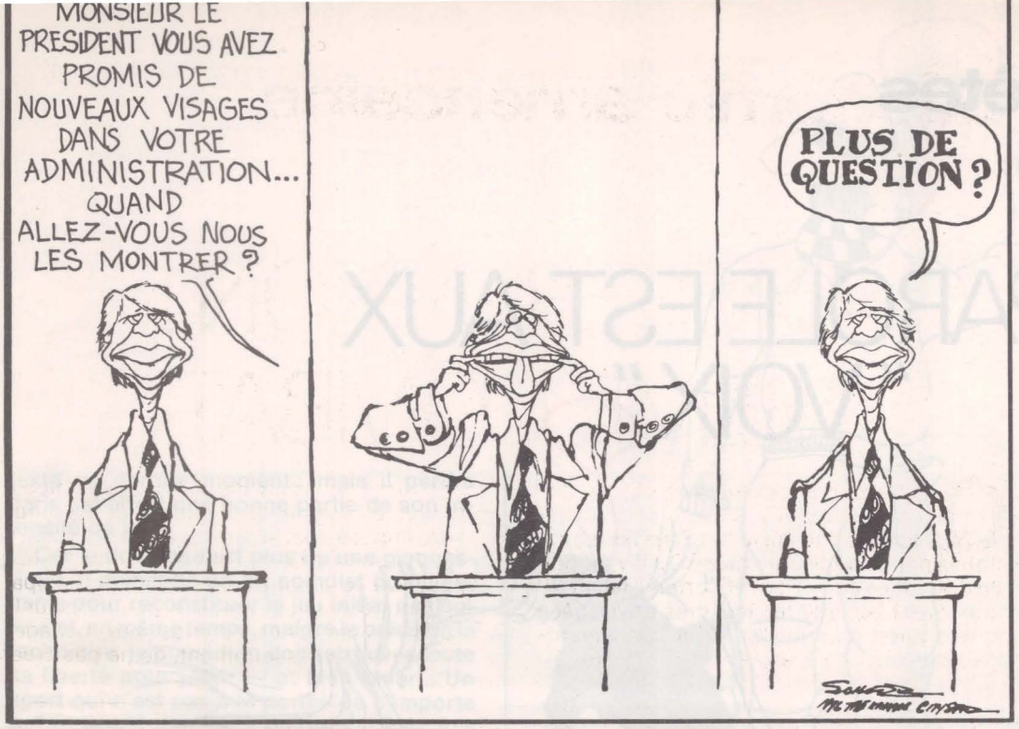

Dessin paru dans « Time », janvier 1977

1977 et 1978, mais, comme l'année budgétaire 1977 est déjà entamée à moitié, cela fait 30 milliards sur 18 mois, ce qui n'est pas négligeable mais reste néanmoins limité.

Les réactions des milieux financiers et boursiers ne se sont pas fait attendre. Après avoir cru pendant les mois de novembre et de décembre que l'équipe Carter « mettrait le paquet » pour réduire sérieusement le chômage et relancer la machine économique en acceptant les risques d'une reprise de l'inflation au niveau de 6 à 8 % et peut-être même au-delà, ils sont maintenant rassurés. La politique précédente dite d'assainissement de l'économie continuera et la restauration des profits des entreprises sera l'objectif numéro un.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'on ait assisté sur les marchés des changes à une valse hésitation : affaiblissement du dollar en décembre malgré le succès relatif remporté par les Américains sur le front des prix du pétrole, puis reprise de la monnaie américaine pendant les premiers jours de janvier. Le dollar a de nouveau retrouvé sa parité centrale passée par rapport au mark d'un dollar pour 2,4 marks.

Car c'est bien par rapport au mark (et aussi au yen) qu'il faut maintenant juger l'économie américaine. L'Europe allemande, celle de la zone mark, et qui comprend Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Autriche, Norvège, Suède, Danemark, est devenue une puissance économique et commerciale de premier rang dont le revenu par habitant est le même que celui des Etats-Unis. La concurrence à l'échelle internationale entre le bloc américain et le bloc allemand devient chaque jour une réalité plus présente et il est probable que Carter a tenu compte pour définir sa politique de ce que pense et de ce que projette Helmut Schmidt. Il a d'ailleurs annoncé que sa seule sortie du territoire américain en 1977 sera pour participer aux grandes négociations économiques.

Nous ne sommes plus en 1950 où la politique américaine faisait la loi et derrière laquelle s'alignaient tous les autres pays. Carter doit maintenant compter avec l'Europe et le Japon. Or, en ce qui concerne l'Allemagne, les objectifs du chancelier Schmidt sont restés les mêmes depuis le début de la crise : assurer une croissance modeste mais équilibrée, plus qu'aucune autre, sur les marchés internationaux. Il est donc nécessaire qu'elle possède une monnaie forte non seulement par rapport aux monnaies de sa zone, mais aussi vis-à-vis des autres grandes monnaies. Le temps n'est plus où on croyait faussement que la meilleure façon d'être compétitif sur les marchés extérieurs était de dévaluer.

Mais la force du mark oblige les Américains à pratiquer eux aussi une politique de fermeté qui permette au dollar de garder sa parité par rapport au mark. Et cela impose donc, compte tenu de la structure de leur balance commerciale et, d'une façon plus générale, de leur économie, des mesures sévères et donc une politique non laxiste. Cette dernière remarque montre bien les limites du plan Carter.

Aussi, la relance que l'on espère en France provenant de la reprise de l'activité américaine, risque-t-elle de faire long feu. Ce qui se passera aux Etats-Unis n'aura finalement que peu d'effet sur notre pays. Car la crise continue aux Etats-Unis comme en Europe, même si 1977 ne sera pas aussi difficile que 1975. Chacun va essayer de tirer son épingle du jeu.

Carter apparaît déjà comme l'homme du grand business américain et le successeur de Nixon. L'économie politique nous donne ici une leçon. Elle nous confirme qu'entre démocrates et républicains, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.



Zbigniew Brzezinski.

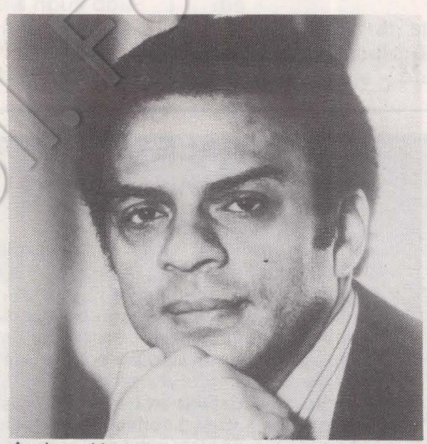

Andrew Young.



Michael Blumenthal.

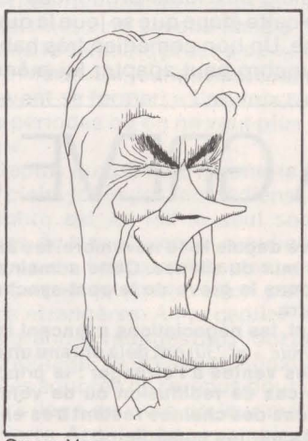

Cyrus Vance.

Sur le plan intérieur, le gouvernement Carter paraît, par certains aspects, en retrait sur celui de Lyndon Johnson, ce qui ne manque pas de décevoir la gauche du Parti démocrate, qui représente à peu près le tiers des membres du Congrès. Celle-ci a, par exemple, faiblement apprécié la nomination comme attorney général (ministre de la Justice) de Griffin Bell, 45 ans, avocat à Atlanta, qui passe pour n'être qu'un tiède partisan de l'intégration scolaire. De même, les syndicalistes de l'A.f.l.-C.i.o. ont fort mal reçu la nomination au ministère du Travail d'un économiste du Texas, Ray Marshall, 48 ans, qui a été préféré à leur candidat John Dunlop.

Il faut noter, enfin, que la gauche démocrate n'a pas réussi à faire élire comme leader de la majorité à la Chambre des représentants son candidat Philip Burton, de Californie, qui a été battu de peu par le Texan Wright, très lié aux industries de l'aérospatiale et de la pétrochimie.

Carter avait annoncé pendant sa campagne qu'il ferait une large place dans son équipe aux Noirs et aux femmes. Il n'y a que deux femmes au gouvernement : Juanita Kreps, secrétaire au Commerce, et Patricia Roberts Harris, au Logement et à l'Urbanisme, qui est la première femme noire à occuper un poste ministériel. Quant à l'autre Noir nommé, Andrew Young, il a longuement hésité avant d'accepter son poste aux Nations unies.

N.B.

LA PAROLE EST AUX "VOIX"

Eux, ce sont les obscurs. Les spectateurs ne voient pas leur nom sur l'écran, que ce soit dans les salles de cinéma ou aux « étranges lucarnes ». En s'étendant à la post-synchronisation, la grève des artistes interprètes qui dure depuis le 18 novembre à la télévision a brutalement sorti de l'ombre ces comédiens qui « doublent » les séries ou les films étrangers.

Obscurs, mais pas nécessairement inconnus, il est parmi ces « prête-voix » des artistes célèbres. Michel Duchaussoy a été pendant longtemps le spécialiste de Marlon Brando ; Dominique Paturel, Françoise Fabian, Jean Rochefort, Michel Piccoli ont fait de la « post-synchro » ; jusqu'aux comédiens du Français qui ne dédaignent pas cette technique...

Car technique il y a et qui a beaucoup évolué depuis les temps héroïques. Debout devant un écran, le comédien voit défiler devant lui une très courte scène appelée « boucle » parce que le début et la fin de la pellicule en sont collés bout à bout, ce qui permet de la voir plusieurs fois. En même temps, sur l'écran, apparaît le texte écrit qui doit être prononcé au moment précis où il touche une barre verticale au milieu de l'écran.

Un sport, un art...

Avant d'arriver à ce stade, le film aura été traduit mot à mot puis adapté et enfin vérifié, c'est-à-dire synchronisé pour que le mouvement des lèvres de l'acteur corresponde le mieux possible aux mots prononcés. C'est au cours de cette étape que se joue la qualité du doublage. Un bon comédien très habitué à la post-synchro peut adapter lui-même le



LA GREVE SE DURCIT ET S'ELARGIT

En grève depuis le 18 novembre, les artistes interprètes ont enfin réussi à percer le mur du silence. Cette semaine, on a beaucoup parlé d'eux, avec l'entrée dans la grève de la post-synchronisation et l'intervention de Raymond Barre.

Pourtant, les négociations avancent lentement. Certaines revendications (*voir « l'Unité » n°230*) **ont déjà obtenu un début de réponse, comme le droit de suite et les ventes à l'étranger : le principe d'un intéressement des comédiens en cas de rediffusion ou de vente à l'étranger est acquis mais les propositions des chaînes restent très en dessous des 35 % du cachet initial demandés par les comédiens.**

A propos du prix minimal de journée fixé actuellement à 320 F, on est encore très loin des 450 F sur lesquels se battent les syndicats.

Surtout, les discussions achoppent sur le point le plus important : le volume de production. En effet, T.f.1 et A 2 ont diffusé en 1976 seulement 249 heures — dont 121 produites par des sociétés privées — de fiction, c'est-à-dire de dramatiques et de feuilletons. En 1973, du temps de l'O.r.t.f., 393 heures de fiction avaient été diffusées et 500 en 1971... Pour obtenir une garantie de l'emploi dans le cadre d'une télévision créatrice, les comédiens veulent que les deux chaînes reviennent progressivement à la production de 1971, avec comme première étape un minimum de 150 heures de fiction créées pour la télévision française en 1977 sur chaque chaîne : soit 2 heures et demie par semaine pour 70 heures d'antenne. Est-ce trop demander ?

« Non », répondent les syndicats, arguant que les chaînes vont réussir à dégager des bénéfices en 1976. On parle même de 500 millions de francs qui n'auraient pas été utilisés cette année...

En tout état de cause, la grève s'est durcie et se poursuivra dans l'unité. Elle débouche sur une mise en cause globale de la politique culturelle dans un pays qui voit son budget culturel de 1977 redescendre en dessous du niveau de 1967.

Car l'audiovisuel est en train de se restructurer autour de deux pôles : la Gaumont et le « trust Edeline », président de la S.f.p. mais dirigeant également de l'U.g.c. Si bien que, dès aujourd'hui, il est extrêmement difficile de produire un film sans passer par l'un ou l'autre de ces trusts...

De même, l'imbrication de plus en plus grande entre la télévision et le spectacle dans son ensemble a été prouvée avec la grève de l'Opéra, ou l'affaire du théâtre de Gennevilliers : sans accroissement de subvention, ce théâtre doit accepter une retransmission de spectacle à Antenne 2... pour boucher le trou.

D'autres exemples fourmillent. De plus en plus, les trusts de l'audiovisuel interviennent là où se fait la création vivante. La grève des artistes interprètes intéresse donc l'ensemble de la population. Elle a déjà reçu l'appui des techniciens de la S.f.p. et celui des réalisateurs qui ont été jusqu'à lancer un ordre de grève de trois jours, du 13 au 15 janvier.



texte au dernier moment : mais il perdra dans cet effort une bonne partie de son intensité de jeu.

Car le doublage est plus qu'une gymnastique. Il demande un art complet du mimétisme pour reconstituer le jeu initial de l'acteur et, en même temps, malgré le poids de la technique, le comédien doit retrouver toute sa liberté pour jouer — et bien jouer... Un sport qui n'est pas à la portée de n'importe qui puisqu'il demande qu'on soit à la fois bon comédien et bon technicien.

Cependant, cette branche de la profession n'est pas fermée. Contrairement à une légende répandue, elle n'est pas le fait de quelques spécialistes. Aujourd'hui, pour vivre, un comédien doit toudher à tout, essayer aussi bien le cinéma que le théâtre ou la télévision, la radio ou la post-synchro. Dans ce dernier domaine, la production reste très artisanale. Une vingtaine de petites maisons se partagent le marché ; les deux ou trois « grosses » emploient une quinzaine de personnes. Et jamais un directeur de plateau ne refusera de faire passer des essais, permettant aux néophytes de débuter dans de petits rôles.

Cette entente entre les comédiens et les patrons de la post-synchro explique d'ailleurs en partie pourquoi la grève ne s'est étendue au secteur que la semaine dernière. « Nous n'avions pas de revendication spécifique face à nos patrons de synchro et nous savions que notre grève allait les mettre dans une situation difficile, explique Pierre Arditi, un jeune comédien. Mais il devenait chaque jour plus paradoxal pour nous d'être nos propres briseurs de grève : nous refusions de tourner des dramatiques mais nous doublions les feuilletons destinés à les remplacer... »

L'industrie de la post-synchro est d'ailleurs en plein essor : les grandes productions cinématographiques font 80% de leurs recettes en version doublée et les metteurs en scène ne dédaignent plus cette phase de leur création. Très souvent, surtout en Italie, les acteurs se « doublent » eux-mêmes en enregistrant les textes après avoir joué — on a même vu des prix d'interprétation décernés à des vedettes doublées...

Pas le même tarif

La post-synchro n'est donc pas pour les acteurs une activité méprisable, au contraire. Pierre Arditi, qui a doublé le rôle principal de « Rush », série qui passe actuellement sur Antenne 2, considère même que « doubler un bon acteur est un acte créatif à part entière, aussi noble que jouer la comédie ».

Bernard Murat, spécialiste de Woody Allen, Robert Redford et Al Pacino, y voit une véritable école « puisqu'elle permet de décortiquer le jeu d'un acteur, de trouver des correspondances, d'étudier comment « lui » a fait telle ou telle chose ».

A la télévision, ce travail peut être moins intéressant car le temps qu'on consacre au doublage est réduit à la portion congrue. Pour limiter au minimum les pertes de temps, le comédien devra effectuer parfois un vrai numéro d'acrobate. Les 13 heures de la série « Rush » ont été doublées en 14 jours et, en moyenne, on travaille à la télévision au rythme de 60 à 70 boucles par jour. A titre de comparaison, un film de cinéma est doublé en une huitaine de jours. Bernard Murat raconte qu'il a doublé Barry Lyndon en un mois et demi, à raison de 4 à 5 boucles par jour seulement : souci de perfection peut-être superflu, mais qui montre à quel point le doublage des films télé est parfois bâclé...

Les tarifs ne sont pas non plus tout à fait les mêmes. Parfois, le doublage de film est très bien payé alors que la télévision s'en tient toujours au minimum syndical : 9,83 F la ligne de 50 signes. Un rôle principal dans un film télé peut être de 300 lignes ; une série comme « Rush » offre, pour le rôle principal, 14 000 F.

Cela peut sembler extraordinaire. Mais l'appréciation de telles sommes doivent être replacée dans le contexte général de la profession. Pour un comédien, faire deux séries comme « Rush » en une année, c'est extraordinaire. Le plus souvent, il doit affronter un chômage qui touche entre 85 et 90% de la profession. Et, quand il travaille, il touche des salaires de misère : 100 à 150 F par jour au théâtre, par exemple.

La post-synchro est donc une des seules activités rémunératrices pour le comédien. « Mais nous ne savons jamais ce que nous ferons la semaine prochaine », raconte Bernard Murat. Du jour au lendemain, les portes peuvent se fermer. « Les voix s'usent ; il y a des périodes où on ne veut plus vous entendre ».

Depuis quatre ou cinq ans, la crise touche de plein fouet les comédiens. Et la post-synchro est en fait le seul secteur où les offres de travail restent régulières, nouvelle preuve de l'appauvrissement du spectacle français et de son invasion par les productions étrangères. A l'exception de quelques très grandes vedettes qui n'ont jamais connu le chômage, le doublage constitue une des seules sources de revenus pour ceux qui ont le privilège de vivre de leur métier.

Pierre Arditi a par exemple monté deux pièces de théâtre avec des amis en sachant qu'il n'y gagnerait pas un sou. « Un acteur peut difficilement travailler seul, contrairement aux autres artistes. S'il tente l'aventure, il est condamné au succès. La profession ne laisse aucun droit à l'erreur, en tout cas à l'erreur commerciale »...

En somme, la post-synchro, c'est la seule chance pour un comédien de faire « autre chose ».

FREDERIQUE DE GRAVELAINE





changer la vie quotidienne

S.N.C.F. : SI LE FEU PASSE AU ROUGE...

Pour une gestion démocratique de la S.n.c.f. dans le cadre de l'arrivée de la gauche au pouvoir, le syndicat C.g.t. des cheminots a avancé des propositions. Leur objectif : voir la S.n.c.f. se développer et reconstituer son réseau de lignes pour un meilleur service public. Le projet du syndicat défend l'autonomie de gestion de la société, la participation du personnel à la gestion à tous les niveaux et un contrôle de l'Etat « a posteriori » seulement... A noter une mesure qui intéressera tous les usagers : la proposition de voir les usagers représentés au conseil d'administration de la S.n.c.f.

TROP DE BRUIT A MALAKOFF

La prolongation de la ligne de métro entre Malakoff et Vanves n'a pas fait que des heureux. Bien que demandée depuis longtemps par les habitants de Malakoff... En effet, la R.a.t.p. a refusé de l'édifier en souterrain, elle longe donc des habitations. Comme promis, la Régie a malgré tout fait construire un mur antibruit, sauf sur 150 mètres environ et les heureux élus se demandent ce qui leur vaut un tel honneur...

Autre promesse non tenue : la R.a.t.p. devait participer à l'isolation phonique des riverains. Rien n'a été fait et les habitants, soutenus par la section socialiste, en vienne à revendiquer la construction d'un autre mur antibruit pour se protéger des nuisances de la voie ferrée qui jouxte la ligne de métro.

STAGES DE MUSIQUE

Pour s'initier à la guitare-folk, au blues et à la chanson traditionnelle, ou pour se perfectionner, Jean-Yves et Annie Le Gagne proposent des stages de musique (vannerie également) dans la vallée du Tech (66 230 Prats-de-Mollo, Pyrénées Orientales). Hébergement et nourriture : 350 F par semaine ; 600 F pour 15 jours. Calme, promenades et montagne.

« LA PLACE DU MORT »

Il n'est jamais simple de s'affronter au problème des idéologies. C'est pourquoi il faut saluer la naissance d'« Axis ». Les animateurs de la revue n'ont pas choisi la facilité en consacrant leur premier numéro à « la place du mort », c'est-à-dire celle que la société réserve à l'individu défunt. Pourtant, l'essai dans l'ensemble, est réussi, avec notamment un passionnant entretien d'Yves Navarre avec Didier Jouault. Peut-être une conception un peu trop « littéraire » ; mais l'ensemble donne à réfléchir (« Axis », abonnements à adresser à Mme Foujols, 253, boulevard Raspail, 75014 Paris).

BITUME CONTRE GRANIT

Tendance amorcée après Mai 68 : le bitume remplace le pavé à Paris. Moins cher à l'achat et moins opérationnel dans les manifestations, il a fait chuter les commandes de granit pour 1977 de 50 à 40 % par rapport à 1976. Conséquence inattendue, les régions productrices comme la Bretagne craignent, par la voix d'un de leurs députés socialistes, Charles Josselin, un accroissement du chômage.

S.O.S. SEXUALITE

Aujourd'hui, tout se soigne : la maladie, la solitude, l'ignorance et les complexes. Après S.o.s. Amitié et S.o.s. Médecins, un nouveau centre fondé sur le même principe vient d'ouvrir à Marseille : S.o.s. Information sexualité (42.35.75, les lundi, mercredi et vendredi de 15 à 21 heures). En conservant l'anonymat, tous peuvent y obtenir tous renseignements et conseils.

SKI DANS LE VERCORS

Ecologie et ski de fond feront bon ménage à Méaudre, sur le plateau du Vercors. Des stages y sont organisés par le Club Léo-Lagrange (182, cours Berrait, 38000 Grenoble) du 6 au 12 février, du 13 au 19 février et du 6 au 12 mars pour 370 F, équipement de ski compris et 320 F si vous l'apportez, les frais de déplacement étant à votre charge.

COUPE ABUSIVE

Une belle forêt : 650 hectares de sapins à Lanobre (Cantal). Achetée par un administrateur de biens parce que l'Etat n'avait pas offert un paiement assez rapide, elle perd 70 hectares dans une coupe massive effectuée sans l'autorisation de la direction départementale de l'Agriculture et le nouveau propriétaire gagne 2 millions de francs avant de revendre le reste à un laboratoire pharmaceutique avec une plus-value de 3 millions. L'administration dresse procès-verbal pour coupe abusive et le propriétaire est condamné en décembre dernier à la peine maximale : 10 000 francs... C.q.f.d. !

LE PRIX DU MARIAGE

Solide institution, le mariage est aussi une industrie qui peut se permettre d'ouvrir son deuxième Salon à Paris (du 19 au 23 janvier au P.l.m. Saint-Jacques). Une manifestation pas vraiment étonnante puisqu'un mariage coûte au moins 30 000 F, bagues, costumes, invitations et voyage de noces compris. A multiplier par 400 000 mariages par an (et le double de mariés) : ça fait quelques sous...

QUINZAINE LILLOISE

« Quelle ville voulons-nous ? » s'interroge l'Association lilloise pour l'écologie et l'autogestion, qui organise avec les M.j.c. une quinzaine sur l'urbanisme du 17 au 30 janvier avec films débats, théâtre-animation de rue, conférences d'Haroun Tazieff et une exposition à la M.j.c. Marx-Dormoy.

LES ERREURS D'AIR FRANCE

Dix-sept Boeing 707 A envoyés à la casse, l'abandon de la ligne Pacifique, Lima-Papeete-Tokyo, des affrètements de plus en plus fréquents au profit des compagnies étrangères... « Air-France choisit le chemin de la récession », affirme le Syndicat national des pilotes de ligne (S.n.p.l.) à l'origine de la grève suivie le 10 janvier par 80 % du personnel navigant d'Air France. Selon les pilotes de ligne, la mauvaise gestion de la compagnie nationale se traduira tôt ou tard par des menaces sur l'emploi et les conditions de travail. Or il serait possible d'éviter de telles erreurs de gestion : pourquoi envoyer à la casse des avions qui, après révision, pourraient effectuer un trafic charter, actuellement laissé aux mains des compagnies étrangères ?

Surtout, le remplacement de ces avions n'est pas suffisamment assuré, ce qui entraînera inéluctablement des fermetures de ligne... « Nous voulons que la direction revienne sur ces mesures », affirment les dirigeants du S.n.p.l. Et dans le cas où le silence de la direction se prolongerait, de nouvelles actions pourraient bien être décidées, par l'ensemble du personnel cette fois.

TOUS LES SOCIALISTES DOIVENT LIRE CE LIVRE



Le texte intégral des réponses de

François Mitterrand
Jacques Attali
Jean-Pierre Cot
Jacques Delors
Pierre Mauroy
Michel Rocard

aux questions des 465 chefs d'entreprises réunis au Forum de L'Expansion

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE :

– *Le duel Mitterrand-chefs d'entreprises est exemplaire. Les faux-fuyants au vestiaire, demeurent les questions essentielles...*
GUY PERRIMOND – L'UNITÉ

– *Un tournant dans l'histoire du Septennat.*
F.H. DE VIRIEU
– LE NOUVEL OBSERVATEUR

U1

Bon de commande

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires du livre "Les Socialistes face aux patrons", au prix de 32 F par exemplaire (port compris).
Je joins mon règlement à cette commande.

NOM _____

ADRESSE _____

_____

CODE POSTAL _____

Bulletin à renvoyer à L'Expansion, à l'attention de Robert Gruau, 67, avenue de Wagram, 75017 PARIS, avec votre règlement.

Fondation Jean Jaurès

MARCO BELLOCHIO OU LE DYNAMITAGE DES INSTITUTIONS

A la tête d'une œuvre d'une dizaine de films, Marco Bellochio est devenu l'un des cinéastes italiens les plus cotés. Il est vrai qu'il s'y était pris tôt : en 1965, il n'avait que 26 ans lorsque son premier long métrage, « Les poings dans les poches », nous arriva en pleine figure.

Depuis, Bellochio nous a donné d'autres œuvres tout aussi personnelles, comme « La Chine est proche » ou l'admirable « Au nom du Père ». A chaque fois, c'est « l'institution » que Bellochio prend pour cible en souvenir de son propre passé : la bourgeoisie (ses premiers films), les ecclésiastiques (« Au nom du Père »), les media (« Viol en première page »), la société de l'enfermement (« Fous à délier »)... Pour des raisons qu'il explique ici c'est aujourd'hui l'armée qui, si l'on ose dire, en prend pour son grade dans « La marche triomphale » (avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere). Sur un sujet, le service militaire, que sauf sous forme de document (« Le pont de singe ») ou de comédie le cinéma européen n'avait pas encore abordé, plus que jamais Bellochio frappe fort et juste.

L'UNITE : Comment définiriez-vous votre film ?

MARCO BELLOCHIO : «La marche triomphale » — ou du moins la lecture personnelle que j'en fais — c'est l'histoire, dans sa première partie, d'un jeune intellectuel arrivant à la caserne et qui s'y découvre totalement isolé : par rapport à l'extérieur, par rapport aux officiers, par rapport aussi à ses compagnons de chambrée. Après avoir fait l'expérience de la perte de ses privilèges de petit bourgeois, il se retrouve en face d'un capitaine à la fois très paternel et, d'une certaine façon symbolique, homosexuel. Cet officier lui reconnaît « sa différence » et offre au garçon de « faire de lui un homme » : ils échangent leurs complexes d'infériorité, celui qu'a l'un envers les diplômés, celui que ressent l'autre — comme tant d'intellectuels — à l'égard de la force, des hommes forts. Voilà le protagoniste entraîné de plus en plus à croire en des valeurs de virilité, d'ordre, etc. Il faut l'intervention du très important personnage de la femme du capitaine — unique personnage positif du film — pour révéler au jeune appelé que tout ce qu'il croit avoir appris de l'officier n'est que leurre, à moins que ce ne soit la réalité du sadisme, et du fascisme.

— Visiblement vous ne croyez pas au brassage social par le service militaire et vous estimez que « l'intellectuel » sursitaire y demeurera un privilégié ?

— Il est certes handicapé, surtout pendant toute la durée des classes : ni livres ni rapports avec l'extérieur, c'est plus particulièrement traumatisant pour lui. Mais ses connaissances lui donnent des privilèges. Dont le plus important est qu'on finira par l'affecter dans un bureau, où il va pouvoir disparaître. Car c'est la grande loi du service militaire : tout le monde cherche à disparaître, à se planquer. Le pire, ce n'est pas que ce soit une école de violence : c'est que ce soit une école de dissimulation et de paresse.

— Encore que, à propos de violence, le prégénérique de « La marche triomphale » en donne un bel exemple : la mécanisation d'un individu par « l'exercice »...

— Oui, mais l'ensemble de « La marche triomphale » n'a rien à voir avec les films américains sur l'armée — « La colline des hommes perdus », de Sidney Lumet, par exemple — qui sont spectaculairement violents. Ici triomphe le gris, la médiocrité. La même que celle des collèges...

— Ne seriez-vous pas un peu antimilitariste ?

— Dans la mesure où l'armée ne peut pas exister autrement que fondée sur le principe de l'obéissance « aveugle et absolue », comme le dit le Code militaire, pour moi elle n'a pas de raison d'être. Une institution qui nie ainsi la créativité, qui réprime ainsi toutes les libertés doit disparaître. C'est une utopie ? Sans doute (quoique une « armée démocratique » me paraisse encore plus une utopie...) Mais je ne présente pas cela comme une proposition politique. Je suis, pour le meilleur et pour le pire, un artiste, pas un homme politique.

— Mais avez-vous une expérience directe ?

— « La marche triomphale » a des racines autobiographiques. J'ai fait mon service militaire de façon très classique. J'avais cherché à le retarder le plus possible. Et je m'y suis retrouvé à 26 ans, en situation d'intellectuel, issu de la moyenne bourgeoisie, dote de certains privilèges, arrivé à un certain niveau de mon trajet professionnel puisque j'avais déjà tourné «Les poings dans les poches »... Ce fut pour moi comme de descendre aux enfers — ou plutôt non : d'arriver dans une clinique psychiatrique, où l'on n'a rien à faire, où l'on vous abrutit. La seule défense étant dans la résistance passive : on cherche dans la folie le moyen de s'en sortir. Moi j'en suis sorti tout autrement que le personnage principal de mon film : en me faisant mettre constamment en maladie-convalescence pour névrose, je n'ai fait réellement mon service que pour une partie. Seul donc le point de départ est autobiographique dans « La marche triomphale ».

— Ça devient habituel, dans votre œuvre...

— Mon enfance et mon adolescence n'avaient pas été marquées par une rebellion, c'était une enfance et une adolescence tristes, malheureuses, qui accumulaient en moi une grande haine contre l'institution, quelle qu'elle soit : école, collège, famille, armée... Il me fallait sortir de cette haine, la sortir de moi, et je me suis aperçu que le cinéma pouvait, mieux que le théâtre et faute que je sois un écrivain, faire jaillir cette rage accumulée et cela de la façon la plus directe, c'est-à-dire à travers des images. A part « Viol en première page », qui avait été

Marco Bellochio avec Serge Richard.



commencé par un autre metteur en scène et que je n'ai fait que continuer — expérience que je ne regrette d'ailleurs pas — tous mes films proviennent donc d'une situation que j'ai connue. Il s'agit bien sûr d'aboutir à un discours plus général, mais à partir d'une source autobiographique.

— C'est pourquoi vous avez mis tant d'obstination à faire celui-ci ?

— Oui : il aura fallu, pour ce projet que j'avais en tête depuis longtemps, deux années et plusieurs versions du scénario avant qu'un producteur se décide. Peut-être parce qu'il n'y a, en Italie, aucune tradition de films militaires autre que les films comiques dans le style des Charlots en France. « La marche triomphale » n'a donc bénéficié d'aucune aide : ni de l'armée, bien sûr, ni des banques d'Etat, qui font habituellement profiter le cinéma italien de prêts à très faible taux d'intérêt. Ce fut d'ailleurs notre plus gros handicap. Pour l'autre obstacle coutumier, c'est-à-dire le risque d'interdiction, nous avons eu de la chance. La censure ne nous a pas frappés. Il y a eu aussi quelques plaintes de colonels en retraite contre le film devant la Justice (1), mais il s'est trouvé que le juge était un démocrate et « La marche triomphale » a pu passer dans les salles. Et avoir un très satisfaisant succès auprès du public. Avec naturellement les réactions qu'on pouvait annoncer d'avance : celle de l'extrême gauche, qui m'a reproché — d'une façon parfois assez stalinienne — de n'avoir pas parlé des luttes d'avant-garde menées dans l'armée par des minorités ; et celle de la droite, qui s'est écriée que l'armée ce n'est pas ça du tout !

— Vous considérez-vous comme un cinéaste militant ?

— J'avais réalisé l'un des épisodes d'un film consacré à 68 (« Amour et rage », inédit en France) en compagnie d'étudiants qui avaient participé directement au mouvement de contestation ; puis, en 1969, j'ai fait, plus collectivement encore, deux films militants pour le compte d'une organisation d'extrême gauche : « Vive le Premier Mai rouge » et « Paola » (eux aussi inédits ici). Pour moi, ce fut quelque chose d'important, car ce caractère collectif de la réalisation permet de ne pas se cristalliser dans un rôle, celui du « metteur en scène ». Ça, ce sont des films d'intervention politique, qui nécessitent donc qu'on les fasse tous ensemble, dans un style collectif.

— Comment étiez-vous passé à un engagement aussi direct ?

— C'est que 1968 a déterminé chez moi une sorte de crise en tant qu'auteur : j'ai cherché à me dégager du caractère aristocratique qui s'attache à l'auteur, à sa solitude fondamentale. J'ai ressenti le besoin de connaître les autres. Et de ne pas seulement analyser au microscope mes problèmes personnels, mais de les interpréter de façon que cela apporte quelque chose à autrui.

Bien que réalisé aussi collectivement, très différent est un film comme « Fous à délier », par rapport à ces œuvres de 68-69 : celles-ci avaient été réalisées pour une organisation politique, il s'agissait de films de propagande dans la ligne de cette organisation. En revanche, «Fous à délier» a été fait très librement. Notre équipe avait pourtant politiquement les mêmes idées, mais était confrontée à une situation différente, c'est-à-dire gérée par une administration de gauche, socialiste et communiste, qui nous a laissés très libres dans notre travail. Le film exposait un choix politique, celui décidé pour la gestion d'un hôpital psychiatrique (2), mais on était très libre de s'exprimer, de discuter au sein de l'équipe sans qu'il soit nécessaire de se plier à des directives. Nous avons pu travailler, en collaboration avec les malades, dans un contexte de démocratie de base. C'est pour moi un exemple positif de film militant que je ne demande qu'à rééditer. Plus positif pour moi que les films de 68-69, où bien des intellectuels — et moi également — avaient une attitude un peu aveugle, un peu servile envers l'idéologie et les dirigeants de ce petit parti d'extrême gauche, aux dépens de la liberté et de l'esprit critique.

— Est-ce que cela a modifié votre itinéraire politique personnel ?

— Après la grande poussée du Parti communiste en Italie, il y a eu une foule de jeunes pour entrer au P.c.i., comme par un besoin d'avoir une mère. Il me semble qu'on peut faire de la politique sans cela. Quand nous avons réalisé « Fous à délier », la municipalité de Parme ne nous a d'ailleurs pas demandé si nous avions la carte du Parti... Je suis un homme de gauche mais, comme on dit chez nous, un chien sans collier.

Propos recueillis par SERGE RICHARD

---

1) En Italie — et c'est courant — tout citoyen peut aller devant les tribunaux pour demander l'interdiction d'un film, les plaintes étant recueillies par un juge de la ville dans laquelle l'œuvre a été présentée pour la première fois.

2) En 1968, le maire communiste de la ville a confié à Mario Tomasini la tâche de réorganiser le secteur Santé à Parme ; 7 ans après, des méthodes révolutionnaires de thérapeutique non répressive et de réinsertion des « aliénés » prise en charge par la collectivité ont abouti à ce résultat stupéfiant dont un reportage de « l'Unité » a rendu compte (voir notre n° 208) : à Parme, on a fermé tous les établissements psychiatriques, sauf partiellement l'un d'eux. C'est cela dont Bellochio, à la demande de Tomasini, a fait « Fous à délier ».

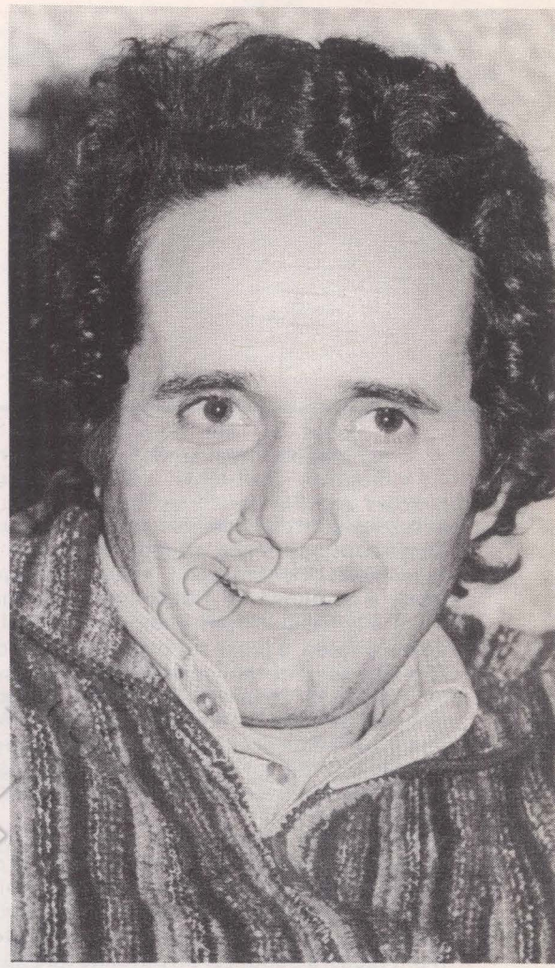



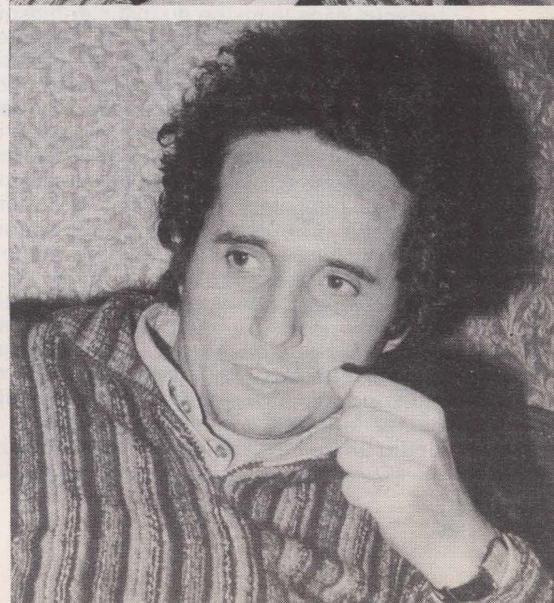

AU PAYS DE LUKY LUKE

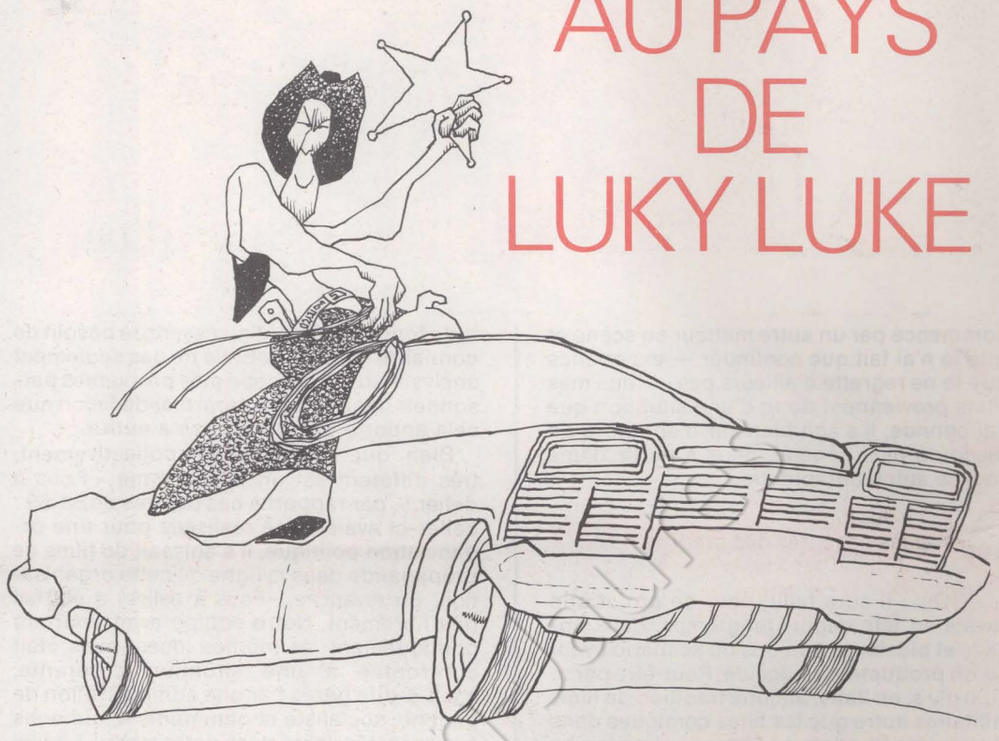

Au début de l'été 1966, alors que la campagne présidentielle américaine mobilise les têtes d'affiche, deux obscurs sheriffs de l'Ouest sollicitent, eux aussi, les suffrages des électeurs. Au cours d'un reportage « pas comme les autres », Jean-Pierre Richard nous invite à partager leur vie quotidienne, à découvrir cette majorité silencieuse dont l'humeur fait la loi à Washington, à juger sur pièces la santé de la plus puissante démocratie du monde (sur A2, les 15, 22, 29 janvier à 13 h 30). Si vous avez vu et aimé le film « Nashville » d'Altman, qui mêlait avec bonheur la politique et le rock and roll, les intrigues du show business à celles du pouvoir, ces « Two sheriffs » vous fascineront.

Bons pères, bons époux, piliers de leur église, les gardiens de l'ordre portent tant de vertus à la boutonnière, au-dessus de l'étoile d'acier, qu'ils semblent sortis d'un vieux western. Et ni les motels ni les autoroutes n'ont réussi à défigurer un paysage que hantent encore les fantômes des chefs sioux. Derrière chaque cactus, on croit voir pointer une flèche, dans chaque saloon se cache quelque cow-boy dévoyé. C'est sans doute pourquoi la ville de Paris, Texas, bastion du sheriff Noles, s'est mise au régime sec. Pour tromper sa soif, elle prie — cent temples pour vingt trois mille habitants — et tire sur les bandits qui, heureusement, ne manquent pas. En principe, il est interdit de se promener avec une arme, sauf si vous avez un dollar sur vous, mais il est légal et recommandé de conserver un revolver dans votre tiroir-caisse, votre table de nuit, votre salon, votre garage et de vous exercer à faire feu le premier en cas d'urgence. Lorsque le gouvernement prétend limiter la vente et l'usage des 22 long rifles, la stupeur et l'indignation explosent chez nos « Parisians ». On dirait qu'ils craignent d'être châtrés si les vieilles demoiselles, promptes à délaisser leur tricot pour jouer de la gâchette, ne se joignaient pas au concert de protestations.

Allez-vous en faire respecter la loi dans un pays créé par la violence, à des citoyens entretenus dans le mythe du justicier masqué et de l'aventurier solitaire ! Lors des fêtes, les cortèges qui ressuscitent les grandes heures de l'histoire comportent obligatoirement un numéro de tireur d'élite. Pif ! Paf ! ça pétarade aux quatre azimuts, à vous de départager les balles pour rire des balles qui tuent. « Il faut armer les honnêtes gens puisque les gangsters sont armés », prétend l'opinion publique. Mais la prudence conseille de tirer sans trop réfléchir, quitte à regretter ensuite d'avoir pris votre voisin pour un des frères Dalton. Ainsi le veut la tradition de la frontière. Le sheriff l'approuve, le pasteur la révère, un saint homme celui-là, qui n'a qu'un regret : d'être né trop jeune pour avoir pu piloter un bombardier durant la seconde guerre mondiale. Et le bourg unanime d'applaudir Ronald Reagan, rival malheureux de Gerald Ford en tête du parti républicain, lorsqu'il déclare : « Nous sommes un grand peuple, nous n'avons pas de leçons à recevoir des bureaucrates de Washington ».

Un grand peuple ? La caméra se régale en filmant des monstres gonflés de graisse et d'outrecuidance. Elle triche, bien sûr, elle recrute des figurants pour Fellini, elle se gausse de leur médiocrité. Ah ! ils sont jolis, les héritiers de Lucky Luke, avec leur lunettes de strass, leurs ranchs de contreplaqué, leurs énormes derrières vissés dans d'énormes bagnoles ! On comprend que les Indiens rêvent de les rejeter à la mer. Mais le sheriff de l'Arizona, tient les Peaux-Rouges à l'œil. « Des sauvages », vous dira-t-il, « qui s'enivrent et s'entretuent dès que j'ai le dos tourné ». A croire que les danses folkloriques et la vente de carpettes ne leur suffit pas comme raison d'être.

« Vive la France ! », pensera sans doute le téléspectateur français devant cet aperçu de l'« american way of life ». Mais il restera cloué à son poste car, malgré des défauts évidents : longueur, désordre, maladresse d'un doublage qui brouille les voix, ce document captive l'attention. Poursuites en voitures, arrestations de bandits, opérations de sauvetage dans le Grand Canyon, nos balourds de sheriffs en remontreraient à l'inspecteur Kojac. Ils acceptent la violence avec autant de flegme que les céréales de leur petit déjeuner. De ce contraste entre la routine et le drame, la civilisation de pacotille et le lyrisme de la nature, se dégage une poésie dont la musique, oui, même ce pop bassement commercial propage l'écho. Et le souffle de la prairie, balayant les miasmes, nous entraîne vers la légende, nous restitue le nouveau monde dans la lumière du premier matin. Alors, la fièvre des pionniers nous arrache à nos pantoufles pour nous faire filer au triple galop sur les traces de Buffalo Bill.

GABRIELLE ROLIN

Y A D'L'ABUS !

● **450 francs par jour et un minimum de trois jours de tournage par mois, c'est ce que demandent les comédiens aux directeurs de chaîne. 100 000 F par mois, c'est le salaire que Marcel Jullian, directeur d'A2, a consenti à Jacques Martin. T.f.1 ne lui ayant accordé que la bagatelle de 641 827 F pour l'année 1975, on comprend que « Le petit rapporteur » change de patron. Mais, devenu l'homme le plus cher de la télé, passera-t-il encore aux yeux de millions de Français pour un semblable, un frère ? Réponse ce dimanche.**

● **Durant les deux dernières semaines de décembre, la télévision a projeté quarante films pour quatre créations. Les cinémas font faillite, les acteurs chôment, nos producteurs vedettes : Lorenzi, Santelli, Prat, Mitrani bâillent aux corneilles et le cahier des charges tente en vain d'imposer un minimum de 130 heures de création par an.**

● **Giscard l'a promis, bientôt nous le verrons chaque mois sur le petit écran. Que ceux qui n'aiment pas le lavage de cerveaux et qui réclament un temps égal pour l'opposition aillent se rhabiller. Ils suivront ainsi l'exemple de V.g.e. à qui un jury comprenant la Baronne de Rothschild, la Princesse de Galitzine, Lady Rice Dudley, vient de décerner la palme de l'élégance. Si le ramage présidentiel vous ennuie, vous pourrez toujours admirer le plumage.**

● **L'émission « Eh bien...raconte ! » qui précède les informations du soir sur T.f.1 cèdera la place au printemps à..., vous l'avez deviné, une série américaine. Il s'agit de la « Candid Camera », ancêtre de notre « Caméra invisible ». En France, on a peut-être des idées, mais comme on n'a pas de sous pour les mettre en pratique, ça nous fait une belle jambe.**

changer la vie culturelle

Cinéma

MALADE, BIEN MALADE

Toute cette période des fêtes, il y a eu des files d'attente devant les salles obscures des grandes villes françaises. Mais on se tromperait lourdement si, de ce moment exceptionnel, on déduisait un diagnostic optimiste sur l'état de notre cinéma. En réalité, l'année qui vient de s'achever a enregistré une chute de près de 3 % de la fréquentation des salles. L'exportation de nos films a stagné et les coproductions sont en régression de 50 % — notamment avec notre partenaire privilégié, l'Italie, commercialement handicapée par le développement accéléré des stations privées de télévision.

Ce sombre bilan de 1976 n'étonnera pas quiconque veut se donner la peine d'examiner en profondeur la situation du cinéma français. Un bon moyen d'y parvenir nous est offert par l'excellente initiative de la revue « l'Avant-scène Cinéma » (27 rue Saint-André des Arts, 75006), qui, en supplément à son n° 178, a publié intégralement le rapport que le député communiste Jack Ralite a présenté à l'Assemblée nationale sur cet état de santé, au nom de la commission des Affaires culturelles et sociales, dans le débat sur la loi de finances pour 1977. C'est, en sept points, un réquisitoire très documenté en même temps que l'énoncé de propositions (retour de l'Union générale cinématographique au secteur public, nationalisation du crédit bancaire, filière universitaire de formation, etc.) allant dans le sens du programme commun. Pour un cinéma « service public » comme ce sera le cas aussi de la télévision, ainsi que le note Georges Fillioud dans la discussion du rapport par la commission.

● « La prostitution est-elle un mal nécessaire ? ». C'est sur ce thème que débattront le Club femme 2 000, Benoîte Groult et Jeanne Cordelier auteur de « La dérobade ». La réunion aura lieu au Fiap, 30 rue Cabanis Paris 14e, mercredi 26 janvier à 20 h 15.

Chanson

A VOIR ET A ECOUTER

Elles sont trois. Trois comédiennes folles de chansons. Trois femmes qui vous apostrophent d'entrée : « Nous chantons, ne vous déplaise ». Et le prouvent chaque soir au Café d'Edgar (58 boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e), à 20 h 30, avec leurs « Chansons à voir ». Elles : Sabine Belloc, Danièle Berdou et Christine Costa. Elles chantent fort bien pour leur coup d'essai. Elles ne chantent pas n'importe qui : Boby Lapointe, Boris Vian, Gilles Vignault, Christian Dente... et Sabine Belloc. Elles donnent dans le musette et le rétro parfois, dans la causticité souvent, dans l'affirmation de leur féminité toujours. Qui aime les « nanas coincées » ou les midinettes sophistiquées devra passer son chemin. Qui aime l'insolence tranquille et la tendresse provocante pourra rester. Et apprécier. Et applaudir. Et en redemander. Car ces chansons à voir sont aussi à écouter.

Action culturelle

UN ECRIVAIN NOMME GENET

La Maison de la Culture d'Amiens consacre l'essentiel de ses activités de janvier 1977 à Jean Genet. Un cycle cinéma, intitulé « Les mondes de Jean Genet », a déjà programmé six films et propose encore : « Eldridge Cleaver, Black Panther » de William Klein le 18 janvier, « L'Olivier » par le collectif cinéma Vincennes (le 25 janvier) et « Attica » de Cinda Firestone (le 1er février). Un cours public de l'université de Picardie a déjà été donné à la M.c. d'Amiens : « Le Théâtre de Jean Genet », et une table ronde « Autour de Jean Genet » est annoncée pour le 2 février. Une exposition, « Jean Genet, documents » est accrochée aux cimaises de la M.c. et des montages itinérants (« L'écrivain Jean Genet » et « Le texte-Genet ») circulent dans les collectivités, les comités d'entreprise, en milieu scolaire et universitaire. Surtout, Dominique Québec, directeur de la M.c. d'Amiens, signe une nouvelle mise en scène d'une des plus belles pièces de Jean Genet : « Les Bonnes ». Ce spectacle sera joué à la M.c. d'Amiens les 19,20,21,22,27,28 et 29 janvier, ainsi que les 8,9,10,11 et 12 février ; au Centre d'action culturelle de Douai le 25 janvier ; au Centre d'action culturelle de Compiègne le 31 janvier ; au Théâtre municipal de Saint-Quentin le 1er février ; et à la Rose des Vents de Villeneuve-d'Ascq les 2,3 et 4 février. Ou comment faire vivre une région à l'heure d'un écrivain nommé Genet.

Radio

JACQUES ATTALI FAIT DU « BRUIT »

Depuis mardi dernier, et jusqu'à mercredi prochain, France-Musique diffuse chaque soir, à 22 h 30, une série d'émissions intitulée « Généalogie de la musique ». Il s'agit d'un essai sur l'économie politique de la musique signé Jacques Attali. Où l'on voit un économiste débusquer ce que la production musicale révèle de l'organisation d'une société ; de types de sociétés successives même. Jacques Attali affirme : « Il faut apprendre à juger une société sur ses bruits, sur son art et sur sa fête, plus que sur ses statistiques. » Et d'ajouter : « La musique est la bande audible de la société, production exceptionnelle où s'entendent les conflits et les pouvoirs, les bruits et les ordres, où se mirent les terreurs et les consolations fondamentales, les meurtres et les sacrifices rituels ». Et c'est vrai que l'étude de la condition des troubadours nous en apprend autant sur la société médiévale que l'analyse des « tubes » de Sheila peut nous en dire sur le fonctionnement du capitalisme... Pour qui ne pourra entendre les émissions d'Attali, diffusées entre le 11 et le 19 janvier, il restera la possibilité de se reporter au livre qui en a été tiré : « Bruits », de Jacques Attali, aux Presses universitaires de France.

Minorités ethniques

POUR LA LANGUE BRETONNE

« Défense de cracher par terre et de parler breton » : cette affiche fut le revers du centralisme politique et linguistique né sous Bonaparte. De ces interdictions les Bretons veulent désormais faire table rase. A gauche, on commence à être d'accord : il faut sauver les particularismes, il faut sauver les cultures « minoritaires ». A gauche, on commence à comprendre qu'il ne s'agit pas d'installer un poste frontière dans les faubourgs de Rennes ; il s'agit simplement de sauvegarder une identité. Pour bien faire entendre cette revendication, le Comité culturel breton organise ce samedi une « Journée pour la langue bretonne » au 44, rue de Rennes (Paris 6e). La manifestation commencera à 16 heures par un débat, « Langue bretonne et politique », auquel participeront des représentants des syndicats de l'enseignement, des mouvements culturels bretons et des partis de gauche. Par ailleurs «Ar Furlikin atomik» (le clown atomique) présentera son spectacle à partir de 20 h, salle B à la Mutualité. Et jusqu'à l'aube ce sera un Fest-Noz animé par les sonneurs et chanteurs de la région parisienne.

L'ART ET LA MANIERE DE SE SUCRER

Comme chacun sait, la France bat tous les records... de densité au kilomètre carré, des bistrots, cafés et autres « débits de boissons ». Quant aux restaurants, ils demeurent pour les gastronomes le lieu rituel de la « grande bouffe », l'un des derniers refuges de la fête — une fête coûteuse : apôtres ou non de la « nouvelle cuisine » les chefs ne lésinent pas sur l'addition et certains réveillons se sont chiffrés à la bagatelle de 500 F par personne... et davantage.

Mais, de plus en plus, les restaurants signifient autre chose. Ni luxe coutumier ni « folie » passagère, mais une étape obligée. C'est le cas notamment pour des milliers de Parisiens et de banlieusards contraints de prendre leur repas de midi au restaurant faute de pouvoir rentrer chez eux, faute aussi de disposer d'un restaurant d'entreprise... Chaque jour, c'est donc par millions que se chiffre le nombre des repas et des consommations servis par quelque 20 000 restaurants et 230 000 « débits de boissons ». Quoi d'étonnant si tout cela ne va pas sans grognements et grincements de dents. D'autant que les habitués des troquets et des restaurants n'ont guère eu loisir de s'apercevoir du « gel des prix » : avant, pendant, après, le gel, les clients n'y ont vu que du feu... Et pour cause.

Pourtant, officiellement, les prix étaient « gelés ». Mais dans bien des cas le gel, même s'il a été respecté — simple hypothèse — n'a guère pu être très sensible : tout simplement parce qu'il a gelé des prix à un niveau déjà très élevé... En effet, dans ce domaine, la liberté des prix était — et est redevenue... — quasi totale. En ce qui concerne les débits de boissons, ils sont tenus à présenter sept « boissons-pilotes ». A savoir le café (même décaféiné), l'eau minérale non gazeuse, la limonade, une boisson aux fruits, le lait, un sirop, la bière. Obligatoires au comptoir depuis 1969, ces boissons-pilotes le sont également dans la salle et à la terrasse depuis mars 1976 — même si certains bistrots semblent encore l'ignorer...

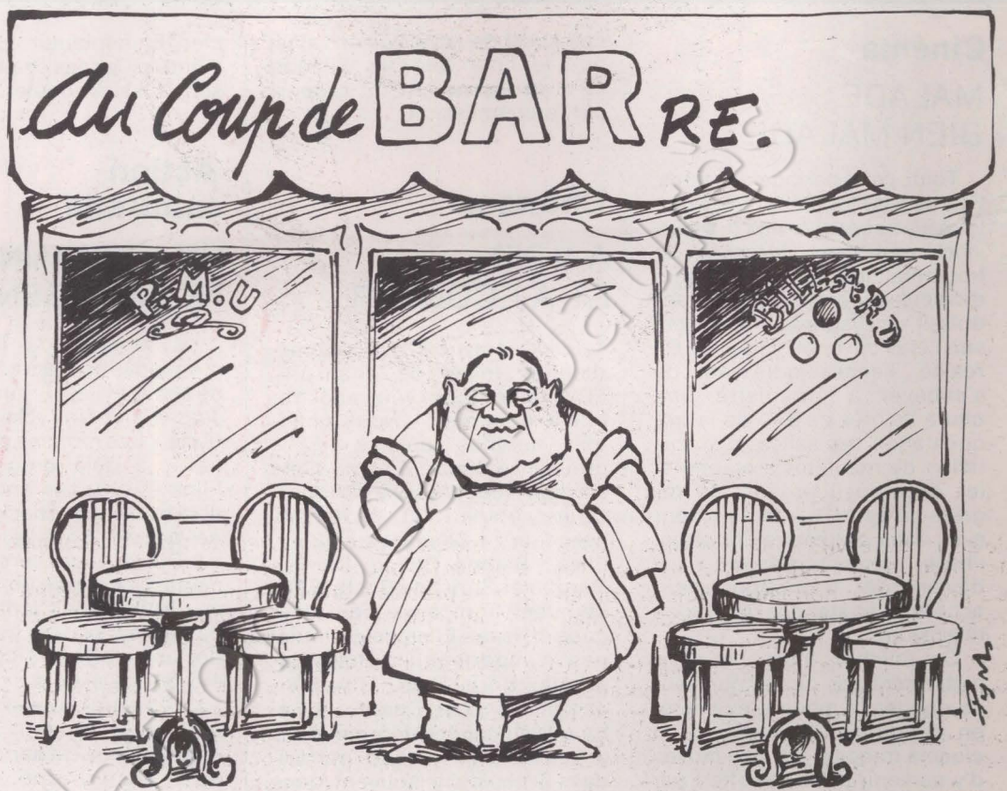

Les prix de ces boissons sont déterminés en fonction de la catégorie de l'établissement par des conventions au niveau départemental entre l'administration des prix et les syndicats des cafetiers-limonadiers. Ce qui explique que, pour un établissement de même catégorie et pour une même boisson-pilote, le prix puisse varier du sim-

LA T.V.A. BAISSE... LES LEGUMES AUGMENTENT

Au moment où par la publicité, les Français ont appris que le tiers des objets achetables allaient baisser de 2 %, — c'est promis, c'est juré — voici que les « légumes » — un des 5 produits dominants dans le budget alimentation des ménages — viennent rappeler que la hausse des prix est une des tendances lourdes du système. Et le gouvernement n'a rien trouvé de mieux à faire, pour enrayer cette flambée que de conseiller aux consommateurs de se priver. Cela s'appellera d'ailleurs le boycottage. C'est plus noble, plus offensif. Et à la publicité sur la baisse de la T.v.a. sont venus s'adjoindre des conseils pour économiser... les légumes. En mangeant des légumes secs par exemple, produits qui ont le plus augmenté depuis 15 ans : 8,5% en moyenne par an ! Après celle sur l'énergie de telles campagnes risquent fort de nous persuader que bientôt, il ne nous restera plus que nos idées à consommer.

Car si, sur l'indice lui-même, Raymond Barre n'est pas trop inquiet — le poste « légumes frais » ne représente que 1,8 % de l'indice Insee- sur le plan psychologique et social le dérapage est lourd de conséquence. Plus 43 % pour les oignons, plus 32 % pour les carottes, plus 25 % pour les salades sans parler des pommes de terre déjà hors de prix et des oranges qui augmenteront demain. Voilà des résultats éloquents à expliquer aux Français. En septembre, la sécheresse avait été utilisée pour justifier bon nombre d'augmentations. Aujourd'hui, c'est le gel. Pourtant les producteurs jurent leur grand dieux qu'ils n'y sont pour rien et les détaillants sont prêts à prouver qu'ils en sont de leur poche. Alors !

Une étude que vient de publier le C.e.r.c. (Centre d'étude des revenus et des coûts) montre que de 1963 à 1975 les légumes frais ont fait partie du groupe des produits à forte hausse : la moyenne actuelle d'augmentation étant de 7%. Or, toujours selon le C.e.r.c., si l'on ne connaît pas les prix à la production sur les marchés de gros, la hausse annuelle moyenne n'était que de 6 %. Première question : est-il si difficile de connaître les vrais prix à la production ? On pourrait ainsi mesurer la hausse moyenne provoquée par les grossistes, puisque celle provoquée par les revendeurs a été mesurée !

Deuxième question : puisque l'on sait depuis déjà fort longtemps que les légumes frais augmentent à un taux relativement fort, quelles ont été les mesures prises par le gouvernement pour que, tout en assurant aux producteurs des revenus normaux, les consommateurs ne subissent pas les à-coup et l'illogisme d'un système que le premier professeur d'économie trouverait condamnable ? Réponse : aucune.

G.P.



ple au double environ : un café payé 1,10 F à Mende (Lozère) vaudra 2,40 F à Paris... De tels prix sont-ils normaux ? Non, si l'on en croit certains experts qui ont effectué le calcul du prix de revient d'une tasse de café : 25 centimes, toutes taxes comprises et compte tenu des récentes augmentations du café à l'importation. Ce qui n'empêche pas les cafetiers-limonadiers parisiens de se livrer à une grande campagne d'affiches proclamant : 1969 : 0,80 centimes, 1977 : 1,10 F. Qui fait mieux ?

Comment le client s'y retrouverait-il dans les dédales d'une réglementation aléatoire et dont il ignore très souvent jusqu'à l'existence ? Comment saurait-il s'il est dans un café de catégorie A, B ou C alors que les patrons des débits de boissons ne sont pas même tenus d'afficher leur catégorie ?

Sans compter qu'il y a plus d'une ruse pour limiter la consommation des boissons-pilotes... De la plus élémentaire — afficher les tarifs dans le coin le plus sombre de la salle, trop haut, trop bas et de préférence hors du champ visuel des clients — à la plus subtile. Exemple : le sirop. C'est en principe l'une des boissons-pilotes sous le terme « adjuvant en sirop ajouté à une boisson-pilote ». Mais le patron peut librement choisir cet unique sirop. Les plus communément demandés sont la menthe à l'eau, la grenadine, le lait-fraise, etc. C'est pourquoi la plupart des cafetiers-limonadiers ont élu comme sirop-pilote le sirop d'orgeat, boisson qui a l'avantage d'être la moins réclamée par les clients !

Autre cas : la bière. Ici l'astuce est plus élaborée. La bière est en effet une boisson-pilote qu'elle soit à la pression ou en flacon. Une exception : la bière à la pression qui dépasse 5,5 degrés d'alcool. Il suffit donc de se faire délivrer par un fournisseur un certificat mentionnant cette teneur en alcool... Le problème est alors résolu : si le client demande « un demi pression », tant pis pour lui ! (Voilà pourquoi ici et là le « demi-pression » est libre et le client le paie 5, 6, 7 francs et plus — au lieu de 1,80 F au comptoir.) Si par contre le client — déjà échaudé ? — précise « une bière-pilote » on lui servira la bière en flacon qui coûte de toute façon plus cher que le fameux « demi pression » pilote. Il fallait y penser...

En dépit de l'imagination fertile de certains cafetiers-limonadiers, l'existence des sept boissons-pilotes reste un garde-fou dans un domaine où aucune limite n'est fixée aux prix de toutes les autres consommations. Aussi ne peut-on que s'incliner — et ne pas revenir ! — si l'on paie 8 F et plus pour un thé, un chocolat ou une simple menthe à l'eau... Ces prix peuvent être scandaleux, ils n'en sont pas moins tout à fait légaux. Comme sont légales un certain nombre de dérogations : ainsi les « établissements de luxe » — le Maxim's, le Fouquet's, le bar du Ritz et quelques autres — ne sont-ils pas assujettis au régime des boissons-pilotes. Si les consommateurs y vont, c'est donc à leurs risques et périls. C'est ce dont s'est aperçue cette dame qui a payé la bagatelle de 117 F pour trois pâtisseries et trois thés... Moins légales en revanche sont certaines extrapolations : ainsi sur les Champs-Elysées, si quatre établissements sont classés « de luxe », neuf autres cafés ont été verbalisés par les services des prix pour n'avoir pas respecté l'accord sur les boissons-pilotes...

Garde-fou

Quant aux restaurants, c'est une autre histoire. Dans ce secteur, le garde-fou réglementaire est réduit au strict minimum. C'est le domaine privilégié du libre jeu de l'offre et de la demande, et de la saine régulation par la concurrence... En fait, les restaurateurs n'ont qu'une obligation : présenter soit un menu « conseillé » soit neufs plats à la carte « conseillés ». Les prix totalement libres à l'origine, doivent être déposés auprès de l'administration qui réglemente seulement leur augmentation. Aussi beaucoup de restaurateurs préfèrent-ils prendre de l'avance en ayant la précaution de fixer d'emblée assez haut le prix de leur menu conseillé...

On comprend, dans ces conditions, que le « gel » de trois mois n'a pas été trop rigoureux pour les patrons de restaurants. S'il y eut quelques fraudeurs, sans doute ont-ils été seulement oublieux ou distraits : le jeu n'en valait vraiment pas la chandelle ! D'autant que, sans toucher au prix, on peut toujours diminuer le contenu de l'assiette, voire la qualité des produits servis. C'est ce que les économistes appellent « l'effet-qualité » — qui, soit dit en passant, échappe totalement au calcul de l'indice des prix Insee. Et, gel ou pas gel, certains patrons peu scrupuleux ne se privent pas de jouer avec cet effet-qualité... Même au risque d'encourir les foudres du Service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité.

« Il y a deux types de fraudes, explique Charles Ribaut, inspecteur principal. Les tromperies, d'une part ; la vente de denrées corrompues ou toxiques, d'autre part ». Les tromperies sont légion : « terrine du chef » en provenance directe du supermarché, « coq au chambertin » au picrate, « pannequets du chef » constitués par les retours de table, rougets congelés annoncés comme fraîchement pêchés, etc. Les cas de denrées corrompues ou toxiques sont plus rares. Mais comme les « tromperies », ces bavures peuvent exister dans tous les types de restaurants, de la gargotte au restaurant à étoiles. Ainsi sur 1 073 vérifications bactériologiques réalisées en 1976 par le service des fraudes, 33 % étaient non conformes aux normes.

Ces faits tombent bien entendu sous le coup de la loi : dans le cas de produits toxiques, les condamnations peuvent aller jusqu'à 54 000 F d'amende et deux ans de prison — le plus souvent assortis de sursis. Mais la plupart des fraudeurs passent impunément au travers des mailles du filet. Du fait de la pénurie des effectifs de contrôle : 800 inspecteurs sont chargés de contrôler, sur tout le territoire français, environ 2 millions de commerces, dont 20 000 restaurants. Du fait aussi, et peut-être surtout, de l'éparpillement des services administratifs compétents. D'un côté le contrôle des prix, de l'autre celui de la qualité. Pour les prix, ce sont les fonctionnaires de la direction des Prix, qui dépendent du ministère des Finances. Pour la qualité, les inspecteurs des Fraudes, bizarrement rattachés au ministère de l'Agriculture. A cette division des tâches s'ajoute une division géographique : à Paris, ce sont les policiers de la préfecture de police (ministère de l'Intérieur) qui cumulent le contrôle des prix — parallèlement à l'activité des fonctionnaires civils des Prix — et le contrôle de la qualité — à la place des inspecteurs des Fraudes.

Cet enchevêtrement des compétences n'est pas fait pour accroître l'efficacité et nuit tant aux commerçants — qui par malchance peuvent être contrôlés trois fois de suite ! — qu'aux consommateurs qui ne savent pas où s'adresser lorsqu'ils sont victimes d'une fraude commerciale.

« Nous recevons des milliers de lettres, affirme Mme F., contrôleur des prix à Paris, mais le plus souvent nous ne pouvons rien faire : sur la qualité, nous ne sommes pas compétents et sur les prix, la plupart des abus sont légaux. Bien malgré nous, nous ne sommes pas là pour défendre le consommateur, mais pour appliquer une réglementation... »

MARIE-JOSE BERNARDOT

Nos lecteurs ont la parole

L'UNION POUR LES MUNICIPALES

La presse nous apporte chaque jour des informations dans lesquelles il n'est pas facile de se reconnaître sur la façon dont la gauche prépare les élections municipales. Je comprends bien pour ma part que le Parti socialiste veuille faire admettre le nouveau rapport des forces qui s'est créé en sa faveur au sein de la gauche mais cela ne doit pas être un prétexte pour refuser, comme cela semble être le cas dans certaines villes, l'union avec le Parti communiste. N'oublions pas que cette union de la gauche a été bénéfique au P.s. depuis 1972 et que tout ce qui semblerait la rompre risquerait de briser le puissant courant de sympathie qui lui a permis sa progression actuelle. Je sais bien que dans une négociation il faut tenir le plus longtemps possible face à son interlocuteur mais si la gauche, face au désordre qui règne dans la majorité, pouvait annoncer sans retard que des listes d'union sont constituées partout, ce serait un grand point marqué devant l'opinion.

J. RADOIN
44 000 NANTES

● *C'est bien la volonté du P.s. qu'en vertu de l'accord du 28 juin il y ait le maximum de listes d'union, en tout cas dans les villes de plus de 30 000 habitants. Là où il y a encore des difficultés pour y parvenir, c'est, la plupart du temps, en fonction d'exigences abusives ou irréalistes du P.c. Les dernières consultations ont montré que la victoire de la gauche est largement conditionnée par la capacité de progression du P.s. Il doit en être tenu compte dans la composition des listes.*

SPECULATION SUR LES HUITRES

Dans le dernier numéro de « l'Unité » par l'article sur la fuite des capitaux signé G.P. votre journaliste démonte les systèmes par lesquels les banques offrent à leur clients fortunés les meilleurs moyens de faire de la spéculation. Je cite : « Vous pouvez placer votre argent en forêts, en immeubles, en diamants, en conteneurs, en œuvres d'art », et j'ajoute : bientôt... en huîtres.

Il y a déjà longtemps qu'en ce qui concerne les huîtres cela existe comme dans tous les métiers sans statuts. C'est l'anarchie entretenue par le pouvoir actuel, mais la spéculation qui se fait sur notre profession depuis des années était surtout pratiquée par des petits spéculateurs, commerçants, artisans, agriculteurs, etc.

Aujourd'hui avec la création de sociétés spécialisées nous craignons fort l'arrivée de gros capitaux qui risquent de détruire nos petites entreprises familiales. Je suis secrétaire de la section de Beauvoir-sur-Mer, je m'occupe aussi d'un petit syndicat de marins conchyliculteurs et suis déjà entré en contact avec Louis Darinot, responsable des affaires maritimes au sein du P.s.

(Gervais JOUSSEAUME
85230 Beauvoir-sur-Mer)

LE PROJET MEXANDEAU

Ainsi donc le projet Mexandeau provoque (témoin « le Monde » du 7.1.77) des remous à propos de la nationalisation.

Faudra-t-il que cette question « empoisonne » toujours la vie politique en France ?

Chargé un peu particulièrement de présenter le projet dans ma section du P.s., je l'ai lu avec attention : il y a là matière à riche discussion et les idées sont très intéressantes, nouvelles et constructives.

En tant qu'enseignant du primaire, j'ai l'impression, surtout en le comparant avec le bricolage dérisoire signé Haby, qu'un souffle passe qui peut enfin redonner vie à l'enseignement français.

Je crois que ce projet peut s'affiner mais doit globalement être accepté par le P.s.

Les sections en discuteront démocratiquement mais ce qui compte c'est d'expliquer aux Français que l'école privée actuelle n'a à

NUMEROS PARUS
206: LES DOSSIERS DE L'ECRAN
207: LA TV ET L'ENSEIGNEMENT
208: LA GAUCHE ET LA TV
209: LA TELECRATIE
210: UNE TV DE SERIES
211: LA TV DE CREATION
212: LA GUERRE DES DEMOISELLES

TELECINE

LA REVUE POUR MAITRISER L'AUDIOVISUEL

N° 213 : DECEMBRE
L'IMAGE ET L'ENFANT
CINEMA POPULAIRE I
N° 214 : JANVIER
LA TELEVISION DEMAIN
CINEMA POPULAIRE II

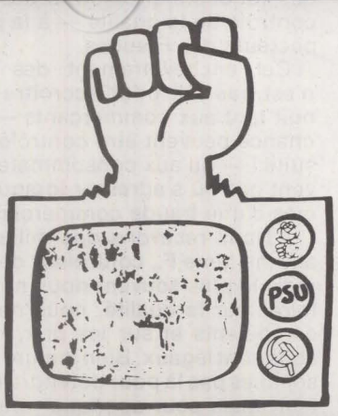

LE NUMERO : 6 F
ABONNEMENT: 1 AN: 50 F

TELECINE
49 RUE DU FAUBOURG
POISSONNIERE, 75009 PARIS

JOINDRE LE PAIEMENT A LA COMMANDE. CHEQUE BANCAIRE, MANDAT, CCP 5023 99 PARIS.

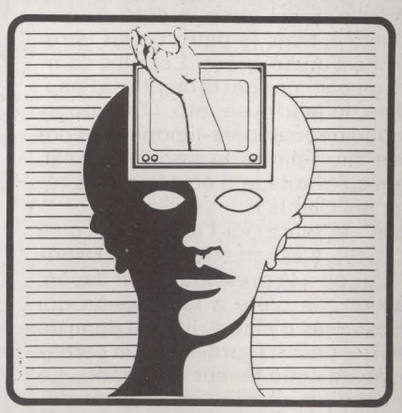

90 % qu'une justification : le médiocre fonctionnement du secteur éducatif public. Manque d'autonomie, d'initiative pédagogiques, de contacts avec les familles, servitudes énormes : budgétaires, d'effectifs, d'obligation d'accueil, etc.

Ceux qui veulent faire élever leurs enfants dans un cadre « privilégié » en paieront le prix.

Il faut aussi faire savoir combien la concurrence nuit dans certains coins ruraux : 2 écoles pour une centaine d'élèves ! 2 C.e.s. pour se disputer les plus grands, pas de lycée car les 2ème cycles ne sont pas en assez grand nombre etc. Multiplicité de frais inutiles, de cours multiples pour effectifs insuffisants, menaces incessantes de fermeture de classes rurales publiques, chantage des parents pour restreindre la liberté pédagogique des maîtres...

(M.PERPET - 69690 BESSENAY)

LES DROITS DE L'HOMME

Je reçois « l'Unité » n° 232 et sursaute en lisant l'opinion exprimée par A.Gignoux de Paris 15ème reprochant à « l'Unité » et au P.s. de ne pas adopter une attitude plus énergique et plus active face aux violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est. Que ces droits aient été violés c'est véridique, on en a eu des preuves tangibles. Mais M. Gignoux peut-il affirmer que les droits de l'homme, de la femme, de l'enfant, sont mieux respectés en France ? Sont-ils mieux appliqués ? Comme l'a écrit François Mitterrand, la société capitaliste, pour subsister, a besoin de parias. Si nous arrivons égaux hommes et femmes dans ce monde dans toute notre nudité, nous ne demeurons pas libres et égaux au cours de notre vie. Les libertés et les droits de l'être humain ne peuvent être utilisés et appliqués de la même manière dans chaque catégorie sociale, puisqu'il existe une Justice assez bonne pour ceux qui ont les moyens financiers nécessaires, une autre plutôt mauvaise parce que trop onéreuse pour les parias, car l'aide judiciaire n'est pas une formule idéale pour celui qui ne peut s'offrir trois ou quatre avocats, à l'image des ferrailleurs ou autres truands.

Qui peut dire que les prisons françaises, les cellules mal aérées dans un noir constant, sont plus agréables en qualité de vie, en environnement, que les prisons, les cellules russes, polonaises, chiliennes, argentines, brésiliennes et toutes les autres ? Trop souvent des individus sont simplement soupçonnés d'être des malfaiteurs en puissance, sans compter les individus internés que l'on fait passer pour fous, alors que d'autres individus haut placés ayant une intelligence développée sont autrement plus dangereux pour la société, parce que sciemment pourvoyeurs de prisons.

(R.BUISAN Y PERALTA
69600 OULLINS)

LE JOURNAL INDISPENSABLE

Lecteur depuis sa parution de « l'Unité », je désire continuer régulièrement à le recevoir. Malheureusement vous n'avertissez pas à la fin de l'abonnement et on ne sait pas quand on doit payer. Ajoutez à cette incertitude un peu de négligence et vous perdez probablement ainsi une partie de vos recettes possibles et peut-être même quelques abonnés. Pourquoi ne relancez-vous pas systématiquement en fin d'abonnement chaque abonné ce que font la plupart des périodiques ?

Comme vous l'avez expliqué à plusieurs reprises, je pense que « l'Unité » est le journal indispensable au Parti pour son image et son rayonnement. Il l'est aussi pour l'information de ses militants. Aussi j'apprécie l'effort de votre équipe dans sa recherche d'une documentation et d'une analyse toujours plus poussées et je pense que le Parti aura d'autant plus besoin de cet effort de réflexion qu'il aura plus d'étendue et plus de responsabilités.

(Xavier CARLET
31700 BLAGNAC)

● *Merci de vos encouragements. Mais comme tous les abonnés arrivés à échéance vous avez du être averti, deux semaines avant, par une indication sur la bande d'envoi et par une lettre de relance que vous aviez à renouveler votre abonnement.*

MEDECINE ET PRESTIDIGITATION

J'ai été stupéfaite et consternée en lisant l'article de Francis Pisani « J'ai vu opérer le chirurgien aux mains nues ». Cet article est d'une naïveté incroyable et tranche de façon surprenante sur l'ensemble du journal « l'Unité ». C'est, en effet, naïf, de la part de quelqu'un qui dit vivre « un défi intellectuel », de ne pas pousser la curiosité et l'exigence jusqu'à examiner et faire analyser le morceau de chair « extirpé » par ce chirurgien. C'est encore plus naïf de rapporter l'observation d'un autre témoin disant que le chirurgien gardait fermés les deux derniers doigts des mains, sans penser que ce miraculeux morceau de tripe y était peut être caché et c'est plutôt stupide d'affirmer ensuite que s'il y avait un truquage il mériterait un grand coup de chapeau. N'oubliez pas que l'«affaire Uri Geller » qui s'est dégonflée comme un ballon crevé était simplement un exercice de prestidigitation de premier ordre. Je suis ennuyée que le même genre de prestidigitation-bourrage de crâne soit appliqué au soulagement des douleurs abdominales qui justifiaient peut-être des thérapeutiques plus agressives, même si ces massages ont un effet apaisant.

J'aimerais mieux que ce journal aide ses lecteurs à retrouver leur chemin dans la jungle de la médecine classique, il y a beaucoup à faire de ce côté-là, et les deux excellents articles du dernier numéro sont d'une bien meilleure utilité. En particulier, celui du Dr Nicolas, qui pose les problèmes d'une médecine vraiment humaine, ni obscurantiste ni mécanisée.

(Anne WILLIG
75013 PARIS)

● *Francis Pisani, dans son article, a décrit ce qu'il avait vu. Nous n'en avons tiré aucune thèse en faveur de ce type de « chirurgie » et nous ne confondons pas cette expérience, intéressante au moins à titre documentaire, avec les vrais problèmes de la médecine tels que ceux exposés la semaine dernière par le Dr Nicolas.*

LES NOUVEAUTES DU CLUB

Le Club socialiste du livre (5, rue Viollet-le-Duc, Paris 9e) continue à offrir aux militants des livres à prix réduits qui peuvent alimenter réflexion et discussion. La dernière sélection du C.s.l. propose : « Dipapacéquoi ? » de notre collaborateur Piem (Arthaud), « Demain, l'autogestion » d'Edmond Maire (Seghers), « Le racisme » de Léon Poliakov (Seghers), « L'aventure de la fidélité » de Jean Charbonnel (Le Seuil), « J'ai cru au matin » de Pierre Daix (Robert Laffont), « La mémoire ouverte » de Paul Noirot (Stock), « La crise des dictatures : Portugal, Grèce, Espagne » de Nicos Poulantzas (Le Seuil), « Choisir » de Pierre Mendès France (Livre de poche) et « La longue marche du P.c. italien » de Marcelle Padovani (Calmann-Lévy). Au catalogue on trouve également « Les socialistes face aux patrons » (Flammarion), qui est la transcription intégrale du forum retentissant organisé par le magazine « l'Expansion ». Et, bien sûr, les trois derniers titres parus dans la collection La Rose au poing des éditions Flammarion : « Socialisme et multinationales » préfacé par François Mitterrand, « Les militants et leurs morales » de Colette Audry et « Elections municipales, élections politiques » de Frank Sérusclat.

S.E.C.

SOCIETE D'ENTREPRISES DE CANALISATIONS

145, Avenue de Saint Ouen
75 - PARIS 17e

Centre de Travaux :
56 - LORIENT
25 Rue Brizeux

EAU — GAZ
ASSAINISSEMENT

Tous Travaux de Canalisations :
ETUDES ET PROJETS

S.A. au Capital de 2.000.000 de Francs

R.C. Seine 56 B 11-392

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE

Vigneron
21, avenue F. Drouet
02310 CHARLY-sur-MARNE

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
Tél. : (23) 82.01.97

Petites annonces

Association 1901 Action sociale et culturelle affiliée à la Fédération nationale Léo Lagrange recherche animateur socio-culturel ou éducateur spécialisé ayant expérience pour :
Développement des activités
Animation club Jeunes
Action vers les migrants
Adresser photo et curriculum vitae détaillé au journal qui transmettra.

Ville de la banlieue parisienne (50 000 habitants) recherche J.H., d.o.m., au minimum bachelier, sachant rédiger et ayant le sens de l'organisation, pour emploi administratif au Cabinet du maire.
Ecrire au journal, qui transmettra.

L'ESPERANTO s'apprend vite. On le parle dans de nombreux pays. S'adresser à : Fédération Espérantiste du Travail, 179 rue Ordener - 75018 PARIS.

Au risque de vous plaire

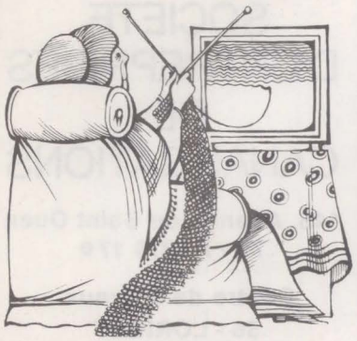

Télévision

VENDREDI 14 JANVIER.

La Justice dans le box : à Apostrophes, Me Colette Piat, auteur de « Une robe noire accuse » (21 h 30, A2).

SAMEDI 15.

Henry Fonda et Ann Baxter dans « L'homme en fuite », téléfilm d'un vieux routier du cinéma « noir », Don Siegel (20 h 30, F.r.3).

DIMANCHE 16.

« Voyages dans le cosmos » : Camille Flammarion, ancêtre de l'astronomie populaire (16 h 55, F.r.3).

« L'enfance africaine », un documentaire de Jacques Baratier en Côte d'Ivoire (17 h 10, A2).

« Mauriac ou l'enracinement », une émission de Paul Paviot (19 h, F.r.3).

Le prix Nobel d'économie Wassily Leontief à l'émission Questionnaire de Jean-Louis Servan-Schreiber : « Scénarios pour l'an 2 000 » (22 h 15, T.f.1).

Le « Musée imaginaire » de Michel Butor (22 h 30, A 2).

A ne pas rater, sauf allergie totale à l'idéologie des films de guerre américains 1945 : « Aventures en Birmanie », signé Raoul Walsh (22 h 30, F.r.3).

LUNDI 17.

Le chanteur Julos Beaucarne à Restez donc avec nous (13 h 50, T.f.1).

La conférence de presse de Valéry Giscard d'Estaing (15 h, les 3 chînes).

Le film-repère d'une génération, « A bout de souffle », où « éclatèrent » le réalisateur — un nommé Jean-Luc Godard — et l'interprète principal — un certain Belmondo (20 h 30), T.f.1).

La première de deux émissions-portraits d'Armand Panigel sur un géant du cinéma : Fritz Lang (22 h, T.f.1).

MARDI 18.

Aux Dossiers de l'écran, un débat sur les mutineries de 1917 suivra le terrible film de Joseph Losey « Pour l'exemple » (20 h 30, A2).

La rediffusion d'une très charmante et sensible dramatique de Jean L'Hôte et Hervé Basle, « Les prétendants de Madame Bérou » (20 h 30, T.f.1).

MERCREDI 19.

Le chah d'Iran, « grand témoin » de C'est à dire (21 h 30, A2).

« Les fureurs de la terre », un reportage de Claude Otzenberger au volcan de la Soufrière, en Guadeloupe (21 h 55, T.f.1).

JEUDI 20.

A ne pas manquer : l'émission du Parti socialiste (19 h 40, A2).

Piccoli, Bardot, Jack Palance et... Fritz Lang jouent « Le mépris », un film de Jean-Luc Godard d'après Moravia (20 h 30, F.r.3).

Un film de Rossif à partir de bandes tournées par Sacha Guitry sur les amis de son père (Anatole France, Monet, Mirbeau, etc.) : « Ceux de chez nous » (22 h 12).

A ne pas manquer

LUCARNE POUR BEAUCARNE

Julos Beaucarne fait partie de ces chanteurs que les chaînes de télévision n'accueillent pas très souvent. Il n'a pas ses petites entrées et ses grandes privautés dans le monde du « show-biz »... Alors, quand la lucarne s'entrouve, voilà un rendez-vous à ne pas manquer. Sur T.f.1, lundi à partir de 13 h 50, au cours de l'émission « Restez donc avec nous le lundi », Julos chantera 7 chansons et dira 4 textes. Le tout inédit et extrait de ses deux disques qui viennent de sortir, « Les communiqués colombophiles » (R.c.a. YBPL 1480) et « Julos chante pour les petits et les grands » (R.c.a. YBPL 1479).

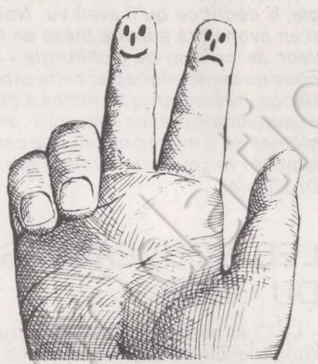

Spectacles

PARIS

* La Péniche : « En attendant Godot » de Samuel Beckett. Mise en scène de Mireille Larroche.

* Théâtre 14 : « La fausse suivante » de Marivaux par la compagnie Morin-Timmerman.

* Théâtre de Paris : « Jésus II » de Joseph Delteil et « Splendeur et mort de Joachim Murieta » de Pablo Neruda, par les Tréteaux du Midi. Mise en scène de Jacques Echantillon.

* Théâtre de la Cité internationale : « Deux » par le Théâtre du Blé noir.

* Théâtre de l'Athénée : « Victor ou les enfants au pouvoir » de Roger Vitrac, par le théâtre Essaion. Mise en scène de Régis Santon.

* Théâtre de la Plaine : « Hier dans la nuit de Zelda » de Denis Llorca. Mise en scène de Serge Keuten et Denis Llorca.

* Théâtre Le Palace : « Le rêve d'un homme ridicule », d'après Dostoievski, par le Pip Simons Theater Group.

A ne pas manquer

LITHOGRAPHIES DE RECALCATI

On connaît surtout les peintures d'Antonio Recalcati. On connaît moins ses lithographies. A dire vrai, elles n'avaient jamais été systématiquement rassemblées et confrontées. C'est désormais chose faite. On pourra les voir en banlieue de Paris. L'exposition « Lithographies de Recalcati » restera du 15 janvier au 15 février à l'Office municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers puis du 1er au 31 mars au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Ces œuvres sont composées de trois séries : « Empreintes », « Bohème de Chirico » et « Métro la Bastille ».

Rarement peinture fut autant de mise en garde. « L'artiste subversif, nous disait récemment Recalcati (voir le n° 222 de « l'Unité »), c'est celui qui incite sans cesse à la vigilance ». Rarement peintre fut aussi vigilant. Car Recalcati peint surtout l'inquiétude, sa propre inquiétude et la nôtre. L'écrivain Buzzati l'avait compris dès 1962 : « Recalcati écrivait-il, est l'expression même de l'inquiétude qui caractérise les jeunes artistes d'aujourd'hui ». Certains crieront au nihilisme. Tel n'est évidemment pas le but de Recalcati, qui entend simplement « réclamer toujours plus de bonheur pour les hommes ». D'où cette dénonciation inlassable de tout ce qui mutile l'homme. Simplement, comme l'a dit de lui Jacques Prévert, « il peint avec une violente et méprisante indifférence /ce qui abîme la vie ». Le critique Alain Jouffroy a raison qui parle dans le cas de Recalcati d'une « aventure sans précédent ». Dans la peinture contemporaine s'entend.

* Les Blancs-Manteaux : « C'est la surprise » de Philipe Madral. Mise en scène de Nadia Taleb.

* La Cour des Miracles : « Les guérilleroses » par les Mirabelles.

* Théâtre Récamier : « Chatterton » d'Alfred de Vigny, par le Théâtre national de Strasbourg. Mise en scène de Jean Jourdheuil.

* Café de la Gare : « Topiques » de Jacques Le Marquet. Interprété par Jacques Seiler.

* Nouveau Carré : « La dame de la mer » d'Ibsen. Mise en scène de Jean-Louis Thamin. Avec Silvia Monfort et Michel Auclair.

* Théâtre d'Orsay : « Le nouveau monde » de Villiers de l'Isle-Adam. Mise en scène de Jean-Louis Barrault.

* Théâtre national de Chaillot : « Mère courage et ses enfants » de Bertolt Brecht. Mise en scène de François Rochaix.

* Théâtre de l'Odéon : « Elizabeth » de Jean Vauthier, par le Nouveau Théâtre national de Marseille. Mise en scène de Marcel Maréchal.

* Petit Odéon : « Paralchimie » de Robert Pinget. Mise en scène d'Yves Gasc.

* Comédie-Française : « Le malade imaginaire » de Molière. Mise en scène de Jean-Laurent Cochet.

* Théâtre de la Porte Saint-Martin : « La dispute » de Marivaux, par le T.n.p. de Villeurbanne. Mise en scène de Patrice Chéreau.

BANLIEUE

* Maison de la Culture de Nanterre : « Le songe d'une nuit d'été » de Shakespeare. Mise en scène de Patrika Ionesco.

* Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes : « La cantatrice chauve » d'Eugène Ionesco, par la Comédie de Saint-Etienne. Mise en scène de Daniel Benoin.

* Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis : « La surface de réparation » de Raymond Dutherque, par la Compagnie Granier-Rauth.

* Cartoucherie de Vincennes : « La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras », par le Théâtre de l'Aquarium.

* Studio-Théâtre d'Ivry : « L'amant militaire » de Goldoni. Mise en scène de Jacques Lasalle.

* Théâtre de Champigny : « Jour après jour, fenêtre après fenêtre » par la Compagnie du Pain d'orge.

* Centre culturel de Chelles : « La nuit des pleins pouvoirs » de Jacques Téphany, par le Théâtre en liberté. Mise en scène de Pierre Meyrand.

* Théâtre de Gennevilliers : « Les paysans », d'après Honoré de Balzac. Mise en scène de Bernard Sobel.

PROVINCE

* Espace Rose des Vents de Villeneuve-d'Ascq : « Martin Eden », d'après Jack London. Par le Théâtre de la Salamandre.

* Théâtre populaire des Flandres-Lille : « Un ennemi du peuple » d'Ibsen. Mise en scène de Cyrille Robichez.

* Les ateliers de Lyon (rue du Petit-David) : « Le Surmale ». Mise en scène de Gilles Chavassieux.

* T.n.p. de Villeurbanne : « Sartre » de Gérard Guillaumat et Robert Gironès.

* Comédie de Caen : « Histoires de croquant » d'Olivier Perrier. Mise en scène de l'auteur.

* Théâtre national de Strasbourg : « Le misanthrope » de Molière. Mise en scène de Jean-Pierre Vincent.

* Maison de la Culture d'Amiens : « Les bonnes » de Jean Genet. Mise en scène de Dominique Québec.

* Mini-Théâtre de Marseille : « Molière ou l'étrange entreprise de faire rire les zonnêtes gens » d'Eric Eychenne. Mise en scène de l'auteur.

MUSIQUE EN FRANCE

* Centre culturel américain (3, rue du Dragon, Paris 6e) : Musique américaine pour piano au XXe siècle, le 24 janvier, à 20 h 30. Au programme : Kurtz, Cage, etc.

* Théâtre de la Ville : Une heure avec Christoph Eschenbach, du 18 au 22 janvier, à 18 h 30. Au programme : Schumann et Chopin.

* Théâtre de la Ville : Ensemble Inter-contemporain, le 20 janvier, à 20 h 30. Au programme : Stravinsky, Varèse, Schoenberg et Webern.

* Nouveau Carré (5, rue Papin, Paris 3e) : Orchestre de chambre Henrik Bruun, le 7 février à 21 h : Bartok, Grieg, Prokofiev et Michael Lonsdale comme récitant pour la première audition d'« Une saison en enfer » d'Hélène Gazeau sur le poème de Rimbaud.

* Maison des Arts de Créteil : Concert du 150e anniversaire de Beethoven, le 23 janvier, à 16 h.

changer la vie avec le Parti socialiste

LA JOURNEE DES ELUS

Le Rassemblement de présentation du Manifeste municipal organisé par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains et le P.s. se déroulera ce samedi 15 janvier au Novotel de Paris-Bagnolet.

A l'ordre du jour de la séance du matin :

- les municipales, enjeu politique, par Charles Hernu, délégué général aux Associations d'élus.
- le manifeste municipal : propositions socialistes, par Hubert Dubedout.
- les femmes et la lutte des socialistes pour changer la vie dans la commune, par Françoise Gaspard.

Clôture de la première séance par Pierre Mauroy.

Au cours de la séance de l'après-midi, présidée par Gaston Defferre, Edgard Pisani interviendra pour apporter une réponse socialiste au rapport Guichard.

La journée se terminera par une intervention de François Mitterrand sur le thème « Le P.s. et les élections municipales ».

UN MILLION DE SIGNATURES POUR LES PENSIONS VIEILLESSE

Dimanche dernier, au Palais des Sports d'Alfortville, devant 500 personnes du 3e âge de la commune, François Mitterrand et Joseph Franceschi ont lancé la campagne nationale du Parti socialiste pour l'harmonisation des pensions vieillesse. Le système français de retraites-vieillesse est un des plus compliqués, des plus injustes et des moins généreux des régimes en vigueur en Europe occidentale. Cédant à la pression croissante de l'opinion publique, le gouvernement a fait voter le 31 décembre 1971, une loi connue sous le nom de « loi Boulin » élevant la pension normale accordée à un assuré social âgé de 65 ans au moins de 40 à 50% de son salaire (taux en Belgique et Allemagne 60 %, 74 % en Italie, 64% au Luxembourg). Mais la loi Boulin comportait des clauses restrictives. La portée réelle des nouvelles dispositions en était singulièrement réduite.

Ainsi la mise en application de la loi fut étalée sur cinq ans et seuls les assurés atteignant l'âge de 65 ans en 1975 pouvaient bénéficier du nouveau taux. Le plus grave étant que toutes les retraites liquidées avant la mise en vigueur de la loi de décembre 1971 restaient limitées à 40% du salaire. L'iniquité d'une telle discrimination est évidente. Les parlementaires socialistes n'ont cessé de demander qu'il y soit remédié. Une proposition de loi, signée de Joseph Franceschi, Robert Fabre et Jacques-Antoine Gau et les membres du groupe P.s.r.g., fut déposée en mai 1975 pour que le rattrapage qui s'imposait soit décidé.

François Mitterrand « invite toutes les Françaises et les Français à signer et à faire signer les pétitions que leur présenteront les socialistes et leurs amis en vue d'obtenir du gouvernement la mise à l'ordre du jour du Parlement dès les premières semaines d'avril de la proposition de loi socialiste ». Ces pétitions seront disponibles au siège du Parti socialiste et dans toutes les fédérations.

N.D.

LE CONTRE-POUVOIR MUNICIPAL

« Le pouvoir communal n'est jamais neutre », explique Franck Sérusclat (« Elections municipales, élections politiques » — Flammarion). Le maire socialiste de Saint-Fons explique aussi comment, à son niveau quotidien, une équipe de gauche à la mairie peut faire avancer les choses. Il montre en donnant son véritable contenu à la démocratie communale, l'objectif des socialistes qui est d'« inventer le type de démocratie des temps futurs ». Mais d'abord à condition de changer certaines dispositions de la loi pour donner une autonomie réelle à la commune, lui permettre de devenir un « contre-pouvoir au pouvoir centraliste, tentaculaire et destructeur des libertés essentielles ».

LE P.S. ET L'EUROPE DU SUD

La commission des Affaires internationales de la Fédération du Puy-de-Dôme organise une journée régionale d'études sur « Les problèmes de l'Europe du Sud », avec Gilles Martinet et Philippe Machefer. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à Raymond Guillaneuf, 14, allée Marius-Bellet 63100 Clermont-Ferrand.

LES ECOUTES DU CANARD ENCHAINE

Le non-lieu rendu par le juge Pinsseau dans l'affaire des écoutes du « Canard enchaîné » illustre l'impuissance de la justice devant certaines forces de police.

Il a suffi que des policiers refusent de « se prêter aux confrontations envisagées par la Justice » pour que celle-ci s'incline et arrête toute poursuite. Cette attitude souligne la prééminence du ministère de l'Intérieur. Elle autorise tous les abus policiers.

Le Parti socialiste dénonce cette violation des règles du droit et se prononce à nouveau pour une justice indépendante et responsable. (Communiqué du Bureau exécutif).

LES INCOMPATIBILITES PARLEMENTAIRES

Le Bureau exécutif du P.s. mandate les présidents des groupes parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat pour rappeler l'importance qu'il attache aux règles d'incompatibilités concernant les parlementaires et au contrôle de leur application.

Après les initiatives déjà prises dans le cas de Dassault et Hersant, il leur demande de saisir de cette question les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

la nouvelle revue **socialiste**

N° hors série
Colloque de l'Iser
(prix 15 F)

LE RENOUVEAU SOCIALISTE ET L'UNITE DE LA GAUCHE 1958-1976

Avec les rapports et les interventions de : Colette Audry, Maurice Benassayag, Michel Berson, Jean-Marcel Bichat, Roland Cayrol, Robert Chapuis, Jean-Pierre Chevènement, Albert Gazier, Pierre Guidoni, Charles Hurtig, Gérard Jaquet, Gilles Martinet, François Mitterrand, Jiri Pelikan, Jacques Piette, Jean Poperen, Jean Pronteau, Philippe Robrieux, Roland Rosenvallon, Bernard Schreiner.

Commandes à adresser à la NRS : 12 Cité Malesherbes 75009 PARIS.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à retourner accompagné de votre règlement à la N.R.S.

12 Cité Malesherbes 75009 PARIS

Je désire m'abonner à la NRS. et recevoir les 10 prochains numéros au prix de 100 F. (étudiants : 85 F)

NOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

MA PART DE VERITE

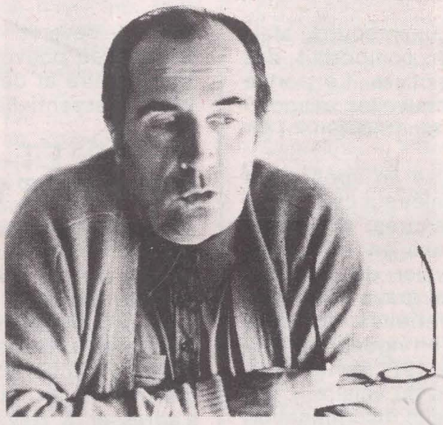

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

LUNDI 10 JANVIER

Depuis la signature du programme commun de la gauche (juin 1972), plusieurs documents importants ont repris, développé ou précisé ses propositions sur l'éducation nationale, notamment celles qui traitent de l'enseignement privé. C'est ainsi que sur ce dernier point la Fédération de l'éducation nationale et le Parti communiste ont publié des textes qui traduisent le même souci, à peu près dans les mêmes termes. L'un et l'autre souhaitent réunir « tous les secteurs de l'enseignement initial et une part importante de l'éducation permanente dans un service public, unique et laïque, dépendant du ministère de l'Education nationale » ; nationaliser « en règle générale... les établissements privés — qu'ils soient patronaux à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics » ; examiner « en vue de leur intégration éventuelle... la situation des locaux et des personnels des établissements privés ne recevant pas de fonds publics » (citations que je tire de la première partie, chapitre IV, du programme commun et qui n'engagent que leurs auteurs, mais qui reflètent fidèlement l'opinion des grandes formations syndicales et politiques attachées à la laïcité). Or, ces prises de position n'ont ni réveillé la polémique ni rallumé la guerre scolaire. D'où vient que l'avant-projet éducatif soumis par Louis Mexandeau au comité directeur du Parti socialiste connaisse un autre sort et soit soudain projeté au premier rang de l'actualité politique, au centre d'un débat d'envergure nationale ? Inutile de chercher longtemps. Contre le Parti socialiste tous les moyens sont bons. Il suffit, pour n'en pas douter, de regarder d'où est parti le coup, cette « Union des associations des parents d'élèves de l'enseignement privé », l'Unapel, qui sert habituellement de boute-feu aux adversaires de la gauche et que nous retrouvons devant nous à la veille de chaque consultation électorale. Mais qu'il y ait dans cette affaire une évidente volonté de nuire aux socialistes ne me servira pas d'argument pour esquiver le vrai débat. La coexistence de deux structures d'enseignement, le public et le privé, pose un problème qui n'est pas né d'hier et que personne ne résoudra par des habiletés de langage ou en gommant l'Histoire. Parler clair sera ma façon de respecter à la fois la gravité des intérêts en jeu (dans le sens noble de ces mots), les idées et les choix de ceux qui nous combattent et les convictions qui sont nôtres.

Je commencerai par rappeler que la gauche dans son ensemble n'a jamais accepté d'autre règle que celle-ci : « les fonds publics à l'école publique ; les fonds privés à l'école privée », même quand elle a montré sa tolérance dans la pratique départementale et communale. Les partis de droite, au contraire, presque continûment au pouvoir, ont toujours désiré accroître la part des subventions publiques destinées à l'enseignement privé. Ils ont même réussi, avec la loi Debré de 1959, à faire prendre en charge directement par l'Etat certaines dépenses budgétaires engagées par des établissements qui ne dépendent pas de son autorité. Cette confusion des rôles et des genres a conduit les organisations qui se réclament de la laïcité à proclamer leur volonté de rétablir la situation antérieure et à informer les tenants de l'école privée qu'ils s'égareraient s'ils croyaient pouvoir profiter, dans un premier temps, des avantages concédés par la droite pour, dans un deuxième temps, obtenir de la gauche qu'elle les perpétue. Le Parti socialiste ne pense pas autrement.

Mais un nouveau pas a été franchi. La nationalisation de l'enseignement demandée de longue date par les associations laïques militantes ne figurait pas dans mes options de la campagne présidentielle de 1965 et n'est entrée dans le programme socialiste qu'en 1972. Sans doute les offensives de l'école privée ont-elles conduit la gauche à durcir ses positions. Il faut se garder cependant d'attribuer à l'amertume ce qui relève d'un attachement irréductible à l'école publique et à son rôle fondamental. Cette évolution, en tout cas, a précédé de plusieurs années le rapport Mexandeau, qui n'innove en rien par rapport aux principes que je viens d'énoncer. Allons à l'essentiel. Deux conceptions s'opposent. L'une et l'autre s'inspirent de traditions, de convictions, d'engagements dont les racines vont loin dans l'âme et le corps de la nation française. Cela, nul ne l'ignore, et le Parti socialiste moins que personne. Mais ne confondons pas. Nous croyons, nous qui récusons tout endoctrinement, toute idée d'école officielle, que le pluralisme des idées, des croyances, des cultures, des ethnies, que le droit à la différence peuvent et doivent s'exercer au sein du service public d'éducation. Nous redoutons la consécration d'un dualisme scolaire, l'installation permanente de deux systèmes parallèles et concurrents financés par l'Etat, l'un — le privé — orienté de plus en plus à droite par la pesanteur des notables conservateurs qui remplacent peu à peu les ecclésiastiques à la tête des établissements, l'autre — public — vite et imprudemment accusé d'être une école de gauche. Comme l'écrit dans « le Monde » Jean Ponçot (président de la Fédération de l'enseignement privé C.f.d.t.), « jamais le Secrétariat général de l'enseignement catholique (le S.g.e.c.) ne s'est posé la question de savoir si actuellement la liberté scolaire était liée obligatoirement à deux structures parallèles ». Eh bien ! nous, socialistes, nous posons la question et nous y répondons — et cette réponse se trouve dans le programme commun.

Mais que dit le programme commun ? Vous en avez lu plus haut les phrases clefs. Peut-être avez-vous relevé que, lorsqu'il s'agit des établissements privés percevant des fonds publics, il emploie la formule : « en règle générale », et que, lorsqu'il évoque les établissements privés ne recevant pas de fonds publics, il envisage un examen de leur situation « en vue de leur intégration éventuelle ». Que signifient ces précisions ou ces nuances qui ne sont pas des précautions ? Que jamais les partis responsables, signataires du contrat historique de 1972, n'ont entendu imposer l'intégration, ni décider d'un monopole, ni même ordonner la nationalisation sans discuter, négocier, préparer les étapes, en tenant compte des réalités multiples de la France (notamment dans ses régions).

La situation d'aujourd'hui est malsaine. Les écoles sous contrat simple échappent en fait à tout contrôle. Les contrats d'association permettraient bien d'autres modalités que celles qui prévalent : témoin la passionnante expérience de la ville de Laval. Le patronat confisque de plus en plus l'enseignement technique. Le système ne tient pas debout. Il faut donc en sortir. L'autre soir, invité par le Club de la presse d'Europe 1, comme le sujet revenait sur la table, j'ai dit que s'il était aisé de nationaliser un produit (l'ordinateur, l'avion de bombardement) ou une institution (le crédit, l'enseignement), il n'était ni possible ni concevable de nationaliser les esprits. J'en reste là.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325